

SOMMAIRE

Mot du Président, rapport moral et rapport d'activité.....	3
Jean PINSACH.	
Climatologie 2022 à Blois.....	8
Jean PINSACH	
Sécheresse 2022-2023.....	12
Jean PINSACH	
Faucons crécerelles électrocutés.....	16
François BOURDIN	
Observations entomologiques non remarquables.....	20
Jean PINSACH	
Sûreté nucléaire.....	22
Jean PINSACH	
Hirondelles de rivage.....	24
Gérard FAUVET	
Libellule quatre taches	25
Gérard FAUVET	
Un super prédateur : le chat.....	27
Jean PINSACH	
Comptage des Grands- Cormorans aux dortoirs.....	29
Jacques VION	
Infos ornitho 41.....	30
Alain POLLET	
Mon feu d'artifice le 13 juillet.....	42
Sylvette LESAINT	
Rapaces du Loir-et-Cher – sortie du 4 juin 2023.....	43
Sylvette LESAINT	
Suivi du Gobemouche noir en forêts domaniales.....	46
Jacques VION	
Entre pessimisme et espoir.....	50
Sylvette LESAINT	
Suivi de la population de sternes et autres laridés.....	51
Jacques VION	
Campagne busards 2023.....	56
François Bourdin	
Quoi des oiseaux de mer en Loir-et-Cher ?.....	60
Alain POLLET	
Découverte d'un nid de pygargue à queue blanche en Sologne	65
Frédéric PELSÉ	



LE MOT DU PRESIDENT

Le mot du Président a surtout pour but de vous présenter le rapport d'activité de Loir-et-Cher Nature pour l'année 2023. Vous trouverez dans le bulletin annuel le détail de certaines de ces activités, reflet du travail des bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association. Que tous en soient aujourd'hui remerciés !

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Rappelons, en préambule, que ce compte rendu d'activités est annuel, en application de nos règles statutaires. Toutefois, certaines activités ou dossiers suivis se déroulent parfois sur plusieurs années. Pour avoir une vision complète des choses, il convient donc de se référer, dans certains cas, aux documents publiés dans les précédents bulletins.

ACTIVITES NATURALISTES DE TERRAIN

Les activités de terrain (suivi d'espèces sensibles, comptages ponctuels ou habituels, inventaires, enquête départementale, etc.) demeurent la priorité de nos activités.

■ **Suivi des sternes nicheuses et autres Laridés sur la Loire** avec mise en place de panneaux de protection sur les sites de nidification (Zone NATURA 2000). Ces actions sont réalisées principalement dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) du 16 décembre 2020 qui intègre maintenant 4 sites protégés, à Blois et à proximité (site de l'ancien barrage) et à Chaumont-sur-Loire-Veuzein-sur-Loire.

L'année 2023 aura été encore une fois difficile pour les sternes et leur suivi, en raison du niveau des eaux qui s'est maintenu très bas durant toute la période de nidification ce qui a permis un accès aux îles et donc facilité les perturbations tant humaines qu'animales. Mais le point critique de cette année fut l'épidémie de grippe aviaire qui a décimé les colonies de sternes et de laridés avec une estimation de 1 500 à 2 000 oiseaux morts sur les sites protégés par l'APPB. Le prélèvement des cadavres pour analyse et incinération s'est fait sous l'autorité de l'OFB.

Enfin, sur ce programme de suivi des sternes, des échanges et des réunions avec, d'une part le CEN 41, et, d'autre part, l'Observatoire Loire, ont permis de préparer l'avenir, en ce qui concerne la pose (et la dépose) des panneaux « sternes » et le suivi des sites en APB (Arrêté préfectoral de protection de biotope). Dans le but de réduire la charge de travail de l'association, à la demande de Jacques Vion, présent sur le terrain depuis les années 80, il a été décidé de confier, à partir de 2023, la mise en œuvre de ces actions au CEN 41 (qui a par ailleurs obtenu une subvention spécifique de la DREAL), avec une aide matérielle de l'Observatoire Loire, par la mise à disposition d'embarcations pour les îles blésoises et de Milière et Raboton pour l'île de Chaumont-sur-Loire. Nous continuerons à intervenir sur les sites hors APPB.

En outre, mentionnons qu'une réunion interrégionale s'est tenue le **11 décembre 2023**, à Orléans, dans les locaux de la DREAL, organisée par la fédération des Conservatoires d'Espaces naturels du bassin de la Loire et de l'Allier. Il s'agissait de réunir les principales structures engagées dans la protection et le suivi des sternes, de faire un bilan des actions déjà en place, et, après échanges, d'examiner si une coordination de l'animation pour le suivi des sternes sur le bassin de la Loire serait possible, avec amélioration des interventions et recherche de financements.

Le programme est ambitieux. Gilles Vion et Jean Pinsach ont représenté LCN lors de cette réunion qui ne sera probablement pas la dernière.

Bien d'autres recherches sur le terrain ont pu avoir lieu cette année. Les résultats sont présentés dans ce bulletin, dans le compte rendu des activités ornithologiques. Les activités sont nombreuses chaque année.

■ Recensement des mâles d'Outarde canepetière (Coordination Alain Pollet)

La femelle équipée d'une balise en 2022, est revenue sur le site, est restée 10 jours puis en absence de mâle, elle est partie dans le département de la Vienne. 2 mâles le 14 avril, mais non revus après. Un mâle non chanteur en mai. Bilan 2023 (A Bompays et H. Borde) : Zéro mâle chanteur / Vus en vol : deux mâles / Posés : 1 mâle non chanteur, 3 femelles.

■ Suivi et protection des busards (Busard Saint-Martin, Busard cendré et Busard des roseaux)

Une météo encore défavorable, mais une équipe soudée et motivée autour d'un animateur au top et des exploitants plus concernés, pour un bilan global satisfaisant.

La protection des busards en ZPS Petite Beauce est désormais institutionnalisée en Loir-et-Cher. C'est le CDPNE qui, dans ce cadre, est depuis 2016, le partenaire officiel de La Communauté Beauce Val de Loire (CCBVL) suite au désengagement à l'époque de LCN.

Le compte rendu du Comité Départemental de Protection de la Nature de Loir et Cher (CDPNE) a été présenté au Comité de pilotage (COPIL) de la ZPSPB 2023 qui s'est tenu à Mer, le 5 octobre 2023 et dont une bonne partie était consacrée au bilan de la stricte protection des nichées de busards installées en cultures céréalières et CIVES (Cultures intermédiaires à vocation énergétique), comme prévu contractuellement.

Le CDPNE a ainsi coordonné en 2023, l'action d'une équipe de 40 personnes avec, en CDD à 100 % de début mars à fin août, Valentin Jemo, un animateur à la compétence affirmée qui a fait merveille tout comme Théophile Dugault, en 2022.

LCN de son côté a encore cette année, apporté sa contribution au suivi de la dynamique des 3 espèces de busards, la considérant comme essentielle au regard de son objet, l'étude et la protection de la nature en Loir-et-Cher mais aussi pour répondre aux enjeux du DOCOB (point E) de la ZPS avec en corollaire, une aide importante apportée au CDPNE à la recherche et à la protection des nids.

Elle a maintenu sur le terrain le noyau de ses fidèles bénévoles qui ont donné de leur temps, mis à disposition leurs véhicules, leur matériel...

LCN a aussi passé beaucoup de temps à reprendre toutes les observations (1219 données) de l'équipe busards, qui ont été méticuleusement réexaminées et autocritiquées.

Un bilan complet vous est proposé dans ce bulletin.

ACTIONS MILITANTES ET JURIDIQUES

■ Dépôt de plainte contre la Société « Au gré des vents ».

Nous avons pris connaissance par un adhérent, photos à l'appui, d'un dérangement causé le 9 avril 2023 vers 19h 30 sur la colonie de sternes et de mouettes installée sur l'île des Tuileries à Blois par une montgolfière survolant le site sans tenir compte des réglementations qui s'imposent du 1^{er} avril au 15 août depuis la création des APB.

Ce site des Tuileries est donc soumis à l'arrêté préfectoral de Protection de Biotope numéro 41-2020-12-16-007 révisé en date du 16 décembre 2020 stipulant entre autres l'interdiction de survol et correspondant approximativement à toute la largeur du fleuve à cet endroit.

Les oiseaux surpris par l'événement ont été pris de panique dans un envol de la colonie en abandonnant leurs couvées à l'approche de cette montgolfière à trop basse altitude, malgré la remise des gaz bien tardive exercée par son pilote, qui ne pouvait qu'être conscient du dérangement.

Tout dérangement intempestif de cette nature met en péril les nidifications en cours déjà largement impactées par la fluctuation des crues. L'association Loir-et-Cher Nature porte donc plainte contre la société Au Gré des Vents (Air Altitude S.A.R.L, 65 Avenue de la paix, 41700 Contres), pour dérangement d'espèces protégées en période de reproduction.

La plainte a été déposée auprès du Procureur de la République le 25 avril 2023 qui a donné un avis de classement sans suite le 18 décembre 2023.

■ Sauvegarde des hirondelles de rivage à Blois

Pour rappel, suite à la réalisation d'un chantier de réfection et de confortement des digues de Blois (digue maçonnée située en rive gauche, en amont et en aval du pont Jacques-Gabriel – travaux réalisés pour éviter les infiltrations d'eau lors des hautes eaux de la Loire), à l'automne 2021, la DDT a prévu la mise en place de nids artificiels, dans le cadre des règles législatives (séquence ERC – Eviter Réduire Compenser). Il s'agit de compenser la perte de nids de la colonie d'hirondelles de rivage (*Riparia riparia*), que nous connaissons bien dans ce secteur (nidification dans les interstices des parapets, sur le pont et dans les digues empierrées, depuis des années).

Après échanges actifs entre les participants sur les différents types d'aménagements possibles, la DDT décide de mettre en place, sur le site même, des nichoirs artificiels grâce à une technique de carottage dans le parement du quai, permettant ainsi de reconstituer un habitat sans modifier le biotope et sans nuisance visuelle marquée (le pont J. Gabriel et les abords sont protégés au titre des monuments historiques).

Plusieurs réunions se succèdent sur le site, avec les mêmes participants (Jacques Vion pour LCN). La solution proposée par la DDT est validée par tous. Elle présente en effet le plus d'avantages. Il s'agit donc de créer des nids sous forme de tuyaux insérés dans le parement, avec une profondeur d'environ 60 cm et un diamètre d'entrée inférieur à 10 cm. Le CDPNE est chargé de réaliser une nouvelle étude en vue de déterminer la technique de mise en place et le nombre de nids artificiels à créer. A notre avis (en tant qu'observateurs, ayant suivi de près cette colonie depuis plus de 10 ans), la population des nicheuses a été nettement sous-évaluée par l'étude.

■ Soupçons de destruction volontaire de nids d'hirondelles de fenêtre

Suite à l'alerte d'un adhérent de l'association Loir-et-Cher Nature sur la constatation de dégâts sur des nids d'hirondelles de fenêtre sous la toiture d'un bâtiment communal à usage de stockage de matériel, nous avons sollicité par lettre recommandée, une entrevue avec monsieur le Maire de Valencisse pour ce qui semblait être une violation de l'article L415-3 du code de l'environnement.

En nous déplaçant sur le terrain, nous avons pu constater que 7 nids étaient en reconstruction et que la conception du dessous de toit n'était pas des plus opportunes à la réalisation des nids.

En effet, les nids sont réalisés sur un enduit de façade lisse et dont le bas est en appui sur une planchette de 10 cm de large sur toute la longueur du mur et inclinée vers le bas. Avec cet accroche très aléatoire la stabilité des nids est très compromise. C'est cette hypothèse qui est retenue à défaut de prouver le contraire.

En conclusion, toute investigation supplémentaire est inutile et là s'arrête notre action.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES ET AUTRES REUNIONS

■ Ci-dessous, tableau récapitulatif des réunions diverses (ou activités particulières) auxquelles l'un ou l'autre des administrateurs ou adhérents ont participé, en 2023 (certaines réunions pouvant se tenir en mode visioconférence) :

Date	Nature de la réunion ou de l'activité	Nom du ou des participants
12/01/23	CDPENAF (DDT) : Ouverture de 2 parcelles agricoles à l'urbanisation et divers PC	Jean Pinsach
16/01/23	PREFECTURE : Réunion cellule eau - Bilan sécheresse 2022	Jean Pinsach
01/02/23	DDT : Modification du fonctionnement de la DDT qui transfère la gestion des levées de la Loire aux communes	Jacques Vion Jean Pinsach
02/02/23	CDESI : Séance plénière, Propositions d'inscription au plan départemental CDESI	Jean Pinsach
01/02/23	Réunion à la DDT en vue des futurs travaux sur la Loire	Jacques Vion Gilles Vion
09/02/23	CDPENAF (DDT) : SCoT du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Loire Beauce et divers PC	Jean Pinsach
28/02/23	IBC et ABC : Réunion à Agglopolys avec l'OFB et CDPNE pour les IBC et ABC	Jean Pinsach
09/03/23	CDPENAF (DDT) : Modification PLUi du Perche et haut Vendômois, parc PV de Thenay et divers PC	Jean Pinsach
28/03/23	VISIOCONFERENCE : COPIL de coordination sur les sternes bassin de la Loire sous l'égide de la Fédération des Espaces Naturels	Gilles Vion
25/04/23	CLI : Point sur les incidents depuis la dernière réunion plénière - Grand carénage – point d'étape - Point sur les besoins en eau de refroidissement	Jean Pinsach
05/06/23	MAIRIE DE VALLOIRE : Réunion sur destruction hirondelles sur un bâtiment communal	Jean Pinsach Gilles Vion
8/06/23	CDPENAF (DDT) : Parc Agrivoltaïque de Mulsans, projet de SCoT Grande Sologne et divers PC	Jean Pinsach
20/06/23	PREFECTURE : Réunion cellule eau - Bilan sécheresse 2022	Jean Pinsach
07/09/23	CDPENAF (DDT) : Parc Agrivoltaïque de Nouan-le-Fuzelier, St Julien/Cher et divers PC	Jean Pinsach
03/10/23	CONSEIL DEPARTEMENTAL : Présentation du schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS)	Jean Pinsach
05/10/23	MAIRIE DE MER : COPIL ZPS petite Beauce	François Bourdin Jean Pinsach
05/10/23	CDPENAF : Modification du parc PV de St Jean Froidmontel et divers PC	Jean Pinsach
12/10/23	DDT : Réunion de chantier sur la dévégétalisation de l'île de l'ancien barrage	Jacques Vion
12/10/23	OFB : Réunion d'information sur « étang et biodiversité »	Aline Pardessus
26/10/23	PREFECTURE : Situation du loup en Loir-et-Cher	Jean Pinsach Gilles Vion
17/11/23	DDT : réunion d'information sur le déterrage du blaireau	Jean Pinsach
20/11/23	CDESI : Validation de la base de Loisirs du Domino	Jean Pinsach
30/11/23	PREFECTURE : Réunion cellule eau - Situation hydrologique 2023	Jean Pinsach
07/12/23	CDPENAF (DDT) : Parc photovoltaïque de Villebarou et divers PC	Jean Pinsach
11/12/23	DREAL CENTRE VAL DE LOIRE : COPIL de coordination sur les sternes bassin de la Loire sous l'égide de la Fédération des Espaces Naturels.	Gilles Vion Jean Pinsach
20/12/23	CDPNE : COPIL de préparation de l'« année du Castor »	Jean Pinsach

CDPENAF : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de Loir-et-Cher. Créée par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, cette commission émet, notamment, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

CDCFS : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

DDT : Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher.

CDESI : Commission départementale des espaces, sites et itinéraires.

ABC : Atlas de la biodiversité communale.

IBC : Inventaire de Biodiversité Communale

SCoT : Schéma de cohérence territoriale.

PLUi-HD : plan local d'urbanisme intercommunal-habitat et déplacements.

CLI : Commission locale d'information sur la centrale nucléaire de St-Laurent-des-Eaux.

DREAL : directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

PC : Permis de construire

ANIMATIONS NATURE GRAND PUBLIC

Ci-après, un tableau récapitulatif de la fréquentation de ces animations, gratuites et ouvertes à tous.

Sujet de la sortie Date	Lieu	Nombre de participants
La Grenouille rousse Dimanche 26 février	SAINT-SULPICE (Forêt de Blois)	14 personnes
Les oiseaux de l'étang de l'Arche Dimanche 12 mars	CHEMERY (Etang de l'Arche)	19 personnes
Nuit de la chouette Samedi 25 mars	VALAIRE	53 personnes
La Sologne des étangs Samedi 8 avril	NEUNG-SUR-BEUVRON	5 personnes
Batraciens en forêt de Blois Dimanche 16 avril	VALOIRE Usine Innothera	14 personnes
Libellules et consorts Samedi 13 mai (Avec collectif ADELI et CEN41)	COUTURE-SUR-LE-LOIR Varennes de Chevelu	11 personnes
Insectes Samedi 20 mai (Avec la SHN 41)	SUEVRES Etang du Domino	17 personnes
Guêpiers et pies-grièches Dimanche 28 mai	COUFFY Prairies du Fouzon	39 personnes
Les rapaces du Loir-et-Cher Dimanche 4 juin	THOURY Forêt de Boulogne	27 personnes
Les sternes dans la ville Dimanche 18 juin (Avec le CEN 41)	BLOIS	10 personnes
Plantes messicoles et mellifères Samedi 24 juin	CHATILLON-SUR-CHER	4 personnes
Découvrir les castors au crépuscule Vendredi 30 juin Vendredi 7 juillet	LA CHAUSSEE-ST-VICTOR	36 personnes
Stand Loir-et-Cher Nature Samedi 1 juillet Dimanche 2 juillet	CHAUMONT-SUR-LOIRE	40 personnes 50 personnes
Nuit de la chauve-souris Samedi 26 août	MESLAND	42 personnes
La Brenne en Automne Vendredi 11 novembre	MEZIERES-EN-BRENNE (36) (Parc naturel régional de la Brenne)	21 personnes
Les champignons Dimanches 10 et 13 décembre (Avec la SHN 41)	MONTRICHARD NEUVY	53 personnes

ETUDES NATURALISTES

■ Inventaires herpétologique et odonates de mares de la forêt de Blois (3ème année).

Vous le savez, à la demande de l'ONF région, il nous a été proposé de réaliser un inventaire écologique de mares situées en forêt Domaniale de Blois, avant des travaux de restauration réalisés par l'ONF dans le cadre du Plan de Relance du gouvernement. Une première étude, avec remise d'un rapport d'expertise batrachologique et odonatologique (coordonné et rédigé par Dimitri Multeau) avait été remis à l'ONF le 30 septembre 2021.

En 2022, une nouvelle tranche d'études a été proposée et acceptée par l'ONF (pour un montant total de 1 250 €). Il s'agissait de rechercher plusieurs espèces d'amphibiens et, encore cette année, les odonates, en forêt domaniale de Blois. S'est ajoutée, la recherche de la Fauvette pitchou, en forêts de Blois et de Russy.

Les résultats ont été, comme en 2021, encourageants, malgré le contexte météorologique très difficile, surtout pour les

odonates. 10 espèces de batraciens ont été observées ou entendues sur le massif boisé avec une présence confirmée de **la Grenouille rousse** (*Rana temporaria*), et un cortège de tritons très intéressant.

Pour les odonates, les résultats sont encore plus faibles qu'en 2021. Ainsi, il n'a toujours pas été permis de faire un inventaire précis des espèces accueillies sur le massif forestier de Blois. Le déficit d'eau dans la forêt semble devenir un phénomène régulier. 13 espèces ont pu toutefois être observées sur les mares en 2022 sans intérêt patrimonial particulier. A noter toutefois une rare observation d'un individu imago de Gomphe serpentín (*Ophiogomphus cecilia*), sur Chouzy-sur-Cisse.

Nous avons essayé de compléter cet inventaire, malheureusement les conditions climatiques se sont avérées encore plus critiques que les 2 années précédentes avec un niveau de sécheresse jamais atteint de mémoire de forestier. Les 2/3 des mares étaient complètement asséchées dès le mois de mars et le peu qui restaient en eau avaient un niveau si faible qu'elles n'ont pas permis aux larves de se développer en nombre suffisant pour un renouvellement des populations d'amphibiens et des libellules.

(Ont participé à cette étude : Dimitri Multeau, Dominique Hemery, Jean Pinsach et Jacques Vion).

■ Publication d'un ATLAS DES MAMMIFERES SAUVAGES DE LOIR-ET-CHER

Aujourd'hui, notre ami et collègue naturaliste Michel GERVAIS, de Perche Nature, a publié un atlas recensant les mammifères sauvages présents en Loir-et-Cher

Nous avons modestement participé à ce travail, notamment, en fournissant des photos (Gérard Fauvet). Michel Gervais* a ainsi accumulé 37 000 données, entre 2000 et 2022. On dénombre dans le département 74 espèces de mammifères sauvages, dont, notamment, une dizaine de carnivores et une vingtaine de chauves-souris...

Il est mis en vente en ce début d'année au prix de 20 €

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration n'est actuellement pas au complet (soit 11 personnes).

Voici les dates de réunion du CA : 9 janvier, 27 février, 3 avril, 15 mai, 26 juin, 4 septembre, 27 novembre

Dates de réunion du bureau : 30 janvier, 13 mars, 17 avril, 5 juin, 25 septembre, 16 octobre, 6 novembre et le 18 décembre.

Je rappelle que les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à tous, adhérents ou sympathisants.

ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE

La **54ème assemblée générale** de l'association s'est déroulée, **le samedi 18 mars 2023**, à BLOIS (salle du Pavillon, 3 rue Dupré), en présence de 38 adhérents (et 22 pouvoirs). Les rapports d'activité et financiers ont été approuvés à l'unanimité. Les 5 membres du conseil d'administration sortants qui se représentaient (*Fanny FRAZIER, Monique HERVAT, Dimitri MULTEAU, Alain POLLET et Gilles VION*) ont été réélus à l'unanimité pour deux années (2023 et 2024). *François BOURDIN, Bernard DUPOU* n'ont pas souhaité se représenter.

A noter que nous avons adressé à la préfecture, en octobre 2022, notre demande de renouvellement de l'agrément préfectoral « protection de l'environnement », au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement, pour une nouvelle période de cinq ans et malgré plusieurs relances téléphoniques et par courrier recommandé avec AR toujours aucune nouvelle à ce jour de février 2024 (ce problème est valable pour toutes les associations de protection de la nature du département).

COMMUNICATION INTERNE

Les informations sur les activités de l'association sont présentées sur notre site Internet, mis à jour régulièrement. Merci à Gérard Fauvet, chargé de la tenue du site. Le site vous permet de vous informer rapidement sur la situation des activités extérieures et les sorties à venir.

Le bulletin annuel entièrement en couleur (118 pages) a été édité comme chaque année, et diffusé aux adhérents dès le mois de mars. Je rappelle encore une fois que cette publication annuelle est déposée à la Bibliothèque nationale de France (BNF), au titre du Dépôt Légal, ainsi que transmise à la bibliothèque du MNHN de Paris (et adressée à de nombreux organismes et associations de la région). Merci à tous les rédacteurs pour les différents articles toujours bien illustrés grâce à la photothèque des adhérents, en particulier Gérard Fauvet. La mise en page a été encore une fois réalisée par Jean Pinsach, et la relecture des articles est l'œuvre de Sylvette Lesaint. Un grand merci à tous.

A noter que, pour rester en contact avec les adhérents, nous essayons de faire passer des informations, par mail.

COMMUNICATION EXTERNE

Plusieurs articles évoquant les activités de l'association sont parus dans la Nouvelle République notamment sur le suivi des sternes et l'action busards en Petite Beauce.

Par ailleurs, nous avons pu participer cette année 2022 à plusieurs manifestations publiques, avec un beau stand présentant nos activités, avec distribution de dépliants et vente de livres, en particulier lors de la « Journée nationale des forêts », le **19 mars**, en bordure de la forêt de Boulogne, (organisée par l'ONF).

Jean PINSACH

CHRONIQUES CLIMATOLOGIQUES 2023 DANS LE BLESOIS

Janvier : Si durant la première quinzaine, en continuité de la fin d'année précédente, les températures étaient nettement au-dessus des normales saisonnières, elles ont chuté brutalement dès le début de la deuxième pour réintégrer la normalité hivernale, en atteignant des valeurs franchement négatives. Un froid sec a succédé sans transition à un temps doux et humide. Il en sera ainsi jusqu'à la fin du mois où il faudra attendre le dernier jour pour une remontée et atteindre la moyenne annuelle en cette période de l'année. Les précipitations s'annoncent d'ores et déjà déficitaires pour la saison. Or, les pluies d'hiver sont efficaces pour pénétrer dans le sol et alimenter les nappes phréatiques, qui restent encore à ce jour déficitaires de près de 80 % à l'échelle de l'hexagone. En surface notre région a connu un bon rattrapage pluvieux, mais il ne faudrait pas que les mois suivants soient déficitaires, car la situation avant l'été serait à nouveau problématique.

Février : La pluviométrie reste toujours aussi faible et le déficit hydrique s'installe peu à peu. En cette première semaine, les températures oscillent autour de la moyenne annuelle pour la saison. Les nuits sont froides et le soleil de la journée n'arrive pas à réchauffer l'atmosphère refroidie par la bise venue du nord-est. Dès la deuxième semaine le temps se radoucit jusqu'à atteindre à la fin de la deuxième décennie des températures anormalement élevées pour la saison, avec un ensoleillement printanier et des pluies dont l'absence devient inquiétante. Si l'on sort du cadre local, la situation au niveau national est encore plus préoccupante.

La France a atteint le mardi 21 février un record dont on se serait bien passé, son trentième-et-unième jour d'affilée sans pluie, selon Météo-France, soit le nombre de jours où la moyenne des précipitations sur l'ensemble du territoire n'a pas dépassé le seuil marginal de 1 millimètre. Jamais la pluie n'avait déserté l'hiver durant plus de vingt-deux jours, une durée observée en 1989.

Le maximum toutes saisons confondues – trente et un jours au printemps 2020 – pourrait être dépassé. Pour « recharger » les sols et les nappes souterraines déjà taries par un été suivi d'un automne particulièrement sec, il faudrait qu'avant la mi-mars la pluie soit abondante et soutenue.

L'actuelle sécheresse hivernale, jamais enregistrée aussi longtemps et si tôt dans l'année, est-elle un nouveau symptôme du réchauffement climatique ?

Une chose est sûre : cette saison ne relève plus de l'exception, elle ne fait que succéder à de nombreux mois caractérisés par des déficits pluviométriques marqués. En remontant sur une année, le dernier hiver (– 15 %) déjà, puis le printemps (– 40 %), l'été (– 25 %) et l'automne (– 10 %) avaient souffert de précipitations largement inférieures aux moyennes saisonnières. Aucune période de l'année n'est désormais épargnée par la sécheresse.

Mars : en ce début de mois, nous sommes dans la continuité du mois de février. Le temps froid et sec se maintient. C'est seulement à la fin de la première décennie que le vent, virant du nord-est à l'ouest, nous apporte les premières pluies depuis bien longtemps, à tel point que les journalistes météo signalent avec soulagement le retour du "mauvais temps". Ces pluies s'accompagnent d'une hausse des températures. La première quinzaine se termine avec des températures en hausse constante depuis une semaine sous influence atlantique alimentée par des vents forts. Les pluies sont très irrégulières d'une commune à l'autre.

La deuxième quinzaine est beaucoup plus instable, avec de fortes bourrasques de vents venus d'ouest accompagnés par des pluies sous forme de nuées plus ou moins violentes. Les températures sont fluctuantes, mais de saison. Enfin un mois de mars "normal" comme nous n'en n'avons pas connu depuis longtemps.

Avril : La normalité saisonnière se maintient durant toute la première décennie. Aussi bien les températures que la pluviométrie varient autour de valeurs conformes à la saison. La petite gelée nocturne du 5 avril (–3°C) ne semble pas avoir porté préjudice aux productions agricoles.

Avril 2023 a été un mois quasi normal. Pour la première fois depuis un an, les températures de ces trente derniers jours ont été presque conformes aux moyennes de saison, quelques dixièmes au-dessus seulement contre autour d'un degré les mois précédents. D'où peut-être l'impression d'avoir eu plus froid que d'habitude.

Mai : La "normalité" semble se poursuivre en cette première quinzaine de mai. Même la végétation est au diapason. Les pluies régulières du mois dernier maintiennent une végétation haute et dense mais une floraison plus tardive que ces dernières années. Toutefois, un vent permanent de nord-est, plus ou moins fort, qui sévit depuis plusieurs semaines, assèche rapidement les sols superficiels.

La deuxième quinzaine n'est marquée par aucun fait remarquable si ce n'est la persistance des vents de nord-est qui contribuent fortement à l'assèchement des sols et ce malgré des températures qui restent dans les normes saisonnières. Le déficit hydrique cumulé du mois de mai atteint les 40%.

Juin : de la mi-mai au 12 juin, la station météo de Blois-Le Breuil n'a pas enregistré la moindre goutte de pluie, ou si peu, alors qu'un vent d'est persistant et soutenu dessèche les champs et les jardins. Compte tenu des déficits antérieurs et même si le printemps s'est avéré plutôt arrosé, revoilà donc venu le temps des restrictions. Le préfet de Loir-et-Cher déclenche le niveau d'alerte pour 5 zones dans le département, en application de l'arrêté-cadre sécheresse. À savoir les bassins de la Braye, la Brenne, la Masse, la Cisse amont et les affluents de Loire aval. C'est dans la nuit du 12 au 13 juin que s'est abattu un violent orage très localisé sur Blois, précédé par des températures caniculaires.

A partir de la mi-juin nous sommes entrés dans une phase pluvieuse constituée d'averses violentes et de pluies fines, entrecoupée de périodes ensoleillées qui maintiennent une température élevée. La quasi-intégralité de cette eau est pompée par la végétation et le ruissellement sur un sol trop sec et ne règle en rien le niveau très faible de la nappe phréatique qui reste dramatiquement bas.

La deuxième quinzaine se termine par des températures et une hydrométrie dans des valeurs conformes aux moyennes saisonnières.

Juillet : La première quinzaine est atypique par rapport aux dernières années avec une période où l'ensoleillement a été faible et les températures relativement basses. La pluviométrie a été généreuse mais nous avons évité les orages localement.

La deuxième quinzaine a été à l'image de la première avec toutefois un renforcement du vent qui s'est maintenu presque tout le mois de juillet.

En Europe, une canicule très sévère a affecté le sud, alors que le nord a subi un temps qu'on peut qualifier de maussade.

Au niveau mondial, ce mois de juillet est le plus chaud jamais enregistré. On peut donc se dire privilégiés à moins d'avoir passé ses vacances sur les plages bretonnes ou normandes.

Août : Avec des températures qui avoisinent les 17°C en milieu de journée, ce plein été ressemble fortement à un plein automne, d'autant plus qu'elles s'accompagnent souvent d'épisodes pluvieux et ventés.

Le début de la deuxième décennie s'annonce lui, plus en adéquation avec la période dans laquelle nous sommes. Cette période se terminera par des orages et une montée des températures qui annoncent l'arrivée de la canicule qui sévit actuellement le sud de la France et l'ensemble du bassin méditerranéen.

Dès le début de la troisième décennie, la canicule annoncée est là. Elle sera de courte durée chez nous puisqu'en fin de mois nous perdons une vingtaine de degrés en deux jours.

Septembre : Dès le premier jour du mois la canicule s'installe à nouveau avec des températures comprises entre 30 et 35°C. Cette période durera jusqu'aux premiers jours de la deuxième décennie où elle sera suivie d'orages plus ou moins violents avec une baisse salutaire des températures.

Cette baisse a été elle aussi de courte durée. Très rapidement les températures ont progressé jusqu'à atteindre des niveaux proches de la canicule. Ce n'est que vers la fin du mois, qu'elles sont revenues à des valeurs normales pour aussitôt reprendre leur ascension. Les précipitations quoique légèrement déficitaires ont été proches de la normalité.

Octobre : La première décennie sera dans la continuité de la dernière de septembre, c'est-à-dire chaude et sèche. La deuxième décennie sera nettement plus fraîche et humide. Nous retrouvons des conditions climatiques normales pour la saison. Ces conditions climatiques se poursuivront tout au long de la troisième décennie. Globalement ce mois d'octobre aura été conforme à la tradition. Si les nappes phréatiques restent encore à un niveau bas, gageons que les pluies automnales remédieront, du moins en partie, à cet état de fait.

Novembre : Le mois commence fort. La tempête dénommée Ciaran arrivée par l'ouest, accompagnée de vents violents dépassant les 200 km/h, ravage les côtes bretonnes et vendéennes avant de se déplacer vers l'intérieur du pays en perdant de sa violence. Si localement les dégâts sont peu importants, au niveau national les dégâts sont plus importants que ceux occasionnés en 1999 par Lothar et Martin au lendemain de Noël. A Ciaran a succédé Domindos moins violente mais qui a amplifié les ravages de la première. Le calme succède à la tempête et l'heure est venue de compter les dégâts. De nombreuses régions sont sous l'eau mais la nôtre est épargnée et les nappes phréatiques sont en phase de recharge. C'est le seul bénéfice que nous retiendrons de cette période. La quinzaine se termine dans une humide douceur.

Au début de la deuxième quinzaine de novembre, d'après Météo France nous en étions à 32 jours consécutifs de pluies, variables suivant les régions. La nôtre a été bien arrosée mais sans excès par rapport à d'autres. Quant aux températures, elles se sont maintenues dans des valeurs proches des moyennes de saison.

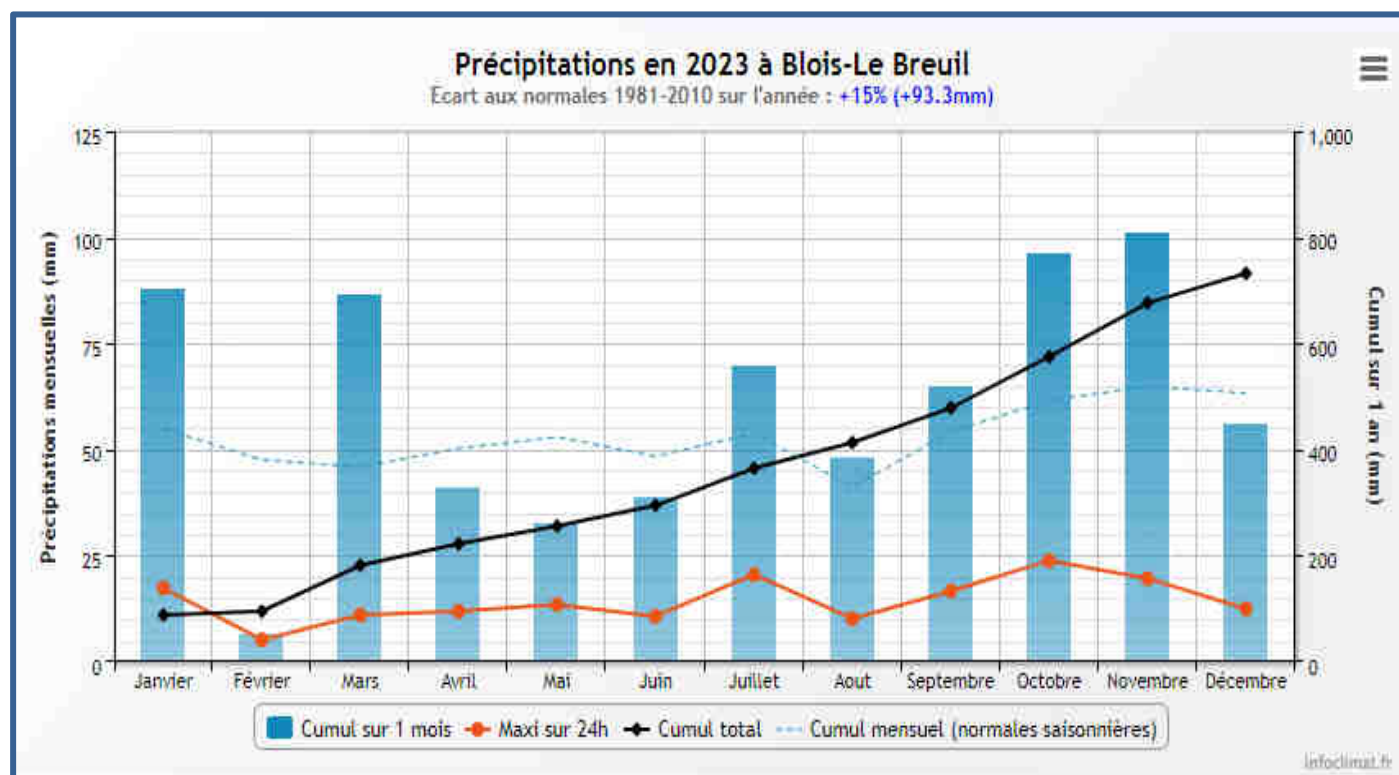
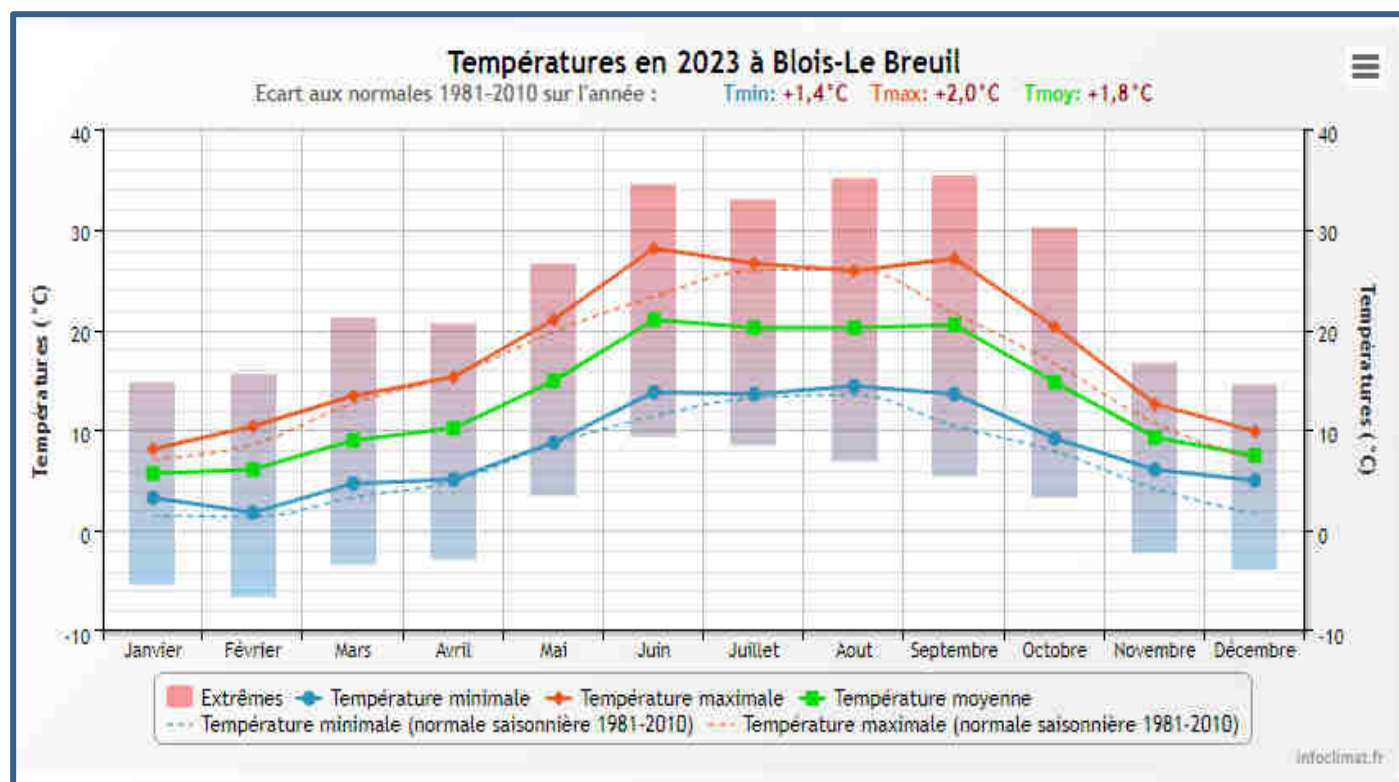
Décembre : La première quinzaine reste dans la continuité des conditions météorologiques de celles que nous avons eues en novembre. La deuxième quinzaine voit la pluviométrie diminuer en intensité même si le temps reste maussade. Les températures quant à elles sont légèrement au-dessus des normales saisonnières.

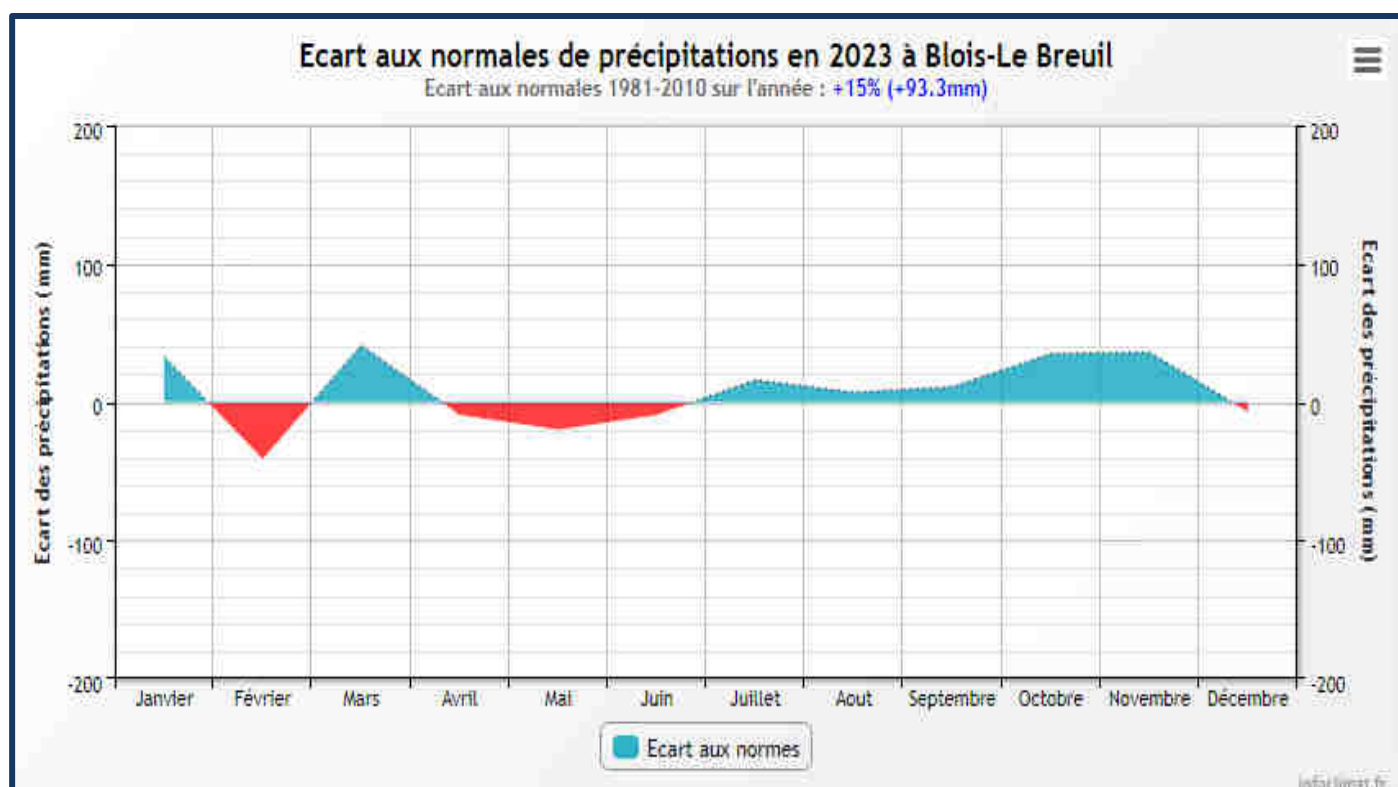
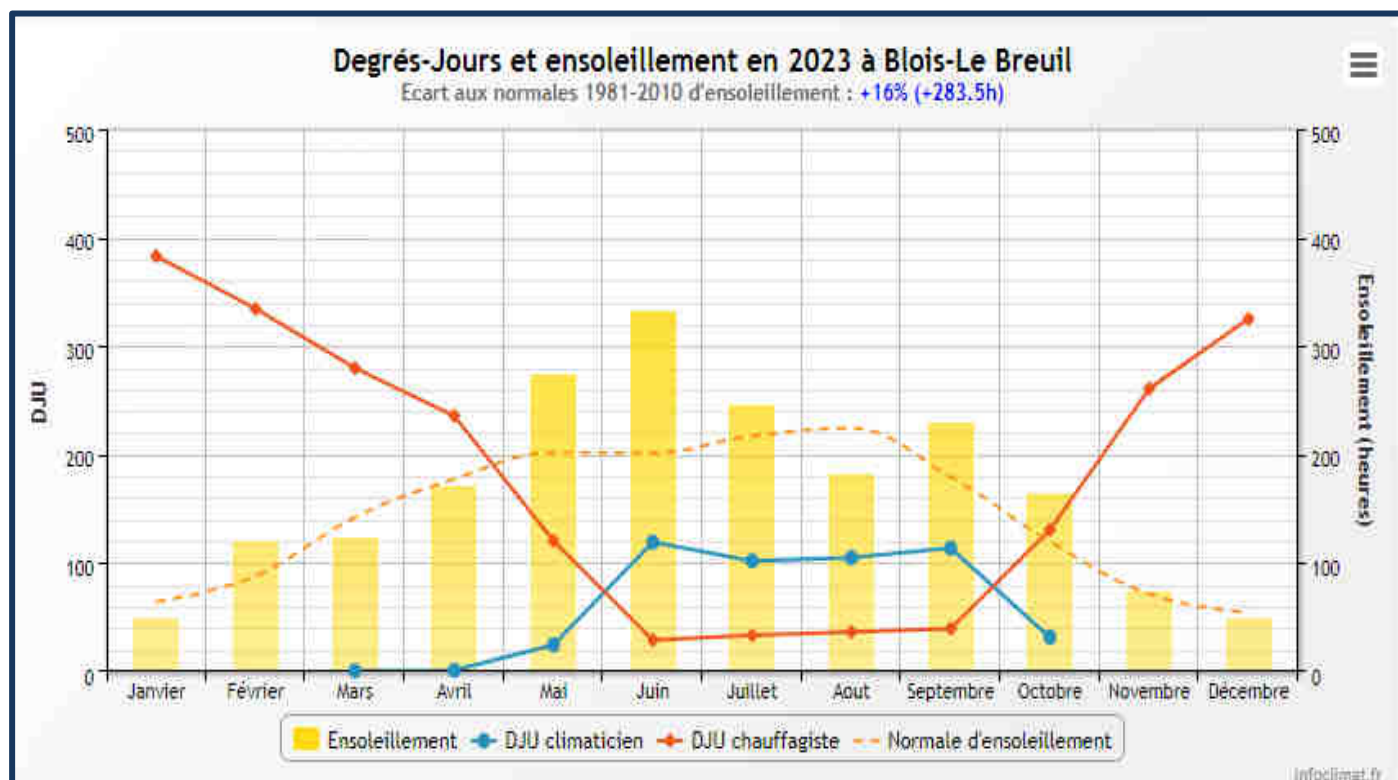
Les aléas climatiques de ce dernier trimestre permettront à notre région de faire de cette année 2023 une année dans la moyenne proche de ce qu'étaient les années de la fin du siècle dernier si ce n'était des variations importantes entre les périodes de sécheresse et celle d'inondations.

Jean PINSACH

RELEVES CLIMATOLOGIQUES EN 2023

DANS LE BLAISOIS





En conclusion :

D'après les graphiques ci-dessus, en se référant sur les données moyennes observées les 30 dernières années de référence (1981-2010), on peut en déduire en données annuelles :

- Températures moyenne en 2023 **+1,8°C**
- Précipitations en 2023 **+15%**
- Degrés/jours ensoleillement en 2023 **+16%**

Jean PINSACH

Tous les graphiques et organigrammes sont disponibles à la consultation sur le site :
<https://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2021/blois>

Sécheresse 2022-2023

Période exceptionnelle ou annonciatrice de ce que nous réserve l'avenir ?

Toujours est-il que suite à la situation de stress hydrologique subi dans l'ensemble de l'hexagone durant l'année 2022, les préfetures ont élargi le cercle des consultations et d'information sur la gestion de l'eau, aux différents acteurs de la société civile, et ce depuis le début de l'année 2023. C'est à ce titre que notre association, Loir-et-Cher Nature, s'est trouvée à assister à ces réunions.

La sécheresse 2022 en France et en quelques chiffres :

- **93** départements sur 96 soumis à des restrictions d'usage de l'eau fin août, dont 79 en crise
- **3ème** printemps le plus chaud et le plus sec jamais enregistré
- **33** jours de vague de chaleur (record depuis 1947)
- **19 %** en moins de précipitations de septembre 2021 à avril 2022
- **84 %** en moins de précipitations en juillet 2022 (mois de juillet le plus sec jamais enregistré)

Sources météo France

Si l'on s'en tient au niveau local, l'année 2023 débute avec une situation déjà tendue, voire critique, en matière de sécheresse. Les nappes phréatiques sont au plus bas, le niveau des barrages en soutien d'étiage de la Loire loin d'être à leur niveau normal en cette période de l'année avec Naussac à moins de 30 %, mais Villerest, par on ne sait quel miracle, à son taux de remplissage normal de 90% et des sols particulièrement secs.

Compte tenu de cette situation, la première réunion du CRE (Comité Ressource en Eau) s'est tenue le 16 janvier 2023 à la préfecture. C'était l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et par retour d'expérience, anticiper les actions sur l'année qui commence.

Pour savoir où on va, il faut d'abord savoir d'où on vient. En vertu de cet adage, petit retour dans l'année 2022.

Le 21 avril 2022, le préfet de Loir-et-Cher signe l'arrêté N° 41-2022-04-21-00007 "relatif aux mesures exceptionnelles de limitation ou suspension provisoire des usages de l'eau en période de sécheresse en Loir-et-Cher".

Evolution des niveaux d'alerte

DCR	Crise
DAR	Alerte renforcée
DSA	Alerte
	Vigilance

Ce sont les débits des eaux de surface de certaines rivières et les mesures piézométriques des nappes souterraines qui déterminent le déclenchement des seuils d'alerte.

Station de référence	DSA (en m³/s)	DAR (en m³/s)	DCR (en m³/s)
NORD LOIRE			
L'Aigre à Romilly-sur-Aigre	0,25	0,19	0,14
Le Loir à Villavard	3	2,5	2
Le Loir à Durtal	5,5	4,5	4
La Braye à Valennes	0,35	0,3	0,25
La Brenne à Villedômer	0,33	0,3	0,21
L'Ardoux à Lailly-en-Val	0,05	0,035	0,02
Les Mauves à Meung-sur-Loire	0,5	0,45	0,34
La Cisse à Coulanges	0,4	0,29	0,25
La Cisse à Nazelles-Négron	0,6	0,48	0,36
SUD LOIRE			
La Masse à Souvigny-de-Tourainr	0,33	0,3	0,24
Le Beuvron à Montrieux-en-Sologne	0,125	0,11	0,095
Le Cosson à Chailles	0,45	0,36	0,27
Le Cher à Selles-sur-Cher	7	6,25	5,5
La Sauldre à Pruniers-en-Sologne	1,5	1,3	1,25
Le Fouzon à Meusnes (gué au loup)	0,7	0,6	0,49

Application spécifique à l'agriculture :

DCR	Interdiction d'arrosage deux jours par semaine
DAR	Interdiction d'arrosage 3 jours par semaine
DSA	Interdiction totale des prélèvements
	Vigilance

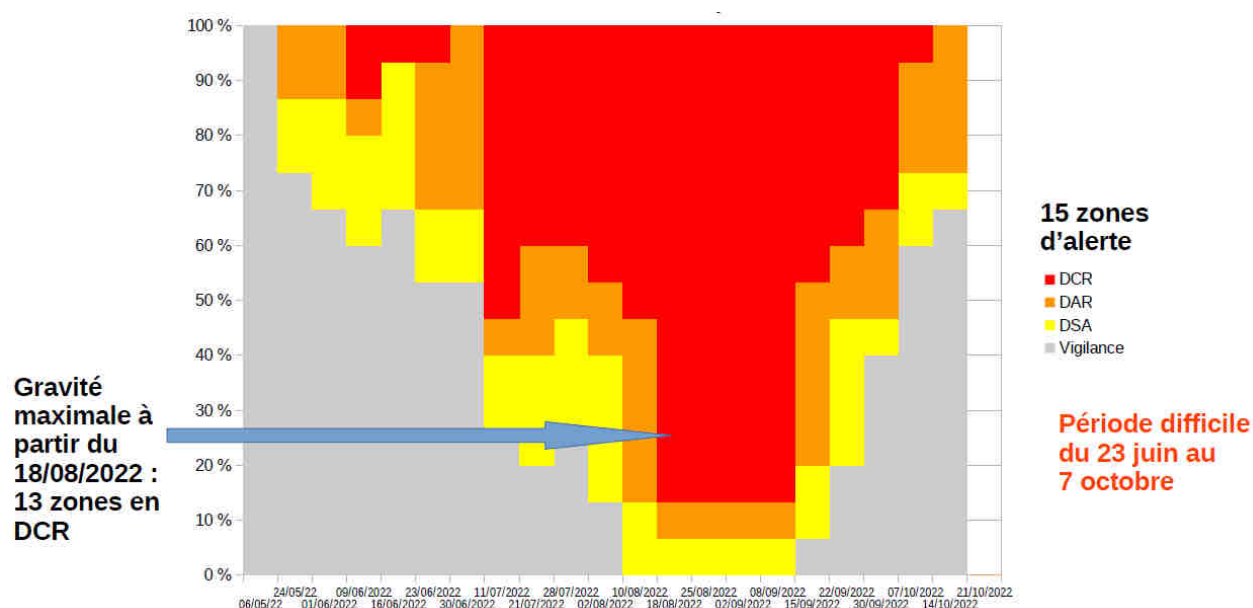
Ces trois niveaux impactent aussi les usages industriels, collectivités et citoyens. Pour les mesures détaillées :

https://www.loir-et-cher.gouv.fr/contenu/telechargement/26653/165980/file/20220407_PPT+revisionAPC.pdf.

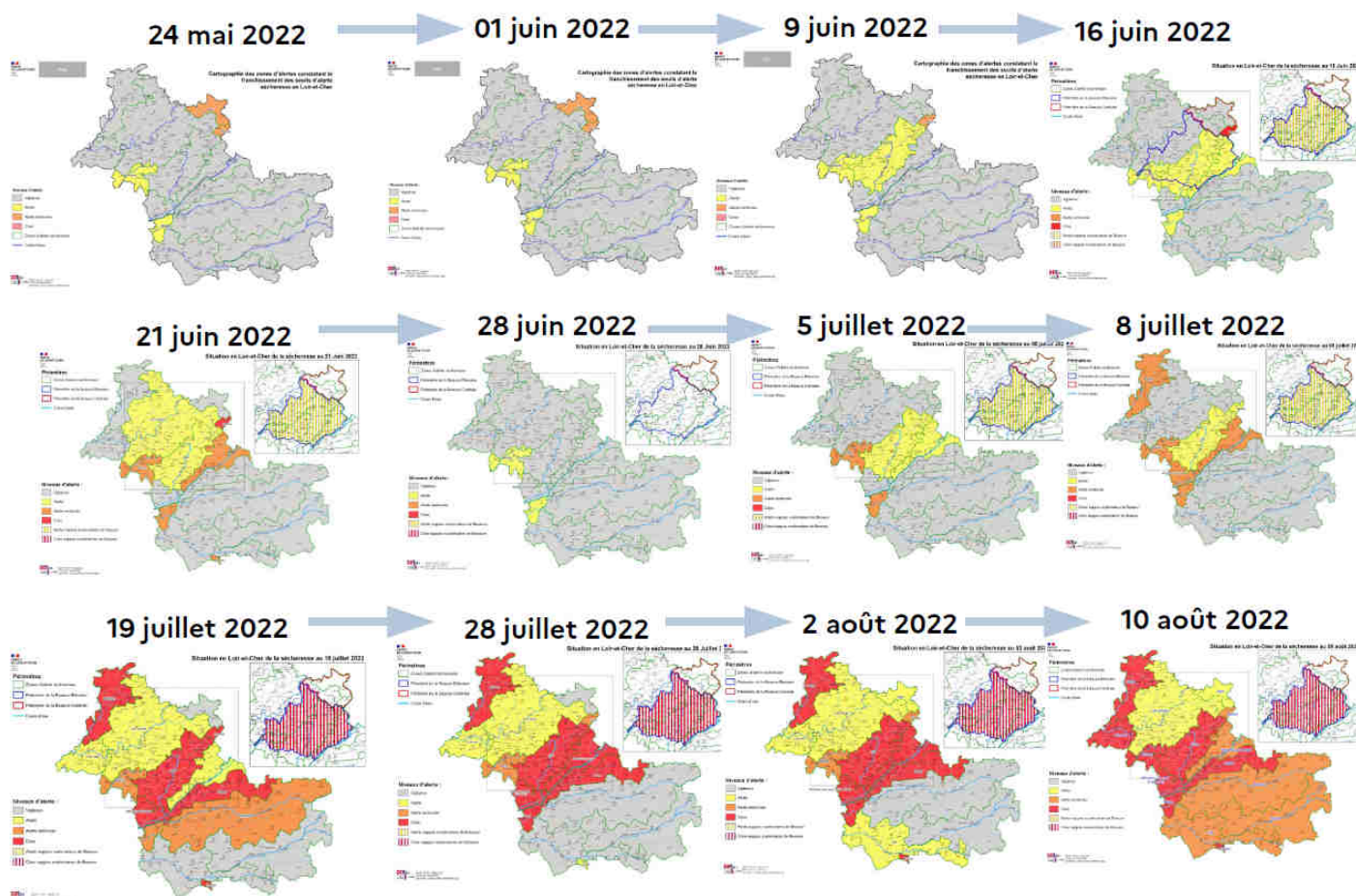
Les niveaux seront ajustés au fil du temps par des arrêtés "sécheresse".

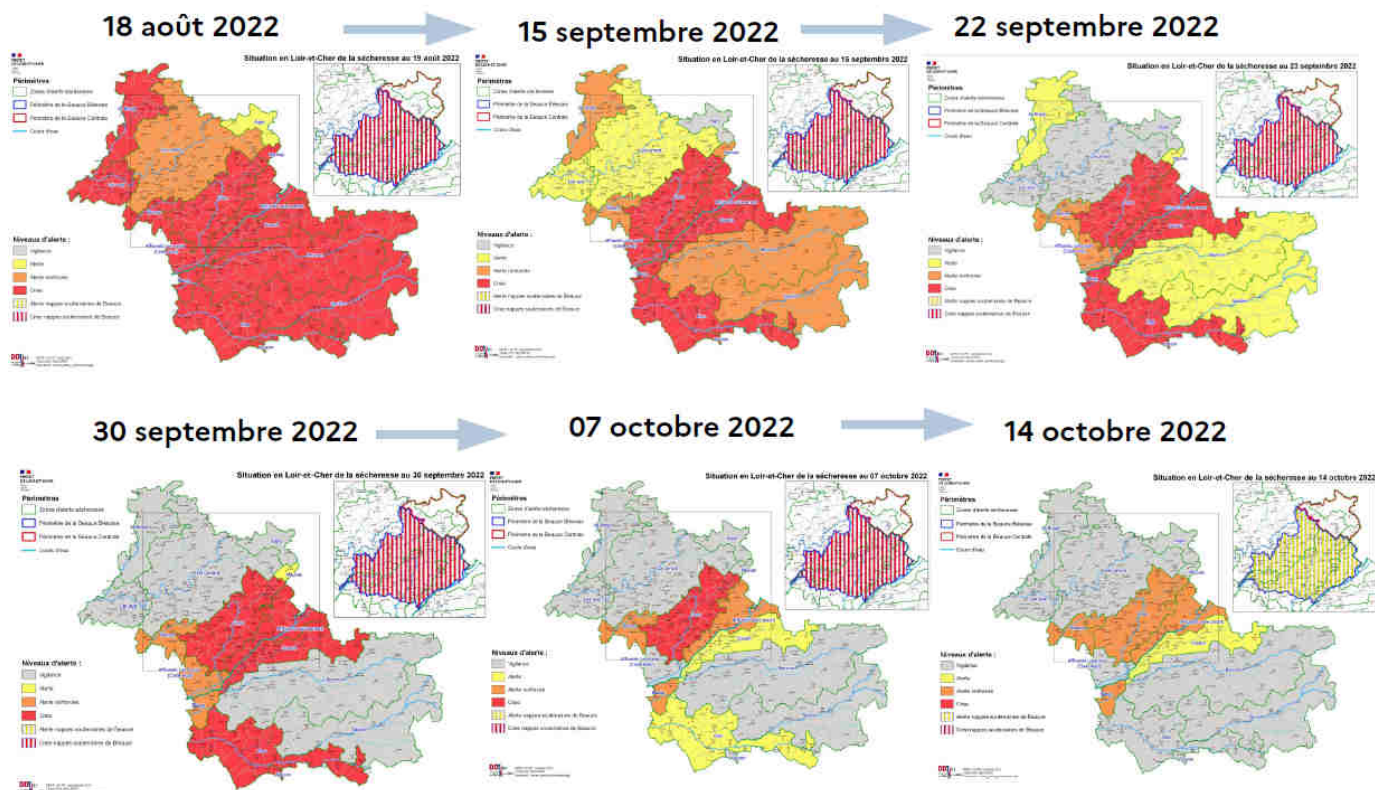
Bilan de l'application de l'APCS (Arrêté Préfectoral Cadre Sécheresse) du 21 avril 2022

- Vigilance déclenchée le 6 mai 2022
- 18 arrêtés « sécheresse » qui se succèdent du 24/05 au 14/10
- Arrêté de levée de sécheresse pris le 21/10/2022

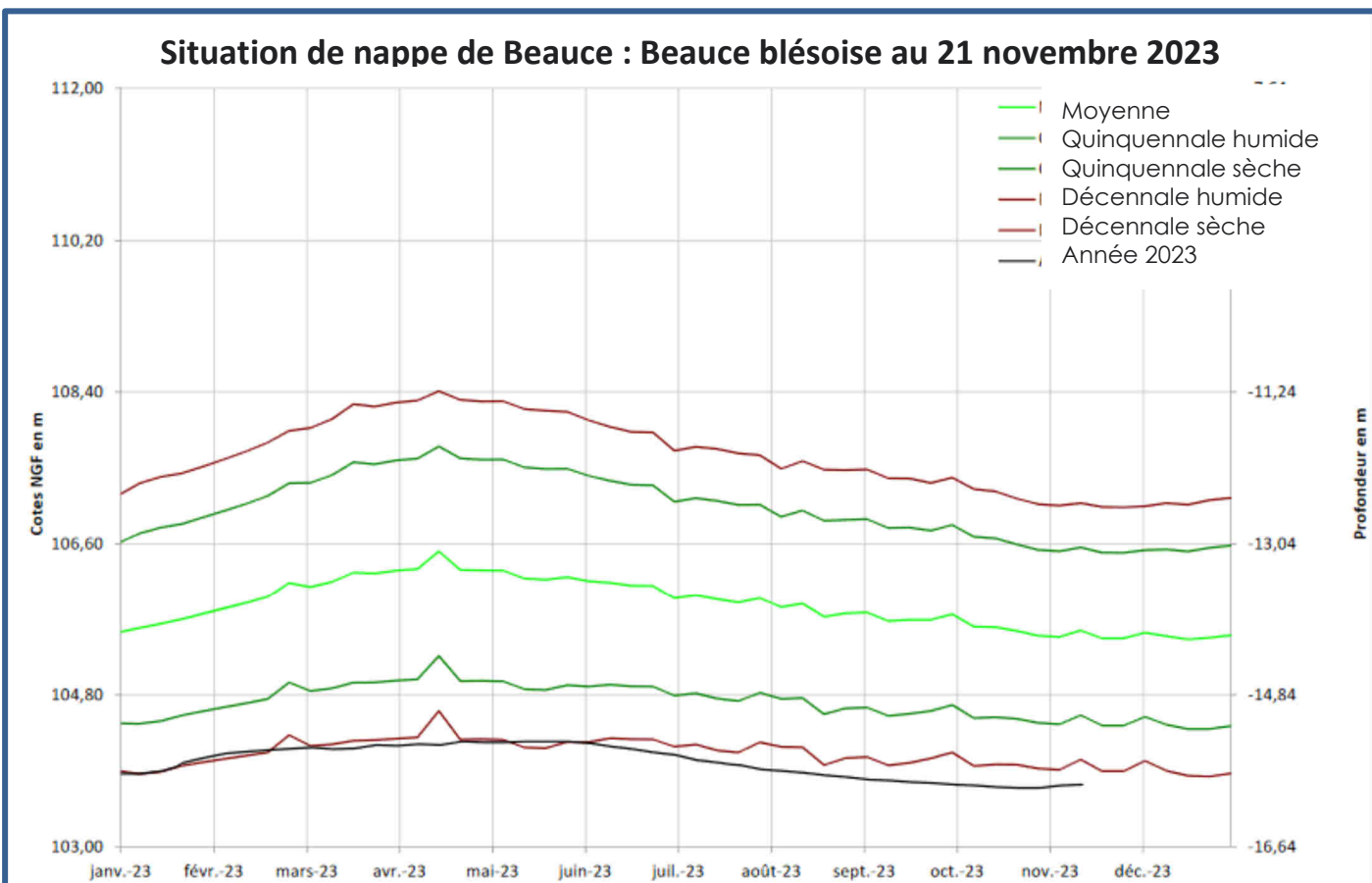


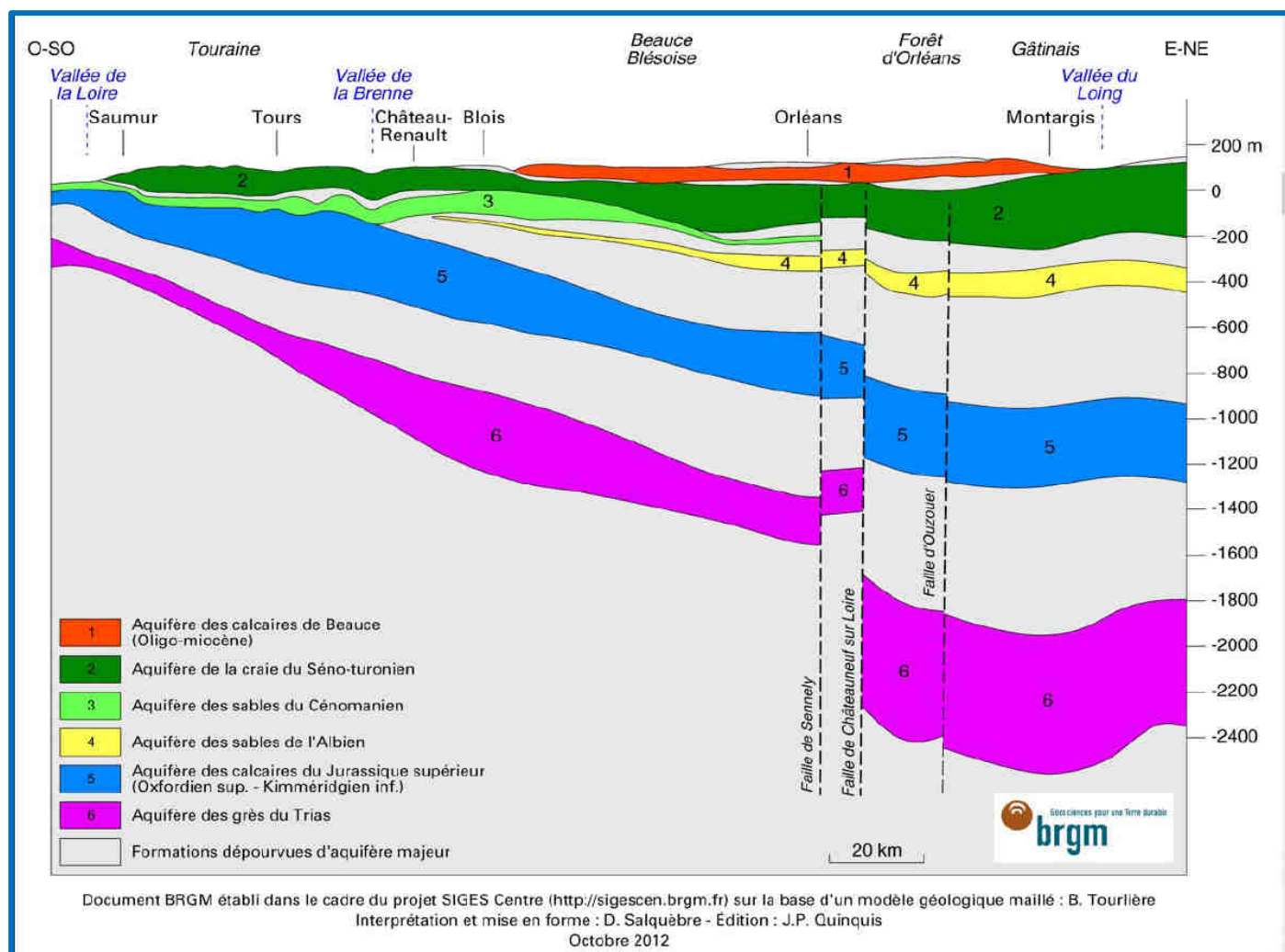
Evolution de l'état de crise hydrologique dans le Loir-et-Cher



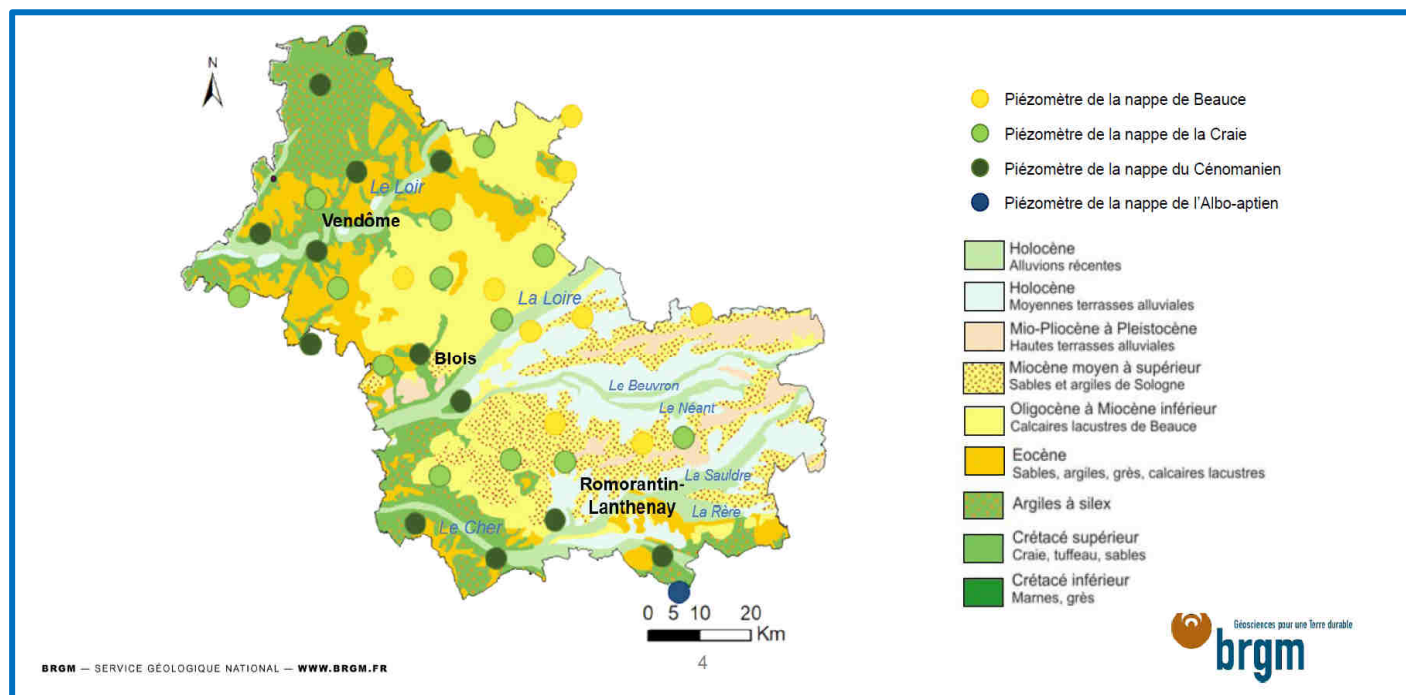


Outre les eaux de surface, notre région est abondamment pourvue de nappes phréatiques plus ou moins profondes et en plus ou moins bon état, qu'il soit quantitatif ou qualitatif. Leur remplissage est fonction de la quantité de pluies en période hivernale. Dès la fin mars, c'est la végétation qui absorbera toute l'eau qui tombera du ciel.





Principales nappes et points de mesures piézométriques



A la date de clôture de cet article nous ne disposons pas du bilan 2023
Les tableaux sont extraits du site du BRGM sur autorisation.

Jean PINSACH

FAUCONS CRECERELLES ELECTROCUTES :

intervention d'ENEDIS, le 10 février 2023, à Vallières-les-Grandes



Photos G. Fauvet (Loir-et-Cher Nature)

Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) est l'un des 14 rapaces diurnes qui peuvent être observés dans notre département. Mais qu'en est-il exactement pour lui à Vallières les Grandes ?

Petit rapace dit des « milieux ouverts et semi ouverts », ce sont 80 % des 4000 ha de la commune, hameaux compris, qui lui sont favorables car il n'apprécie, excepté les lisières, ni les boisements ni la forêt.

Parmi les couples qui se reproduisent sur notre commune, certains (dits sédentaires) hivernent sur place, les autres que l'on ne peut pas vraiment considérer comme migrateurs stricts, nous quittent en fin d'été et s'éloignent un peu plus au sud, rarement à plus de 100 km. Quelques-uns peuvent rejoindre l'Espagne, le Portugal, rares sont ceux qui atteignent l'Afrique du Nord. Des hivernants venus d'Europe du Nord, migrants stricts, peuvent aussi y séjourner plus ou moins longtemps en mauvaise saison, avant de rejoindre le sud-ouest de l'Europe voire l'Afrique du Nord. **(Sources : Atlas**

des Oiseaux Migrateurs de France 2022. LPO). Tout ce petit monde se croise chez nous sans que l'on s'en rende vraiment compte.

Avec la Buse variable, c'est le rapace diurne le plus courant. Le domaine vital d'un couple varie selon les milieux et en fonction de la densité de micromammifères présents. Sur la commune, on peut l'estimer à 100 hectares, soit un potentiel d'une trentaine de couples reproducteurs à rapprocher des 1700 couples estimés sur les 297 communes du département Loir-et-Cher **(Les Oiseaux du Loir-et-Cher, 2007 éditions Cherche Lune).**

On peut le voir de l'aurore au grand crépuscule, le plus souvent vers midi. Il est soit posté sur son poteau, soit en équilibre sur un fil, soit juché sur la pointe d'un pignon d'où il scrute inlassablement, la tête légèrement de côté, le sol. On peut aussi le surprendre en un vol dit de « Saint-Esprit » (vol battu stationnaire) sur une jachère, un chaume, une bordure de fossé.... Tout cela, parce que son obsession, c'est le campagnol des champs, sa proie favorite.



Photos G. Fauvet (Loir-et-Cher Nature)



Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) Photo J. Pinsach

Il complète occasionnellement son menu avec des petits oiseaux (passereaux), des reptiles (lézards....) de gros insectes de type hannetons...

Les parades nuptiales peuvent commencer fin janvier pour les sédentaires et s'étaler tout le printemps avec l'arrivée progressive des migrants. Il ne construit pas de nid, pond de 3 à 6 œufs en hauteur, dans un vieux nid de corneille, une cavité, sur une corniche ou sur le rebord de fenêtre d'une vieille bâtisse....

A partir des 293 observations réalisées sur la commune depuis 2014, voilà les secteurs que j'ai pu retenir sans avoir de vraies certitudes sur l'emplacement exact des nids à quelques exceptions près.

Secteurs par lieux-dits	Nombre de sites	Secteurs par lieux-dits	Nombre de sites
Beau Soleil, Mes Adieux, La Belle Etoile	1	Le Moulin à vent, La Bretonnière, La Gougeonnerie, Le Montbourg sud,	1
Bon Courage Nord, Bout, La Lève	1	La Hubardière Sud, La Croix Blanche	1
Bon Courage Sud, Croix de Beugnon	1	Subleine ouest, La Fumardière	1
La Genaudière nord, petit Houssau, Grand Houssay	1	La Rouillonnerie Nord, Fosse de Couleuvreux	1
La Genaudière sud ouest, Grand Lay, La Closerie N	2	La Haute Champagne nord, La Croix Fortier, autour cimetière	1
La Bigosserie Sud, Le Bourrichon, Fardeau, Les Bignolets	1	La Haute Champagne Sud, Bard N	1
La Bigosserie NW, Lereau du Bois, La Piodière	1	La Gentinière, La Rochette sud	1
La Benardière sud, Les Angeneaux	1	Les Ventes, Les Jardeaux	1
La Hutterie, La Boucherie	1	Les Prés Nord, Lereau Marion, Le Buisson Saint Martin	1
La Gendrie N, Château d'eau, La Bruyère, Le Plessis	2	Les Prés est, La Giberie ouest	1
La Billefterie, Les Monnaies, La Thomasserie	2		10
	16		
TOTAL		26	



A titre anecdotique, on peut signaler que le silo AXEREAL de la Belle Etoile a hébergé une nichée comme en témoignent les deux poussins trouvés par Laurie, tombés sur le quai, au pied de la goulotte de chargement, le 15 juin 2022 dont un seul des deux a survécu grâce à elle. Manifestement, ils étaient nés durant la période d'inactivité du silo et avaient été, de fait, délogés avec la reprise d'activité du site, en vue de la collecte des orges d'hiver dont la moisson présentait des records de précocité.

Un travail de recherche plus précis des nids de fin janvier à fin juin, permettrait de conforter tout cela et pourrait permettre un suivi dans le temps, de la dynamique de la population sur la commune. Le concours des habitants pourrait

être d'une grande utilité et constituerait une activité originale.



Photos Laurie Reboul

Pour le Faucon crécerelle comme pour beaucoup de rapaces, la principale menace, reste les **électrocutions sur les lignes EDF-ENEDIS** moyenne tension de 20000 volts (MT).

Elles sont de deux ordres :

⚡ **Pour les grands rapaces type buses ou milans de grande envergure (1,40 m)**, c'est en vol que la décharge électrique les foudroie au moment où les 2 ailes touchent 2 fils de phase écartés de 80 cm. Cela arrive quand ils veulent traverser les lignes soit pour se poser en dessous, soit, quand à terre sous les fils, ils s'arrachent pour prendre de l'altitude. Là on voit que contrairement à ce qui va suivre, les fils de phases ne sont pas suspendus mais posés sur les isolateurs et que ce poteau béton par contre, ne présenterait pas de danger pour un oiseau qui se poserait sur son sommet. Le Milan royal trouvé mort au pied de ce poteau, a bien été victime d'avoir touché en vol, au moins 2 câbles simultanément.



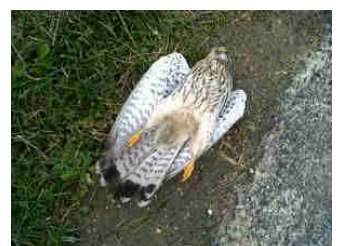


Vallières les Grandes, lieu-dit Le Plessis sud-ouest, Milan royal (*Milvus milvus*) électrocuté le 28 novembre 2018.

Photographies : François Bourdin

✚ **Pour le Faucon crécerelle (32 à 35 cm de hauteur pour 65 à 83 cm d'envergure) :** ils ont la fâcheuse habitude de se poser au sommet du poteau béton et non pas sur la pointe du V de l'armature métallique. De ce fait ils se trouvent donc en contact direct avec la « terre » au sens électrique du terme. Dans ce cas, c'est le contact de l'oiseau (sa tête probablement) et le fil de phase qui fait que l'oiseau devient un relais entre la phase et la terre et qu'il se trouve électrocuté.

C'est ainsi qu'à Vallières-les-Grandes, un conseiller municipal a constaté par 2 fois, en novembre 2021 et décembre 2022, sur la route des Closeaux, les électrocutions de 4 faucons crécerelles sur un même poteau avec les câbles de phase suspendus aux isolateurs.

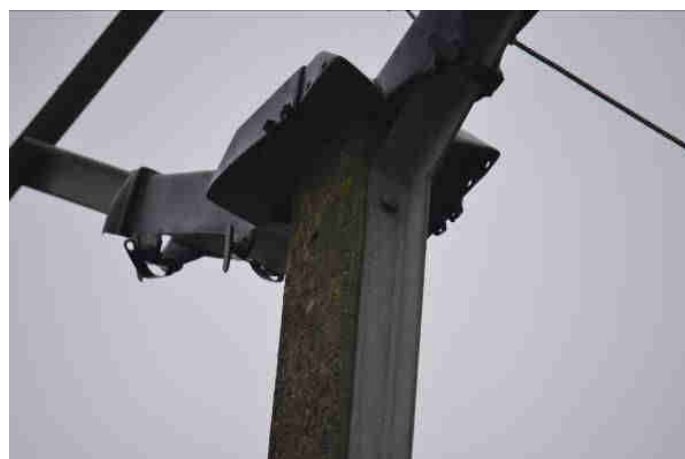
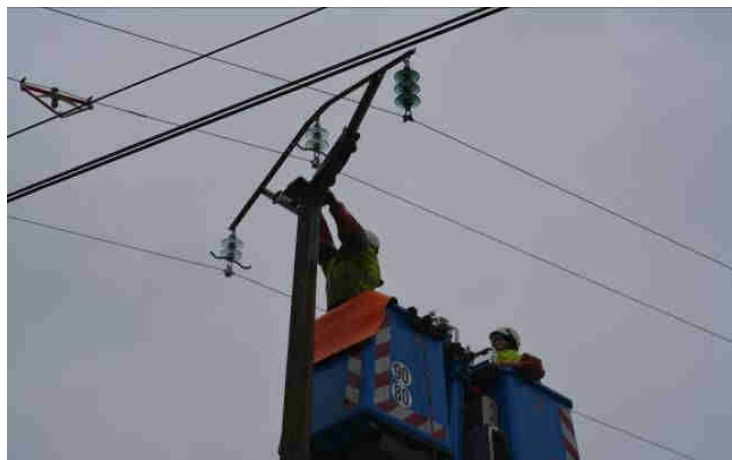


Photographies François Bourdin et Thierry Dorleans

Il en a Informé Loir-et-Cher Nature via François Bourdin qui est intervenu localement auprès du responsable local d'Enedis Monsieur Do Nascimento afin de remédier au problème.

En Loir-et-Cher, Enedis apporte sa pierre à la préservation de l'environnement et la biodiversité et réalise au cas par cas, des travaux en faveur de la protection de l'avifaune.

C'est dans ce cadre qu'elle a répondu à nos sollicitations en intervenant, le vendredi 10 février au matin, pour isoler la tête du poteau incriminé. Elle en a profité aussi pour inspecter la ligne et procéder au remplacement des isolateurs.



Photographies François Bourdin

Ayant assisté à l'intervention de 9h30 à 12h30, j'ai pu me rendre compte combien l'intervention nécessitait des moyens logistiques et humains importants. C'est une équipe de six personnes qui est intervenue avec du matériel adapté impressionnant et à l'évidence, très onéreux.

De plus, afin de ne pas impacter les clients et éviter une coupure de courant le temps de l'intervention, Enedis a réalisé la pose de cet équipement sur le réseau encore sous tension. Les 6 techniciens sur place étaient tous très spécialisés et ont appliqué à la lettre la procédure stricte que l'intervention sous tension sur lignes 20 000 volts, exige. A noter qu'Hélène technicienne d'intervention TST-HTA qui est intervenue à Vallières, est actuellement la seule femme en France habilitée pour cela.

Aujourd'hui, 50% des lignes moyenne et basse tension Enedis, sont enfouies. Pour les autres ainsi que celles sous haute tension, Enedis entreprend des actions pour éviter que les oiseaux ne se tuent en entrant en collision avec elles ou en s'électrocutant (rapaces diurnes et nocturnes, cigognes, grues...) :

- ✚ La pose de protections isolantes
- ✚ La mise en place de tiges empêchant les oiseaux de se poser sur les supports ou les interrupteurs aériens
- ✚ L'installation de spirales pour assurer une visibilité des lignes pour les oiseaux

François BOURDIN

(Associations Grain de Sel de Vallières-les-Grandes et Loir-et-Cher Nature Blois)

Observations entomologiques non remarquables

Santé et âge ont restreint singulièrement mon champ d'activités naturalistes ces dernières années. Son périmètre tourne autour de Blois dans un rayon de 5 km à pied ou de 15 km à vélo et souvent même dans mon jardin.

L'année 2023 a été loin d'égaliser en variété et quantité celle du confinement en 2020 sur le plan de l'observation entomologique, une des seules possibles au vu des restrictions de déplacements.

Dans mon jardin de 400 m² situé dans les quartiers nord de Blois, j'ai suivi pendant plusieurs jours, deux insectes d'espèces différentes, lépidoptère et odonate. Sans être remarquables ces comportements m'ont suffisamment intrigué pour vous être rapportés.

La présence des odonates est plutôt rare dans mon jardin. S'ils peuvent le survoler de temps à autres, ils ne s'y posent que rarement en escale de courte durée et repartent avant que je puisse les identifier.

Le Leste brun : Le 8 août en passant près de la haie séparant mon jardin de celui du voisin, posé sur une brindille de



Spirée, *Spiraea prunifolia*, un **Leste brun**, *Sympecma fusca* s'envole. Il ne va pas bien loin et se repose au même endroit. Il n'est pas vraiment farouche et se laisse volontiers approcher jusqu'à le toucher.

En y regardant de plus près un deuxième leste est posé à une vingtaine de centimètres du premier et lui n'a pas bougé. Le temps d'aller chercher un appareil photo, ils sont toujours là. Je pense que leur mimétisme avec leur perchoir leur apportait un sentiment de sécurité. N'ayant aucun point d'eau à proximité, ils n'étaient pas là pour se reproduire, d'ailleurs ils auraient eu

beaucoup de mal à y parvenir puisque d'une part ce n'est pas la saison et d'autre part c'était deux mâles.

Le comportement remarquable c'est qu'ils sont restés fidèles tous les jours à leur perchoir, jusqu'au 18 septembre au moins, même si un d'entre eux avait abandonné le poste à partir du 14 du même mois. Je les ai vus se nourrir de petits moucherons virevoltant en nombre dans le soleil à proximité d'eux.

Le **Leste brun** est aussi appelé **Brunette hivernale** et moins couramment **Leste brindille**, il fait partie du sous-ordre des Zygoptera et de la famille des Lestidae. De taille moyenne avec une envergure d'environ 5 cm et d'un peu moins de 4 cm de longueur totale, le Leste brun se différencie aisément des autres membres de sa famille en ce qu'il présente toujours une coloration brune (tout juste d'un vert foncé métallique chez les jeunes) et non vert brillant. De plus, les espèces du genre *Sympecma* maintiennent, au repos, leurs ailes parallèles à l'abdomen (ce qui visuellement s'apparente plus au genre agrion) et non à demi ouvertes comme les autres Lestes, d'où le nom du genre, du grec *συν*, ensemble et *πικνωσ*, proche, compact ; que l'on pourrait traduire par « étroitement réuni ». Toujours au repos, les ptérostigmas (ces petites taches sur l'avant des ailes, près de leur extrémité !) des ailes antérieures et postérieures ne se superposent pas. Par rapport aux autres Lestidae, les ailes des *Sympecma* sont plus étroites et plus pointues.



D'autres différences au niveau du thorax et de l'ovipositeur permettent de bien différencier ce genre. Les marques brunes sur le dessus de l'abdomen sont en forme de torpille tandis que le thorax présente des bandes latérales brunes dont le dessin est un critère de détermination des espèces. Dans nos contrées, Le *Sympecma fusca* est le seul du genre à être observable.

COMPORTEMENT

Les espèces du genre *Sympecma* sont les seuls odonates européens qui passent l'hiver au stade imaginal, c'est à dire de libellule volante, quoi qu'ils soient rarement visibles entre la fin de novembre et la mi-février sinon lors de quelque journée ensoleillée. Après l'émergence, en été, et pendant l'automne, ces insectes fréquentent les habitats ensoleillés semi-ouverts avant d'affronter les rigueurs hivernales plaqués, contre une tige ou dissimulés sous des pierres ou des végétaux. Ils sont souvent assez loin de l'eau, sur des coteaux secs, au milieu des friches ou dans les haies.

REPRODUCTION

Au tout début du printemps, la ponte se fait en tandem dans des débris végétaux morts de l'année précédente, les seuls flottant alors à la surface de l'eau. Les adultes meurent ensuite. Les larves sont petites, et vivent dans les eaux stagnantes (ou faiblement courantes), en particulier là où s'accumulent les débris végétaux (tiges de roseaux, de joncs, feuilles...). Elles émergent habituellement vers la fin du mois de juillet, un cycle larvaire très rapide pour une libellule de chez nous. Dans le sud de l'aire de répartition de *Sympecma fusca*, ce cycle est modifié avec des pontes entre décembre et mars et des émergences en avril ou mai.

Extraits du site : https://www.biodiversite-savoie.org/ressources/article_2011-02

Comme tous les ans, nous avons fait des plantations de **Géraniums**, *Pelargonium* dans des balconnières sur la terrasse. Avant l'année dernière je n'avais jamais remarqué ce discret papillon de la famille des Lycaenidae à la livrée discrète pour un lycène. Je ne me rappelle plus quand je l'ai vu pour la première fois mais j'ai pu le photographier le 19 octobre 2022.

Le Brun des Pélargoniums, *Cacyreus marshalli* : est de plus en plus commun d'après la littérature et proche de devenir un ravageur puisque sa chenille s'attaque aux hybrides de *Pelargonium* cultivés. Introduit avec sa plante hôte d'Afrique du Sud dont il est originaire, il se cantonnait il y a quelques années en Espagne en Italie et dans le sud-est de la France mais avec le réchauffement climatique...

Le cacyreus est un papillon de petite taille, son envergure ne dépasse pas les 2,3 cm pour les mâles et 2,8 cm pour les femelles. Le dessus des ailes est brunâtre, bordé d'une ligne discontinue blanche ; le dessous des ailes est marqué de taches blanches irrégulières.

Lors de journées ensoleillées, il vole autour des pélargoniums et se pose de temps en temps sur les fleurs ou feuilles pour y pondre ses œufs. De taille microscopique et quasi invisibles à l'œil nu, ils ont la forme des champignons vesse de loup.

Lors de l'éclosion, la minuscule chenille d'un vert tendre pénètre dans la feuille sur laquelle a été pondu l'œuf et en dévorent le limbe ne laissant que l'épiderme. Dès que la micro-chenille a pris un peu de force, elle se déplace jusqu'à une hampe florale pour atteindre les boutons floraux. Elle pénètre à l'intérieur du bouton d'une fleur qu'elle dévore, et passe ensuite au bouton voisin. Elle rentre dans la hampe florale et chemine en dévorant l'intérieur, ne laissant que du vide. Les tiges attaquées deviennent noires sur certaines portions qui finissent par casser. A noter que la chenille mange les feuilles en n'y laissant que peu de traces.

La chenille passe par 4 stades larvaires et à partir du troisième stade larvaire, apparaissent trois lignes roses longitudinales qui lui permettent de la confondre plus facilement avec les fleurs.

Il faut savoir que les œufs, la chenille et la chrysalide résistent très bien aux rigueurs de l'hiver !

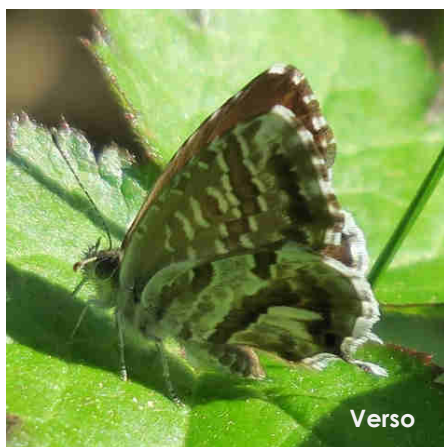
Il peut se multiplier dans la saison et donc on observera plus d'une génération. C'est le cas dans le sud de la France où il peut y avoir actuellement en Provence 3 générations de papillon entre le printemps et l'automne. Dans les départements déjà envahis, le cacyreus peut apparaître assez tôt en fin d'hiver ou début du printemps (dès le mois de février).

Il est difficile de distinguer le mâle de la femelle s'ils ne sont pas en phase d'accouplement. Le mâle est légèrement plus petit et la femelle a l'abdomen plus développé.

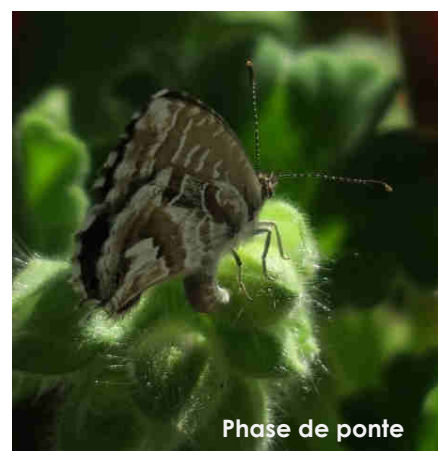
J'ai assisté à une « parade » qui a duré plusieurs minutes où deux individus voletaient de concert avec des vols verticaux d'une vingtaine de centimètres pour se reposer aussitôt au sol sans se préoccuper des mouvements à leur proximité. J'ai pu les photographier de très près sans les perturber. De là à dire que c'était un couple...



Recto



Verso



Phase de ponte



Œuf sur bouton



Hampe florale attaquée



Chenille dans sa tige

Jean PINSACH

Sûreté nucléaire : enquête sur les dessous du projet de fusion entre l'ASN et l'IRSN

Le gouvernement a lancé officiellement son projet de réforme du contrôle de la sûreté nucléaire à partir du 9 octobre 2023. Il prévoit de fusionner l'ASN, l'autorité de sûreté, et son expert technique, l'IRSN. Un regroupement sur fond de tensions persistantes avec EDF.

Lors de la réunion de la Commission Locale d'Information (CLI) au Conseil du département du Loir-et-Cher à Blois le 25 avril 2023, et dont Loir-et-Cher Nature est membre, outre les informations sur le redémarrage et le planning des travaux sur les deux réacteurs de Saint-Laurent, il a été beaucoup question du projet de fusion entre les deux organismes de surveillance et de veille sanitaire des systèmes de production d'énergie nucléaire en France. Ces deux entités étaient représentées et ont donné leur point de vue sur ce projet. Même si ce sujet est ardu et peu attractif pour les naturalistes que nous sommes, il me semble important de l'aborder de manière aussi simple que possible.

D'ici la fin 2023, le gouvernement doit présenter son projet de réforme du contrôle de la sûreté nucléaire. Il devrait déboucher en 2025 sur la création d'un organisme unique qui fondra l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (l'IRSN), et ses 1 700 salariés de droit privé, dans l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), dotée elle de 500 inspecteurs fonctionnaires. Bref, réunir dans une seule entité le gendarme du nucléaire et l'institut qui le conseille au plan technique. Même si de loin ça peut paraître cohérent, quand on y regarde de plus près, ça revient à perdre ce qui faisait en France une des sûretés nucléaires civiles les plus surveillées.

Petit retour sur l'histoire

Cette réforme devrait donc revenir sur le système à double tête qui contrôle le nucléaire français depuis le début des années 2000. Auparavant, c'était un petit service au sein du ministère de l'Industrie qui jouait le rôle de l'autorité, l'expertise technique était partagée entre le CEA [Commissariat de l'énergie atomique] et le ministère de la Santé. Et au sein du ministère de la Santé, c'était le service du professeur Pierre Pellerin qui était en charge de la mesure de la radioactivité dans l'environnement et de ses effets sanitaires.

Mais il va se décrédibiliser en 1986 avec la catastrophe de Tchernobyl. *« Comme la France était loin de l'Ukraine, le panache radioactif n'aurait pas de conséquences pour la santé »*. Il l'a affirmé sans le démontrer scientifiquement. Cela a provoqué un scandale parce que si à Strasbourg on pouvait faire son marché, à Kehl, en face en Allemagne, on ne pouvait pas acheter de salade.

A l'époque, la France construit encore de nouveaux réacteurs. Il faut vite rétablir la confiance dans le nucléaire. En 1998, un rapport intitulé *« La longue marche vers l'indépendance et la transparence »* va déboucher sur la création en 2001 de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), puis en 2006 l'Autorité de sûreté nucléaire (l'ASN) avec la loi sur la transparence du nucléaire.

L'IRSN dérange très vite

Il y a toujours eu des débats houleux entre les experts qui effectuent les contrôles et les opérateurs, notamment EDF. Mais là les débats deviennent publics. Cette tension va éclater au grand jour lorsque la loi de 2006 crée des instances consultatives : des Commissions Locales d'Information (CLI) qui regroupent autorités, experts, élus locaux, représentants d'EDF, associations de protection de la nature et associations de riverains autour de chaque centrale. L'Association nationale des commissions locales d'information a passé une convention avec l'IRSN, pour permettre à des gens qui n'y connaissent rien, de comprendre les termes techniques du nucléaire. L'IRSN va alors former des membres de la société civile, y compris des opposants au nucléaire. De notre point de vue, les avis de l'IRSN sont beaucoup plus clairs que ceux de l'ASN. Cela nous permet de poser ensuite des questions précises à EDF. Mais cette approche est mal vécue par la filière nucléaire.

En fait, l'IRSN était dans le viseur depuis longtemps. Un premier projet de réforme avait été envisagé dès la fin des années 2000, lorsque Nicolas Sarkozy prévoit lui aussi de relancer la construction de réacteurs nucléaires. L'IRSN fait déjà l'objet de reproches. Chez EDF on estime qu'il avait tendance à vouloir exprimer de façon publique ses avis, alors qu'il aurait dû les garder pour l'AS. L'accident de Fukushima fera temporairement taire ces critiques. Mais en 2013, la sortie dans la presse d'une étude de l'IRSN sur la somme faramineuse que coûterait un accident nucléaire remet le feu aux poudres.

Autre source de tensions : la loi de transition énergétique et de croissance verte de Ségolène Royal en 2015 va accorder encore plus d'autonomie à l'IRSN. L'institut peut désormais, sous convention, publier ses avis avant même que l'ASN ait pris une décision. Alors que cette convention est valable jusqu'en 2026, cette disposition ne passe toujours pas auprès d'EDF, qui estime que « *L'IRSN n'a pas à publier ses avis avant la décision de l'ASN. Cela met l'Autorité sous pression, alors qu'elle doit prendre une décision en fonction d'un avis technique, mais aussi d'autres enjeux comme la faisabilité industrielle* ».

L'IRSN pousserait-elle l'ASN à prendre des décisions plus sévères envers l'opérateur ? L'Autorité serait-elle plus faible que son expert technique ? C'est ce que l'on pense chez EDF. Et on en veut pour preuve ce qu'il se passe en 2017. Fait rarissime, l'ASN demande à EDF d'arrêter les quatre réacteurs de la centrale du Tricastin, afin de consolider une partie de la digue d'un canal située en amont du site. EDF conteste cette décision dans un communiqué de presse. Pour l'opérateur, les travaux pouvaient être faits sans stopper la production. Un jour d'arrêt de réacteur est un manque à gagner de plus d'un million d'euros. Cela faisait plusieurs fois qu'il avait été demandé à EDF de regarder la fragilité de la digue en cas de séisme, mais rien n'avait été fait.

Le point de rupture

La tension montera encore d'un cran au sujet de l'EPR de Flamanville. En 2018, l'IRSN émet un avis d'alerte face à la série de problèmes que rencontre le chantier. Après le béton et la cuve, ce sont des soudures qui sont mal faites. Dans une interview accordée au site internet Montel, le directeur général adjoint de l'IRSN évoque un possible nouveau retard du chantier.

Mais le coup de grâce intervient fin 2021. EDF annonce avoir découvert de la corrosion pouvant créer des fissures sur certains circuits de la centrale nucléaire de Civaux. Le problème peut être commun à plusieurs réacteurs. L'entreprise propose donc de faire des contrôles, mais sans arrêter la production d'électricité pour autant. La situation est d'autant plus tendue que la guerre en Ukraine a éclaté, entraînant une hausse du prix de l'énergie.

L'IRSN publie alors une note pour dire qu'elle émet des réserves sur cette option. *Par déduction, on comprend ce qu'il va se passer. On va arrêter des réacteurs au moment où on en a le plus besoin. On se doute que cet épisode a été très mal vécu dans l'écosystème des cabinets ministériels.* L'arrêt des réacteurs coûtera plus de 30 milliards d'euros. On mesure alors la mauvaise image qu'a désormais l'IRSN au sein de l'administration et du gouvernement.

La tentative de passage en force ratée

Une première tentative de réforme du gouvernement Macron échouera faute de majorité au printemps 2023. Alors que les parlementaires discutent depuis des semaines du projet de loi d'accélération du nucléaire, le ministère de la Transition énergétique annonce, en février 2023, après un Conseil de politique nucléaire à l'Élysée, la fusion de l'ASN et de l'IRSN, le gouvernement défend alors un projet destiné, selon lui, à « *fluidifier le système* » au moment où l'Autorité de sûreté nucléaire va devoir se prononcer sur le vieillissement des centrales et la construction de nouveaux réacteurs. Il donne deux semaines aux dirigeants de l'ASN et de l'IRSN pour préparer cette fusion. Mais les syndicats sont vent debout, y compris ceux d'EDF et de l'ASN.

Le gouvernement tente alors d'intégrer son projet sous forme d'amendement dans la loi de relance du nucléaire. Mais la levée de boucliers des parlementaires, elle aussi, est immédiate. Au sein même de la majorité, Barbara Pompili, ex-ministre de l'Environnement, aujourd'hui députée Renaissance, estime elle-même que « *c'est une folie* ». La tentative échoue donc. Mais le projet n'est pas abandonné pour autant. Le Sénat commande un rapport à l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur les conséquences de cette fusion. Une cinquantaine de pages, écrites en un temps record par un député Renaissance et un sénateur LR, sont publiées en plein été. Elles prônent, sans réaliser pour autant d'étude d'impact précise, un regroupement. Un accord entre le parti présidentiel et les Républicains est trouvé sur la nécessité de faire la réforme.

Dans cette période d'accélération sur la production d'énergie non émettrice de CO₂, le sort de l'IRSN semble donc scellé. Parallèlement, un lobbying se développe. Des groupes de réflexion pro-nucléaires comme PNC Climat et le Céréme se font entendre en haut lieu. Eux aussi plaident pour que l'Autorité de sûreté prenne mieux en compte la faisabilité industrielle, et ne soit pas gênée par les communications de l'IRSN.

Bouleverser une organisation vieille de 20 ans demande cependant de préciser certains points. Et pas des moindres : comment fusionner deux entités dont le statut des personnels est si différent (les uns relevant du droit privé et les autres du public) ? Et que faire des experts de l'IRSN qui travaillaient jusqu'ici sur les installations nucléaires de défense ? Les rattacher directement au ministère des Armées poserait un problème d'indépendance.

Jean PINSACH

Article réalisé à partir des comptes rendus de la CLI, d'informations diverses glanées sur Internet et de l'enquête d'Anne-Laure Barral, cellule investigation de Radio France diffusée le samedi 7 octobre 2023.

Les hirondelles de rivage

L'une des plus petites hirondelles de nos contrées vie en colonie. De couleur gris-brunâtre sur le dos, une bande brun cendrée très nette sépare le blanc de la gorge et du ventre. D'une taille d'environ douze centimètres pour une envergure de 30 et un poids de 12 à 18 grammes.

Elle creuse généralement son nid dans une falaise abrupte sur une profondeur pouvant atteindre un mètre, mais aussi comme à Blois entre de vieilles pierres près de l'eau.



C'est une grande virtuose de voltige. Son vol vacillant et entrecoupé de petits sursauts, a souvent été comparé à celui des papillons.

On la voit souvent raser la surface de l'eau pour chasser les petits insectes, moucherons et moustiques qui constituent sa nourriture principale ; parfois quelques libellules sont au menu.

Elle fait généralement deux nichées par an dans un nid qui peut être utilisé plusieurs années de suite.

La femelle pond 4 à 5 œufs blancs, l'incubation durera 14 jours, puis les petits seront nourris par le couple jusqu'à l'envol vers le dix-neuvième jour.



En se promenant près du pont Jacques Gabriel à Blois l'été.

Nous nous rendons vite compte qu'il y beaucoup d'oiseaux qui tourment autour de ce vieux pont.

Il y a bien sûr de plus gros oiseaux comme les Mouettes rieuses et mélanocéphales, des Sternes pierregarins et naines qui nichent sur le sol de l'île voisine des Tuileries. Mais il passe aussi de grands Cormorans et des Ardélidés comme le Héron cendré reconnaissable en vol avec de lents battements d'ailes arqués et lent, son cou replié et son cri aigre craquant.



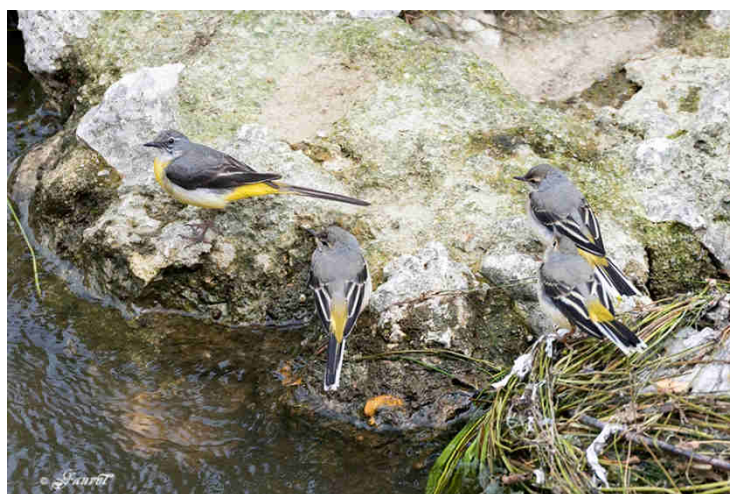
Espèce protégée



Mais notre attention est attirée par des oiseaux plus petits virevoltant en tous sens au ras de ces vieilles pierres.

Ce sont des hirondelles de rivage. En s'approchant, nous observons qu'elles se posent et entrent dans les interstices des éléments du pont et donc exploitent ces cavités pour nicher. Il y en a partout, sur le côté, au-dessus de la sortie d'eau usée quai Abbé Grégoire, sous le pont et même dans le parapet sur les côtés extérieurs.

Le moindre espace disponible est occupé. Parfois il y a une entrée mais deux ou trois familles se partagent l'espace sous les pierres. Même les anciennes tuyauteries sont occupées. Il y a dans cet angle du pont environ 15 à 20 couples, ce qui laisse penser qu'il y a une centaine de couples sur et autour de ce monument à Blois. Il y a aussi un couple de bergeronnettes des ruisseaux qui produit de nombreux jeunes.



Textes et Photographies Gérard FAUVET

La libellule à quatre taches

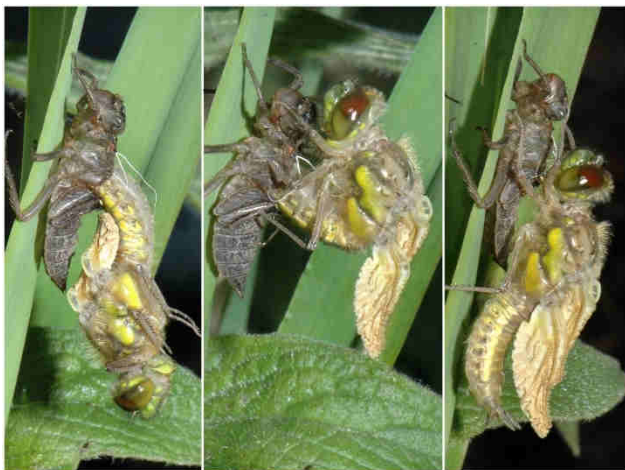
J'aime au travers de ce bulletin annuel vous parler de mes petites protégées, les libellules.

J'ai choisi cette fois-ci de vous écrire un petit article sur la **Libellule à quatre taches**, *Libellula quadrimaculata* une des trois espèces de *Libellula* vivant dans notre pays avec la **Libellule déprimée**, *Libellula depressa* et la **Libellule fauve**, *Libellula fusca*.

Cet insecte européen et nord-américain de taille moyenne, s'identifie facilement par sa coloration brune et ses taches alaires qui lui ont donné son nom. Son corps est uniformément brun translucide, l'abdomen effilé, à tiers apical noir avec sur le côté des tirets étroits jaunes. Les ailes à base ambrée sont pourvues de taches nodales caractéristiques. La base des ailes postérieures a un grand triangle fumé presque noir.

Elle vit dans les eaux stagnantes, de préférence avec une végétation abondante, dans des endroits acides.





La période de vol va de fin avril à mi-septembre, plus fournie au début de l'été.

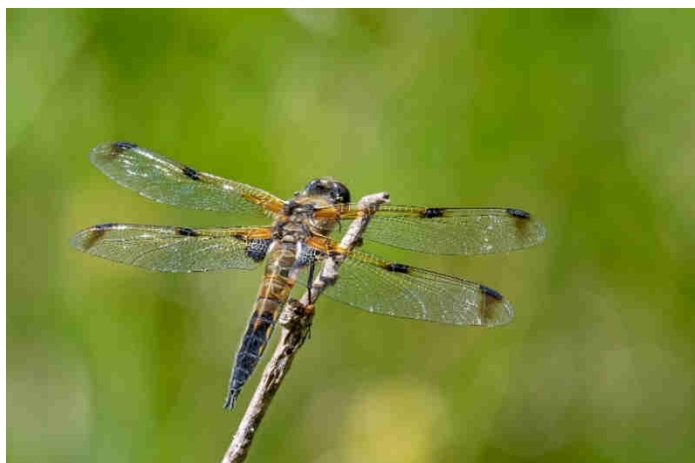
L'espèce se reproduit jusqu'à 2000/2200m d'altitude. Les œufs enrobés de mucus gélatineux adhèrent aux supports, ils éclosent en quelques semaines. La phase larvaire dure entre un et trois ans et compte 11, 12 stades. Les larves vivent sur les sédiments, dans les débris végétaux où elles traquent tout ce qui bouge.

L'accouplement se produit en vol et dure moins de trente secondes. Les femelles pondent en touchant l'eau de l'extrémité de leur abdomen, de préférence dans des zones avec beaucoup de plantes aquatiques immergées, tandis que le mâle reste à proximité, volant de façon quasi stationnaire.

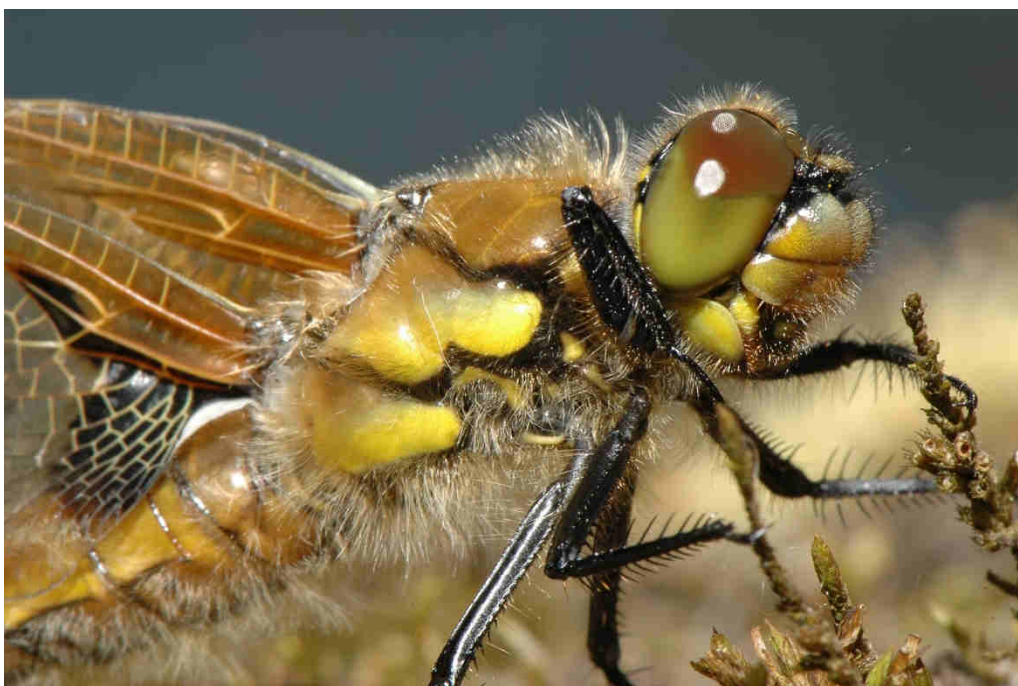
Cet insecte comme toutes les libellules est carnivore et se nourrit d'autres insectes en se tenant à l'affût sur les tiges surplombant la pièce d'eau, ce qui lui permet de surveiller son territoire et d'en chasser les intrus mais aussi de trouver une partenaire. Il est aussi la proie d'autres prédateurs comme les grenouilles et certaines espèces d'oiseaux ou de poissons.

Comme pour la majorité des espèces de libellules, la perte d'habitats liée à l'urbanisation et la dégradation des zones humides, la pollution de l'eau et l'utilisation de pesticides affectent la survie des nymphes aquatiques.

Il est important de prendre des mesures pour préserver cette espèce précieuse pas encore menacée.



Ici une variété, *Libellula quadrimaculata praeuubila* avec des taches ambrées au bout des ailes.



Texte et photographies Gérard FAUVET

Un super prédateur : le chat

Il n'est pas habituel de faire un article sur une espèce domestique dans le bulletin de l'association, mais même si nombre d'entre vous sont informés sur les problèmes posés par le chat, puisque c'est de lui qu'il s'agit, sur l'écosystème et la biodiversité en particulier, il est bon de rappeler quelques chiffres sur les dégâts occasionnés par notre animal de compagnie.

Si notre chat au lieu de peser de 4 à 5 kg en pesait de 180 à 220 kg, se serait un tigre. Hormis la taille, les points de similitude sont :

- Une musculature puissante, efficace pour rester immobile à l'affût ou pour fondre sur sa proie.
- Des griffes tantôt acérées lui permettant de bondir et de grimper, tantôt rétractables pour se déplacer en toute discrétion.
- Un squelette souple qui lui permet de se faufiler partout.
- Une bonne vue, surtout crépusculaire.
- Une ouïe fine, spécialisée dans les bruits que font leurs proies.
- De longues moustaches orientables, recueillant des données sur son environnement : largeur d'un passage dans la clôture, force du vent, provenance d'une odeur...
- Un pelage qui se confond avec la végétation.
- Il possède une denture de carnivore, tranchante et affilée.
- Enfin, avec l'homme et le tigre il est un des trois mammifères à tuer non seulement pour se nourrir mais aussi pour le plaisir du jeu. Le chat domestique consomme peu les animaux qu'il capture.

À la suite de la prise de conscience des milieux scientifiques sur la chute vertigineuse des populations d'oiseaux dans le monde, des études de l'impact des chats domestiques sur la biodiversité ont été publiées ces dernières années dans de nombreux pays.

- Au Canada, le nombre d'oiseaux tués chaque année par les chats est évalué entre 100 et 350 millions. Même dans sa fourchette la plus basse cela représente la première cause de mortalité des oiseaux.
- En Australie, c'est 377 millions d'oiseaux tués annuellement soit un million par jour, auxquels on peut ajouter 649 millions de reptiles.
- Aux Etats-Unis, pays où les chats errants sont majoritaires, ce sont des estimations plus larges. Les dégâts annuels imputables à divers facteurs (homme, pesticides, collisions avec des structures fixes ou des véhicules, mais où la prédation par les chats serait la cause principale) sont de 1,3 à 4 milliards d'oiseaux, de 6,3 à 22,3 milliards de mammifères, de 258 à 822 millions de reptiles et de 95 à 299 millions d'amphibiens.

En Europe, des études similaires ont été menées, ainsi :

- Au Royaume-Uni, c'est entre 25 et 29 millions d'oiseaux, 52 à 63 millions de mammifères et de 4 à 6 millions de reptiles et d'amphibiens qui ont été rapportés au domicile de leur maître en à peine 5 mois d'étude pour les quelques 9 millions de chats. Seule une fraction de chats ramènent leur prise au domicile. On peut donc multiplier le chiffre par 4 au minimum pour avoir une idée plus précise de la situation.
- Aux Pays-Bas, les estimations font état de 141 millions d'animaux tués chaque année toutes espèces confondues, dont les deux tiers par des chats.
- En Pologne, une étude récente sur les chats de ferme montre qu'ils tuent en moyenne 136 millions d'oiseaux et 638 millions de mammifères par an uniquement alentour immédiat des fermes.
- En France, c'est autour des programmes de baguage qu'il a été établi que la prédation par les chats (à l'ensemble dont la population est estimée à 15 millions) était la cause principale de reprise des bagues pour les oiseaux qui fréquentent nos jardins et que cette mortalité avait augmenté de 50% entre les années 2000 et 2015.

Une étude lancée en 2015 et coordonnée par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), en collaboration avec la Société française d'étude et de protection des mammifères et la Ligue pour la protection des oiseaux, montre que 66 % des proies rapportées par les chats domestiques sont des petits mammifères, majoritairement des rongeurs. Viennent ensuite les oiseaux (22 % des proies), principalement les mésanges, le merle, le rouge-gorge. Enfin, en dernier choix, les reptiles (10 %), et de manière anecdotique, des amphibiens, des insectes, des poissons, des araignées, voire des gastéropodes.

Au niveau mondial, les chats domestiques sont directement responsables de l'extinction de 40 espèces d'oiseaux, de 21 espèces de mammifères et de 2 espèces de reptiles, soit 26% de toutes les extinctions contemporaines connues dans ces

groupes. De même, les chats mettent en danger au moins 367 espèces supplémentaires, actuellement menacées d'extinction.

Enfin, phénomène moins connu du public mais préoccupant dans notre région entre autres, **la prolifération du chat domestique menace une espèce de chat sauvage : le chat forestier**. Espèce protégée, la pollution génétique due aux croisements entre chats errants et sauvages et la transmission de maladies inconnues dans les milieux naturels peuvent entraîner une mortalité accrue du chat forestier.

Tous ces chiffres, tous plus vertigineux les uns que les autres, extrapolés à la population mondiale des chats, devraient nous faire prendre conscience de l'ampleur du problème. Malheureusement, les maîtres de ces « charmants » animaux de compagnie sont ignorants de ce problème et quand bien même, à choisir entre la faune sauvage qui ne leur apporte aucune affection et le petit animal qui ronronne sur leurs genoux, le choix est vite fait.

Statuts du chat en France

- **Chat domestique (*Felis silvestris catus*)** : son propriétaire est obligé de le faire identifier et est responsable des dommages qu'il cause, même s'il s'est égaré ou échappé. Il est interdit de le laisser divaguer.
- **Chat errant ou divagant** : non identifié, sans propriétaire, à plus de 1 000 m du domicile de son maître ou à plus de 200 m des habitations. Seul le maire peut ordonner sa capture. Il sera relâché après identification et devra être stérilisé.
- **Chat haret** : chat domestique ou errant retourné à la vie sauvage. Il a été retiré de la liste des espèces chassables (arrêté du 26 juin 1987) et de la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles (arrêté du 30 septembre 1988).
- **Chat forestier (*Felis silvestris*)** : espèce naturellement sauvage et protégée par la loi. Il ressemble à un chat domestique tigré, en plus robuste et massif, avec une queue plus touffue et une raie noire parcourant sa colonne vertébrale.

Que dit la loi :

En France, la loi définit l'état de divagation des chats domestiques dans l'**article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime**. Ainsi, le chat est considéré en divagation s'il est trouvé sans identification (tatouage ou puce électronique) éloigné de plus de 200 mètres de toute habitation ou de plus d'un kilomètre de son domicile et non surveillé par son maître.

Selon l'**article L211-19-1**, il est "*interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité*".

Que risque mon animal pris en état d'errance ?

D'après les articles L211-20 à L211-27 du même Code rural et de la pêche maritime, les animaux errants sur la voie publique ou sur un terrain privé autre que celui du propriétaire sont capturés par les autorités. Ils sont ensuite emmenés en fourrière où ils seront gardés durant le délai légal de huit jours. Pendant ce temps, l'identification de l'animal est vérifiée et le propriétaire recherché. Si ce dernier reste inconnu ou refuse de venir récupérer son animal dans les délais légaux, le chat est considéré comme abandonné. Il sera cédé gratuitement à une association locale, mis en vente ou euthanasié.

Il est certain que les autorités de la commune ne chassent pas les animaux errants tous les jours et que certains passent facilement sous les radars. Les chats sont discrets et se font rarement remarquer. En outre, ils sont considérés comme n'étant pas dangereux vis-à-vis des humains. Toutefois, le risque est important pour tout animal alors, il vaut mieux s'assurer que votre compagnon à quatre pattes reste sous votre bonne garde, d'autant plus que vous serez, vous aussi, en infraction.

Quels risques en tant que propriétaire d'un animal divagant ?

Le coût de la mise en fourrière d'un animal errant est à la charge du propriétaire. Il varie selon les communes, mais la somme peut atteindre plusieurs dizaines à quelques centaines d'euros en comptant les frais de capture et les frais de garde pendant les huit jours réglementaires. Selon l'**article L211-24**, "*en cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire dont les modalités sont définies par décret*".

Par ailleurs, le propriétaire est responsable des dégâts éventuels occasionnés par son animal de compagnie. Si, pendant sa période de divagation, votre chat a saccagé des cultures, un poulailler ou n'importe quelle propriété d'autrui, s'il a blessé une personne ou provoqué un accident, vous serez légalement et financièrement responsable.

Lettre du Hérisson n°272

ORNITHOS 30-3 : 176 N° 161 Mai-Juin 2023

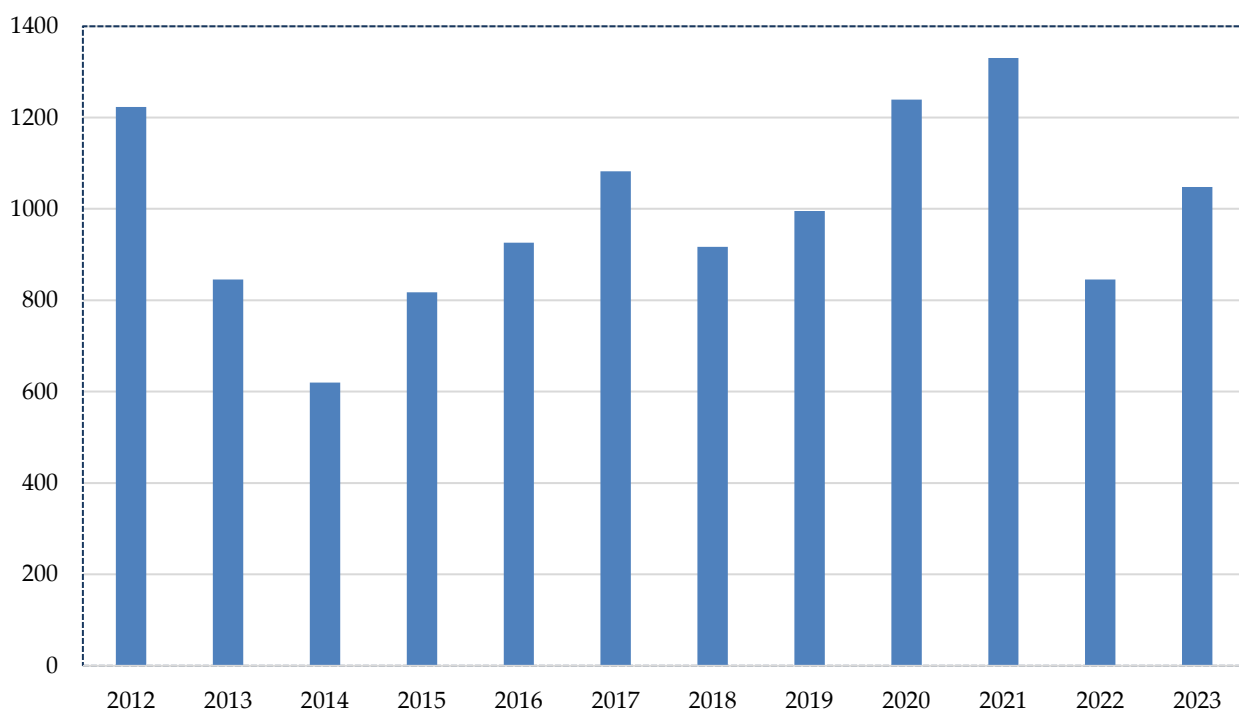
<https://www.legifrance.gouv.fr>

Jean PINSACH

Comptage des Grands-Cormorans aux dortoirs le 15 janvier 2023

Veuves	162	J. Pinsach
Chouzy/Cisse	115	J. Pinsach
Blois	148	G. Fauvet
Cour/Loire	23	G. Vion
Montlivault	71	G. Vion
Avaray	71	J. Vion
Chaumont/Loire	5	S. Doudssard
Chatillon - Selles/Cher	47	A. Bompays
Noyers/Cher	140	A. Pollet
St Julien/Cher	11	M. et P. Hervat
Pouille	21	P. Freulon
St Julien de Chedon	69	F. Bourdin
St Romain/Cher (étg Moulin le comte)	0	JP. Jollivet
Fréteval	0	T. Monchatre
Bois Vinet	63	F. Pelletier
Naveil	51	P. Volant et S. Tessier
Couture/Loir (étg Ronsard)	1	M. D'haussy
Tréhet (étg de la Coudraie)	0	M. D'haussy
Lavardin	42	A. Maurice
St Firmin des Prés	5	MC. Monchatre
Landes le Gaulois (étg Gauvin)	3	D. Hémery
TOTAL		1048

Evolution du nombre de cormorans sur les douze dernières années en Loir-et-Cher



Jacques VION

INFO ORNITHO 41

Notes 2022

Cette synthèse est réalisée à partir des sites (Faune-France, Obs'41 et Obs Sologne) et de celles envoyées par quelques personnes. Elle présente les espèces dans l'ordre de la Liste officielle des Oiseaux de France- version de septembre 2020 prenant en compte les modifications du 7 septembre 2020 (Ornithos 28-3).

Les espèces nicheuses de la liste rouge régionale sont surlignées en gris. L'effectif est égal à un, si non précisé.

Abréviations citées : ad. = adulte, cht. = chant, 1A, 2A... = 1ère année, 2ème année..., Cdpne = Comité départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement, CR = en danger critique, EN = en danger,

VU = vulnérable, E1 = 1^{er} été, F.D. = Forêt domaniale, étg. = étang, H1 = 1^{er} hiver, imm. = immature, juv. = juvénile, F-F = site Faune-France, LCN = Loir-et-Cher Nature, SNE = Sologne Nature Environnement, ♂♀ = couple, ♂/♀ = mâle et femelle.

Faits marquants

En janvier, une trentaine de **Grues cendrées** hiverne dans l'est de la Sologne.

La migration prénuptiale nous apporte un groupe de **Barges rousses**.

La période de nidification est marquée par la nouvelle reproduction de l'**Élanion blanc**, la reproduction de 6 couples de **Nettes rousses** et l'augmentation du nombre de couples d'**Aigles bottés**.

La période de migration postnuptiale nous apporte un beau groupe d'**Avocettes élégantes**, un beau passage de **Bécasseaux minutes** et de **Spatules blanches**, un **Phalarope à bec étroit**, des **Sternes caspiennes** et une très rare **Bécassine double**.

Juste avant l'hiver 2 **Pies-grièches grises** sont observées.

Les forts coups de vent sur la côte Atlantique (18 et 21 novembre) ont poussé vers l'intérieur des terres des oiseaux marins : ainsi plus de 50 **Mouettes tridactyles** furent observées sur les étangs du Loir-et-Cher !

Enfin 2 **Pygargues à queue blanche** ont longuement visité la Sologne d'avril à décembre ! Premices d'une future installation ?

Précisions nouvelles

COMPTAGE WETLANDS (coord. F. Pelsy /SNE).

Bilan du 16 janvier 2022 sur les 27 sites de référence + la Loire + Sudais :

1 Plongeon imbrin, 33 Grèbes castagneux, 110 Grèbes huppés, 4 Grèbes à cou noir, 78 Hérons cendrés, 76 Grandes Aigrettes, 19 Aigrettes garzettes, 55 Bihoreau gris, 19 Hérons gardeboeufs, 1 Cigogne blanche, 24 Bernaches du Canada, 243 Cygnes tuberculés, 13 Canards siffleurs, 129 Canards chipeaux, 60 Sarcelles d'hiver, 766 Canards colverts, 4 Canards pilets, 488 Canards souchets, 779 Fuligules milouins, 176 Fuligules morillons, 15 Gallinules poules-d'eau, 405 Foulques macroules, 3 Chevaliers arlequins, 7 Chevaliers culblancs, 785 Vanneaux huppés, 70 Goélands leucophées, 2 Goélands bruns, 264 Mouettes rieuses, 1 Busard des roseaux.

OIE CENDRÉE *Anser anser*

Reproduction :

- reproduction à Soings-en-Sologne.
- Saint-Denis-sur-Loire : couple cantonné fin mars mais sans preuve de reproduction (G. Vion).
- Orchaise : 26 le 4 février (D. Hémerly).
- Fréteval : 210 le 4 février (T. Montchâtre).
- Boursay : 11 le 4 février (M. Pelletier).
- Le Plessis-Dorin : 6 le 15 février (M. Pelletier).
- Houssay : 75 le 22 février (M-A. Montchâtre).
- Fontaines-en-Sologne : 3 le 26 avril (F. Pelsy).
- La Ferté-Saint-Cyr : 10 le 2, 15 le 3 septembre (H. Morand).

-Morée : 35 le 8 décembre (P. Borie).

-Theillay : 3 le 14 décembre (C. Voisin).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

Espèce à surveiller pour la nidification !

-Vernou-en-Sologne : 2 le 18 janvier (F. Pelsy), 5 les 19 et 23 (M. Mabilieu), le 26 (A. Callet, M. Mabilieu), 5 le 30 janvier (L. Fleytoux), 8 le 10 février (M. Mabilieu), 2 le 23 avril (A. Callet, M. Mabilieu).

-Fontaines-en-Sologne : 1 le 23 janvier (M. Mabilieu), 2 du 6 au 20 février (M. Mabilieu), 2 le 25 février (J-P. Jollivet), un le 6 avril (M. Mabilieu).

-Soings-en-Sologne : les 25 et 31 janvier (F. Pelsy), le 12 février, 2 le 27 février (M. Mabilieu), 2 le 28 février (F. Pelsy).

-Mur-de-Sologne : le 7 février (A. Pollet).

-Saint-Avit : le 13 février (F. Pelletier).

-Saint-Viâtre : 2 le 13 mars (M. Mabilieu), 2 le 14 mars (F. Pelsy).

-Saint-Claude-de-Diray : 2 le 23 avril (I. Giraud), 4 le 24 avril, 6 le 25, 2 les 26 et 30 avril, 2 le 1 mai (F. Pelsy).

-Noyers-sur-Cher : 2 le 4 mai (A. Pollet).

-Chailles : 2 le 7 mai (V. Delecour).

-Saint-Denis-sur-Loire : 2 le 10 mai (G. Fauvet).

-Saint-Julien-sur-Cher : le 10 mai (F. Pelsy).

-Chémery : 7 le 6 juillet (A. Pollet), 1A le 18 août (F. Pelsy, P. Réveillaud), 3 le 19 décembre (M. Mabilieu, F. Pelsy). 3 le 20 (F. Pelsy), 1 le 27 décembre (F. Pelsy).

-Vernou-en-Sologne : 2 x 1A le 19 juillet (F. Pelsy).

-Soings-en-Sologne : 5 le 5 novembre (M. Mabilieu).

-Fontaines-en-Sologne : le 22 novembre (F. Pelsy).

-Valoire-sur-Cisse : 10 le 4 décembre (V. Delecour).

-Romorantin-Lanthenay : ♀ les 20 et 29 décembre (M. Mabilieu).

SARCELLE D'ÉTÉ *Anas querquedula* (CR)

Reproduction : Très bonne année avec 6 couples installés sur 5 sites avec une production d'au moins 22 jeunes (6 couples en 2021) : 1 couple à Marcilly-en-Gault, 1 à Nouan-le-Fuzelier produisant 6 jeunes, 2 couples à Chémery (16 jeunes), 1 à Loreux, 1 à Billy (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata* (EN)

Reproduction : 3 nichées sur 3 sites : Pruniers-en-Sologne, Billy et Chémery (M. Mabilieu).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera* (EN)

Reproduction : 9 nichées sur 6 sites = 2 à Neung-sur-Beuvron, 2 sur 2 sites à Marcilly-en-Gault, 3 sur 2 sites à Saint-Viâtre et 2 à Chémery (M. Mabilieu).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca* (EN)

Reproduction : 1 nichée à Nouan-le-Fuzelier (M. Mabilieu).

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (VU)

Reproduction : année exceptionnelle pour la nidification de l'espèce en Sologne : 6 couples à Pontlevoy cette année produisent 30 à 37 jeunes. La première et unique nidification de l'espèce (avec succès) remontait à 2007 avec deux couples pour 7 jeunes. (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Naveil-Villiers-sur-Loir : ♂ du 1 au 19 janvier (F. Laurenceau, B. Plana, A. Maurice, C. Lahoreau, D. Caille, S. Tessier), déjà présent le 31 décembre 2021 (C. Gasselien).

-Saint-Viâtre : ♂ le 09 janvier (A. Callet).

-Neung-sur-Beuvron : le 14 février (M. Mabillean).

-Marcilly-en-Gault : ♂ et 2 ♀ le 21 mars (A. Callet).

-Montrieux-en-Sologne : ♂ le 29 mars (Y. Froissart).

-Loreux : ♀ le 22 avril (A. Callet), le 23 (M. Mabillean).

-Courmemin : ♂ le 22 avril (M. Mabillean).

-Chémery : 2 ♂ le 4 juin (M. Mabillean, F. Pelsy), 2 le 19 juin,

♂ le 9 juillet (M. Mabillean), ♂ le 22 août (F. Pelsy).

-Saint-Romain-sur-Cher : ♀ le 6 septembre (A. Pollet).

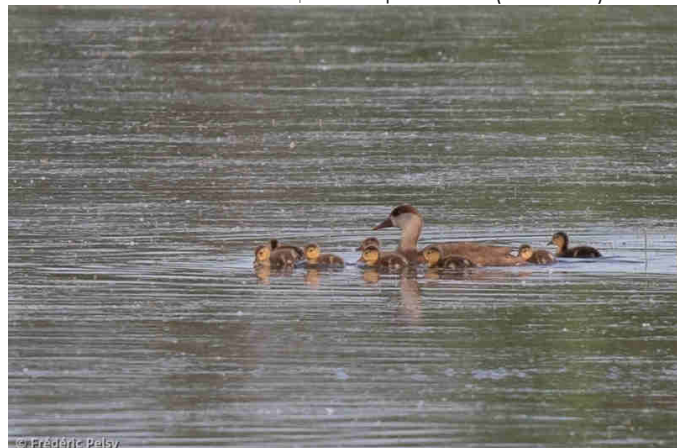


Photo 1 : Nettes rouges, Pontlevoy © Frédéric Pelsy

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

Reproduction : 26 nichées sur 16 sites : 1 à Loreux, 6 sur 5 sites à Marcilly-en-Gault, 8 sur 2 sites à Saint-Viâtre, 3 sur 2 sites à Neung-sur-Beuvron, 3 sur 3 sites à Fontaines-en-Sologne, 2 sur 2 sites à Courmemin et 3 à Chémery (M. Mabillean).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula* (VU)

Reproduction : 33 nichées sur 16 sites : 13 sur 7 sites à Marcilly-en-Gault, 10 sur 2 sites à Saint-Viâtre, 1 à La Marolle-en-Sologne, 1 à la Ferté-Saint-Cyr, 2 à Courmemin, 2 à Veilleins, 2 à Lassay-sur-Croisne, 1 à Mur-de-Sologne et 1 à Chémery (M. Mabillean).

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula*

-Nouan-le-Fuzelier : ♀ du 5 janvier au 19 mars (M. Mabillean, A. Callet), ♂ du 22 mars au 11 mai (A. Callet, M. Mabillean), ♀ le 22 mai (A. Callet, M. Mabillean).

-Romilly : 6 ♂ les 4 et 5 mars (M. Pelletier, L. Fernandez).



Photo 2 : Garrot à œil d'or, Romilly © Maxence Pelletier

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

-Valloire-sur-Cisse : ♂ le 16 février (V. Delecour).

RÂLE D'EAU *Rallus aquaticus* (VU)

Reproduction (1 avril au 10 juillet) : Chambord, Cheverny, Marcilly-en-Gault, Millançay, Molineuf, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Vallée-de-Ronsard, Vernou-en-Sologne (E. Sempé, D. Hémerly, M. Mabillean, F. Pelsy, P. Volant).

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

Hivernage : Des groupes de 8 à 35 individus sont notés à Nouan-le-Fuzelier en janvier et février : deuxième hivernage d'un groupe en Loir-et-Cher après celui de 5 grues à Tourailles en décembre 2011 et janvier 2012.

D'autre part une grue juvénile avait hiverné seule en décembre 2017 et janvier 2018 à Oucques-la-Nouvelle.

Migration pré-nuptiale : La migration a débuté en Loir-et-Cher le 3 février : le total est au minimum de 4 019 grues en 55 vols (27 000 grues au printemps 2021). Dernières grues le 29 mars.

Migration post-nuptiale : Migration un peu visible dans notre département, 1 855 grues en 36 vols entre le 21 octobre et le 15 décembre (des départs de la Champagne entre le 30 novembre et le 5 décembre).

GRÈBE ESCLAVON *Podiceps auritus*

-Chémery : du 21 au 26 mai (F. Pelsy, A. Bompays, E. Sempé, H. Borde, M. Mabillean, A. Pajot, A. Pollet, T. Salmon).

GRÈBE À COU NOIR *Podiceps nigricollis* (VU)

Reproduction : Mauvaise année avec 60 couples nicheurs sur 9 sites (contre 172 sur 11 sites en 2021). Les niveaux d'eau très faibles cette année, n'ont pas été favorables à la nidification : 2 nids à Mur-de-Sologne, 11 à Lassay-sur-Croisne, 1 à Neung-sur-Beuvron, 37 à Marcilly-en-Gault (3 sites), 4 à Saint-Viâtre, 2 à Pruniers-en-Sologne, 3 à Romorantin-Lanthenay (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

Données hivernales :

-Neung-sur-Beuvron : 2 le 1 janvier (G. Tanqueray), 1 le 3 janvier (A. Callet), 2 le 5, 4 le 8 et le 12 janvier (M. Mabillean), 4 le 15 janvier (E. Sempé, M. Mabillean), 4 le 16 (E. Sempé), 5 le 22 (M. Mabillean), 4 le 23 et 3 le 24 (A. Callet), 5 le 26 (M. Mabillean), 3 le 29 (M. Mabillean).

-Saint-Viâtre : le 3 décembre (F. Besson, J-P. Nicolas), le 10 décembre (M. Mabillean).

OEDICNÈME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

Le comptage lors des rassemblements postnuptiaux a donné les résultats suivants : 280 oiseaux le 1 octobre et 297 le 15 octobre (coord A. Pollet, enquête Limat).

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* (CR)

-Billy : 2 mâles et 5 femelles ont construit 2 nids à Billy. Aucun jeune n'est produit. Un couple a pondu à Neung-sur-Beuvron, mais sans succès également (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Saint-Viâtre : 2 le 17 avril (M. Mabillean), 2 le 19 avril (A. Callet), 2 le 7 mai (M. Mabillean, F. Pelsy).

-Neung-sur-Beuvron : 2 du 22 avril au 8 juin, échec de la reproduction, (A. Callet, I. Fleytou, M. Mabillean, F. Pelsy, E. Sempé, J-M. Baron, T. Salmon).

-Saint-Julien-sur-Cher : le 30 avril (A. Bompays, M. Mabillean, F. Pelsy), le 1 mai (A. Bompays), 2 le 28 août (F. Pelsy).

-Vernou-en-Sologne : le 1 mai (M. Mabillean),

-Chémery : 2 le 11 mai (E. Sempé), ♂ le 15 mai (F. Pelsy), 2 du 24 juin au 14 juillet (A. Bompays, F. Pelsy, M. Mabillean, A. Pollet), 3 du 17 juillet au 3 août (M. Mabillean, F. Pelsy, E. Sempé, L. Boussac), 4 les 6 et 8 août (M. Mabillean), 8 le 10 (M. Mabillean), 6 le 13 (A. Bompays), 9 le 14 (F. Pelsy, M. Mabillean), 8 le 15 (M. Mabillean), 6 le 16 (P. Defontaines) 4 le 17, 8 le 19 (P. Defontaines, M. Mabillean, F. Pelsy), 5 le 20, 3 le 21 et le 22, 5 le 23 (F. Pelsy), 4 le 24 (M. Mabillean, A. Pollet), 2 le 27 (M. Mabillean, F. Pelsy), 2 le 28 (F. Pelsy), 2 le 29 (M. Mabillean), 2 le 30 août (F. Pelsy), une le 1 septembre (A. Bompays).
 -Lassay-sur-Croisne : 2 le 28 mai et le 1 juin (M. Mabillean).
 -Mur-de-Sologne : le 23 août (F. Pelsy).

AVOCETTE ÉLEGANTE *Recurvirostra avosetta*

-Vineuil : 5 le 3 mai (F. Pelsy).
 -Chémery : 3 le 27 juillet (M. Mabillean).
 -Blois : **43** le 20 novembre (F. Pelsy).
 -Saint-Viâtre : 5 du 12 au 30 septembre (A. Callet, M. Mabillean, F. Pelsy), une du 1 octobre au 7 novembre (A. Callet, M. Mabillean, 3 le 16 (M. Mabillean).
 -Lassay-sur-Croisne : 6 le 20 novembre (M. Mabillean).

VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus* (VU)

Noté en période de reproduction (avril, mai) : Angé, Billy, La Chapelle-Montmartin, Chaumont-sur-Loire, Chaumont-sur-Tharonne, Chémery, Couddes, Cour-Cheverny, Courmemin, Fontaines-en-Sologne, Huisseau-en-Beauce, Lassay-sur-Croisne, Loreux, Marcilly-en-Gault, Méhers, Millançay, Montlivault, Mur-de-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Oucques-la-nouvelle, Pontlevoy, Romorantin-Lanthenay, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Loup, Saint-Viâtre, Salbris, Sassay, Soings-en-Sologne, Souday, Vallières-les-Grandes, Veilleins, Vernou-en-Sologne, Veuzain-sur-Loire, Yvoy-le-Marron.

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola*

-Villeromain : 8 le 1 avril (A. Maurice).
 -Marcilly-en-Gault : les 1, 5 et 8 octobre (M. Mabillean).
 -Vineuil : le 1 octobre (F. Pelsy, J. Vion).

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

-Pré-nuptial : du 19 février au 1 juin.
 -Post-nuptial : du 23 juillet au 16 octobre.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

-Noyers-sur-Cher : le 5 avril (A. Pollet).
 -Saint-Viâtre : le 11 avril (M. Mabillean).
 -Sougé : le 15 juillet (anonyme, F-F) au piège à son nocturne.
 -Sougé : 2 le 19 août (anonyme, F-F) au piège à son nocturne.

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata* (EN)

Reproduction (20 mars au 15 mai) : Billy, Châtillon-sur-Cher, Le Controis-en-Sologne, Nouan-le-Fuzelier, Oisy, Pontlevoy, Romorantin-Lanthenay, Saint-Julien-sur-Cher, Theillay, (A. Bompays, L. Boussac, M. Mabillean, F. Pelsy, A. Pollet).

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*

-Saint-Viâtre : 13 le 25 avril (A. Callet).
 -Noyers-sur-Cher : le 26 avril (A. Pollet).
 -Marcilly-en-Gault : imm. du 1 au 16 octobre (M. Mabillean).

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

-Saint-Julien-sur-Cher : le 6 avril (H. Borde), le 1 mai (A. Bompays).

-Billy : le 26 avril (F. Pelsy).

-Vernou-en-Sologne : 2 le 27 avril (M. Mabillean), 7 les 14 et 15 juillet (F. Pelsy), une le 24 juillet (M. Mabillean).

-Chémery : le 23 mai (F. Pelsy), le 16 juin (E. Sempé), 8 le 3 juillet (M. Mabillean, A. Bompays), une le 24 juillet (M. Mabillean), le 26 (F. Pelsy), le 27 (M. Mabillean), le 30 (F. Pelsy), le 31 (M. Mabillean, F. Pelsy), les 6, 8, 10 août (M. Mabillean), une le 13 août (A. Bompays, M. Mabillean), le 14 (F. Pelsy), le 15 (M. Mabillean, F. Pelsy), le 17 (M. Mabillean, F. Pelsy), les 19 et 20 août (F. Pelsy).

-Vineuil : 1A le 28 juin, 4 le 31 juillet, 2 le 2 août, une le 30 août (F. Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : le 1 août (M. Mabillean).

-Blois : 4 le 31 juillet (J. Vion), 2 le 9 août, 3 le 16 août (F. Pelsy), une le 30 août (A. Larousse), le 4 septembre (P-Y. Henry), une le 10 septembre (F. Pelsy).

-Valloire-sur-Cisse : 2 le 17 août (V. Delecour), 2 le 23 (F. Pelsy), 1 les 7 et 9 septembre (V. Delecour), le 10 et 11 septembre, le 31 octobre (F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : le 25 septembre (M. Mabillean), le 26 (A. Callet), le 27 (F. Pelsy), le 28 septembre (M. Mabillean), le 30 septembre (A. Callet).

TOURNEPIERRE À COLLIER *Arenaria interpres*

- Marcilly-en-Gault : le 7 septembre (M. Mabillean).
 -Chémery : le 12 septembre (F. Pelsy).
 -Villiers-sur-Loir : le 16 septembre (M-A. Montchâtre).

BÉCASSEAU MAUBÈCHE *Calidris canutus*

-Vernou-en-Sologne : le 17 juillet (M. Mabillean).

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

-Saint-Viâtre : 2 le 26 juillet, le 3 septembre, 3 le 4 septembre (M. Mabillean), 3 le 6 (F. Pelsy), 2 le 10 (M. Mabillean), 1 le 11 (F. Pelsy).
 -Vernou-en-Sologne : 4 le 3 septembre, 3 le 10 (M. Mabillean), 4 x 1A le 11 (M. Mabillean, F. Pelsy).
 -Chémery : 1A le 2 septembre (A. Pollet, P. Reveillaud), le 3 septembre (M. Mabillean), 2 (1A et ad.) les 4 et 6 septembre, 2 le 7 (F. Spinnler), 2 le 9 (A. Pollet), 1A le 16 (F. Pelsy, A. Pollet), le 17 (M. Mabillean, F. Pelsy), le 18 (A. Bompays, F. Pelsy), 2 x 1A le 24 (M. Mabillean, F. Pelsy), 1A le 27 septembre et le 1 octobre (F. Pelsy). 2 le 16 octobre (A. Bompays, L. Fleytou).

BÉCASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*

-Saint-Viâtre : le 29 avril (A. Callet), le 30 avril (A. Callet, M. Mabillean, F. Pelsy).
 -Vineuil : 2 ad. le 6 septembre (F. Pelsy, P. Defontaines), 2 les 7 et 8 septembre (M. Morin), 2 le 9 septembre (M. Morin, B. Plana), 1 le 10 septembre (F. Pelsy).

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta*

-Marcilly-en-Gault : le 1 septembre (A. Callet).
 -Chémery : 1 juv. le 30 août (F. Pelsy), le 2 septembre (P. Reveillaud), le 3 septembre L. Fleytou, (M. Mabillean), 2 juv. les 4 et 6 septembre (F. Pelsy), 2 le 7 (F. Spinnler), 5 juv. le 9 septembre (F. Pelsy, A. Pollet), 2 le 10 (M. Mabillean), 2 le 24 (M. Mabillean, F. Pelsy), 1A les 25 et 27, 1 juv. le 1 octobre (F. Pelsy), 1 juv. le 2 octobre (M. Mabillean, F. Pelsy), 1 le 4 octobre (F. Pelsy), le 5 octobre (N. Biron), le 6 octobre (J. Vion), le 8 octobre (L. Fleytou), 1 juv. le 29 octobre (M. Mabillean, F. Pelsy).
 -Vernou-en-Sologne : 1 juv. le 3 septembre (M. Mabillean), 2 juv. le 4 septembre (M. Mabillean), 2 juv. sur un site et un troisième sur un deuxième étang le 6 septembre (F. Pelsy, A. Callet), 1 le 7, 3 le 7 (M. Mabillean), 3 le 27 (F. Pelsy), 3 le 28 septembre (M. Mabillean).
 -Pontlevoy : 2 juv. le 6 septembre (F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : 5 le 16 septembre (A. Callet).
 -Fontaines-en-Sologne : 3 le 24 septembre (M. Mabillean).
 -La-Chaussée-Saint-Victor : le 8 et 9 septembre (M. Morin),
 le 29 septembre (L. Fleytou).
 -Nouan-le-Fuzelier : le 4 octobre (A. Callet).



Photo 3 : Bécassine sourde, Naveil © Franck Salmon

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyrtes minimus*

-Chaumont-sur-Loire : les 22 et 25 avril (F. Pelsy).
 -Naveil : le 25 octobre (F. Salmon, M-A. Montchâtre), le 26
 (F. Salmon, M-A. Montchâtre, F. Laurenceau),
 -Neung-sur-Beuvron : 8 le 8 novembre (L. Boussac).

BÉCASSINE DOUBLE *Gallinago media*

-Chémery : le 16 août (P. Desfontaines), le 17 (F. Pelsy, A.
 Pollet), le 18 août (F. Pelsy, P. Réveillaud, B. Griard), le 19
 (M-C. et L. Troncin-Batard).

PHALAROPE À BEC ÉTROIT *Phalaropus lobatus*

-Nouan-le-Fuzelier : 1 juv. le 15 août (M. Mabillean).

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis*

-Pontlevoy : 1A le 23 août (F. Pelsy).



Photo 4 : Chevalier stagnatile, Pontlevoy © Frédéric Pelsy

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

Données hivernales :

-Lassay-sur-Croisne : 3 le 16 janvier (F. Pelsy).
 -Vernou-en-Sologne : 4 le 18 janvier ((F. Pelsy), 4 du 19 au
 30 janvier (M. Mabillean), 4 le 26 janvier (A. Callet).
 -Lassay-sur-Croisne : 4 le 3 décembre (M. Mabillean), 5 le 4
 décembre (F. Pelsy, M. Mabillean), 5 le 7 (M. Mabillean), 3
 le 10 (M. Mabillean), 3 le 11 (F. Pelsy), 1 le 27 décembre (A.
 Callet), 2 le 28, 3 le 30 décembre (M. Mabillean).
 -Vernou-en-Sologne : 2 le 28 décembre, 3 le 30 décembre
 (M. Mabillean).

MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla*

-Soings-en-Sologne : 3 ad. le 20 novembre (M. Mabillean),
 2 ad. le 22 novembre (F. Pelsy), 3 ad. et 1A les 23 et 26
 novembre (M. Mabillean), 6 ad. le 27 (E. Sempé, F. Pelsy,
 M. Mabillean), 6 ad. le 29 (F. Pelsy), 6 ad. le 30 novembre
 (A. Callet, M. Mabillean), 2ad et 1A le 3 décembre (F.
 Besson, J-P. Nicolas, M. Mabillean, F. Pelsy), ad. le 4
 décembre (F. Pelsy).
 -Fontaines-en-Sologne : 3 ad. le 20 novembre (M.
 Mabillean), 1A et 3 ad. 22 novembre (F. Pelsy), 3 ad. et 2 x
 1A le 23 novembre, ad. et 1A le 26, ad. et 2 x 1A le 27 (M.
 Mabillean),
 ad. et 1A le 29 (F. Pelsy), ad. le 30 novembre (A. Callet, M.
 Mabillean), 1A le 3 décembre (F. Besson, F. Pelsy).
 -Saint-Laurent-Nouan : ad. le 22 novembre, 1A le 19
 décembre (F. Pelsy).
 -Nouan-le-Fuzelier : ad. et 7 x 1A le 23 novembre, ad. et 6 x
 1A le 26 novembre, ad. et 5 x 1A le 27 novembre (M.
 Mabillean), ad. et 4 x 1A le 29 novembre (A. Callet), ad. et
 5 x 1A le 30 novembre (M. Mabillean), 4 x 1A le 1
 décembre (A. Callet), 3 x 1A le 3 décembre (M.
 Mabillean).
 -Chouzy-sur-Cisse : 4 le 23 novembre (D. Hémary), 1A le 27
 novembre (G. Vion), 2 le 27 novembre (V. Delecour), 2 le
 29 novembre, 1A le 3 décembre (F. Pelsy).
 -Chémery : 1A le 23 novembre (A. Bompays, A. Pollet), le 28
 novembre (L. Boussac), le 29 novembre (A. Bompays).
 -Marcilly-en-Gault : ad. le 23 novembre (A. Callet).
 -Saint-Julien-sur-Cher : ad. les 24 et 26 novembre (A.
 Bompays), ad. le 27 (F. Pelsy), 2 ad. le 28 novembre (A.
 Bompays).
 -Villiers-sur-Loir : ad. et 1A le 24 novembre (F. Laurenceau),
 ad. et 3 x 1A le 25 novembre (A. Mercuzot, B. Plana, T.
 Rouillon, M. Gasnier), ad. et 1A le 2 décembre (F.
 Laurenceau).
 -Pontlevoy : 11 le 26 novembre (V. Delecour), 4 ad et 8 x
 1A le 29 (F. Pelsy), 10 le 30 novembre (S. Dhanger), ad et 8
 x 1A le 3 décembre (F. Pelsy), 7 le 4 décembre (L. Fleytou),
 5 le 4 décembre (V. Delecour), 7 x 1A le 6 décembre (F.
 Pelsy),
 4 x 1A le 7 décembre (A. Bompays), 6 le 10 décembre (V.
 Delecour), 1A les 11 et 13 décembre (F. Pelsy).
 -Lassay-sur-Croisne : 2 x 1A le 26 novembre, 1A le 30
 novembre (A. Callet, M. Mabillean), 1A le 3 décembre (M.
 Mabillean).
 -Noyers-sur-Cher : 1A les 27 et 30 novembre (A. Pollet).
 -Saint-Viâtre : ad. et 1A le 28 novembre (A. Callet), ad. et
 1A le 30 novembre (M. Mabillean), 1A les 2 et 3 décembre
 (A. Callet, M. Mabillean), 1A le 7 décembre (M.
 Mabillean).
 -Suèvres : 2 ad. le 28 novembre (J. Vion).
 -Naveil : le 28 novembre (B. Plana).
 -Villavard : 3 ad. le 28 novembre (A. Mercuzot, B. Plana, M.
 Gasnier).



Photo 5 : Mouette tridactyle, Soings-en-Sologne © Frédéric Pelsy

MOUETTE RIEUSE *Chroicocephalus ridibundus* (EN)

Reproduction :

-Sologne : La plus mauvaise année jamais enregistrée pour l'espèce avec 319 à 321 couples sur 7 sites (contre 1000 couples sur 11 sites en 2021) : 193 à 194 à Saint-Viâtre (2 sites), 31 à Marcilly-en-Gault (3 sites), 94 à 95 à Pruniers-en-Sologne et 1 à Lassay-sur-Croisne. L'espèce est en déclin constant depuis plusieurs décennies. Les niveaux d'eau très faibles cette année ont impacté très fortement la nidification de l'espèce (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Loire : une centaine de couples à La Chaussée-Saint-Victor et 250 à 300 couples aux Tuileries (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

-Blois : un **hybride Mouette mélanocéphale x Mouette rieuse** le 13 mars (C. et F. Pelsy).



Photo 6 : Hybride Mouette mélanocéphale x rieuse, Blois © F. Pelsy

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus*

-Saint-Viâtre : 2 le 9 avril (M. Mabillean).

-Chémery : 3 le 16 avril, **37** (dont un imm.) le 18 avril (M. Mabillean).

-Pruniers-en-Sologne : le 16 avril, 4 le 18 (M. Mabillean).

-Vernou-en-Sologne : 10 le 16 avril (M. Mabillean).

-Fontaines-en-Sologne : 6 le 16 avril, 8 le 18 (M. Mabillean), 3A le 25 avril (F. Pelsy).

-Lassay-sur-Croisne : 4 le 18 avril (M. Mabillean).

-Blois : 2A le 1 mai (C. et F. Pelsy).

-La Chaussée-Saint-Victor : 2 le 3 mai (F. Pelsy).

-Pontlevoy : le 3 mai (F. Pelsy).

-Saint-Julien-sur-Cher : 2A le 5 mai (H. Borde).

-Chaumont-sur-Loire : le 7 mai (F. Pelsy).

-Vineuil : le 14 mai (F. Pelsy).

-Chémery : le 3 août (M. Mabillean).

-Pontlevoy : 1A le 7 novembre (F. Pelsy), le 19 novembre (V. Delecour).

-Saint-Laurent-Nouan : 2 les 22 et 29 novembre (F. Pelsy).

-Saint-Viâtre : le 23 novembre (M. Mabillean).

-Saint-Julien-sur-Cher : 2 le 24 novembre (A. Bompays).

-Valoire-sur-Cisse : le 27 novembre (V. Delecour).



Photo 7 : Mouettes pygmées, Lassay-sur-Croisne © M. Mabillean

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus*

Reproduction :

100 à 200 couples aux Tuileries et 6 couples à La Chaussée-Saint-Victor (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

GOÉLAND MARIN *Larus marinus*

-Chémery : le 26 mars (A. Bompays).

-Vineuil-La Chaussée-Saint-Victor : le 31 juillet (C. et F. Pelsy), le 9 août (F. Pelsy), le 14 (J. Vion, F. Pelsy), les 16 et 20 août (F. Pelsy), le 6 septembre (P. Defontaines, F. Pelsy), le 8 septembre (M. Morin), le 10 septembre (F. Pelsy).

GOÉLAND ARGENTÉ *Larus argentatus*

-Blois : 2 ad. le 18 janvier, un le 25 janvier, 2ad. le 28 février (F. Pelsy), 2 le 7 mars (R. Luglia), ad le 8 mars, un ad. les 13, 19 et 29 mars, ad. le 25 avril (F. Pelsy), le 29 avril (A. Ferraz), les 3, 5, 10, 14 et 15 mai (F. Pelsy), 3 le 24 juillet (O. Camus).

-Mur-de-Sologne : le 1 février (F. Pelsy).

-Chaumont-sur-Loire : le 13 mai (A. Jenecourt).

-Vineuil : ad le 7 novembre (F. Pelsy).

-Saint-Laurent-Nouan : le 29 novembre (F. Pelsy).

GOÉLAND PONTIQUE *Larus cachinnans*

-Soings-en-Sologne : 2A le 17 janvier, 2 x 4A le 13 mars, 2A le 22 mars (F. Pelsy).

-Blois : 2A le 22 février (F. Pelsy).

Veuves : le 21 août (E. Christoph).

-Soings-en-Sologne : 3A le 29 novembre (F. Pelsy), le 30 (A. Callet), ad le 20 décembre (F. Pelsy).

-Mur-de-Sologne : ad. le 29 novembre, ad. le 20 décembre (F. Pelsy).



Photo 8 : Goéland pontique, Soings-en-Sologne © Frédéric Pelsy

GOÉLAND LEUCOPHÉE *Larus michahellis* (VU)

Reproduction :

3 couples sur les piles de l'ancien pont Sncf à Vineuil.

A Blois : un couple à la Résidence Anne-de-Bretagne et un couple sur la terrasse d'un immeuble entre l'église Saint-Joseph et l'avenue de France (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

STERNE CASPIENNE *Hydroprogne caspia*

-Saint-Julien-sur-Cher : 2 le 19 avril (A. Bompays, M-S. Schiaratura).

-Chémery : 3 ad. le 11 septembre (C. et F. Pelsy, A. Pollet)



© Frédéric Pelsy

Photo 9 : Sterne caspienne, Chémery © Frédéric Pelsy

STERNE NAINE *Sterna albifrons*

Reproduction :

9 couples à Menars (noyés le 1 juillet), 128 couples à La-Chaussée-Saint-Victor (réussite de 70 couples après la crue du 1 juillet) et 27 couples à Chaumont-sur-Loire (réussite de 2 couples après la crue), (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*

Reproduction :

222 couples en amont de l'ancien barrage du Lac de Loire (réussite de 200 couples après la crue du 1 juillet) et 10 couples à Chaumont-sur-Loire (réussite de 4 couples après la crue), (coord. J. Vion, Suivi des Laridés sur la Loire).

Le 1 juillet la Loire passe de la côte -1,13 m à -0,32 m. Une opération de sauvetage de jeunes Sternes pierregarin et Sterne naine est effectuée sur l'îlot de Chaumont-sur-Loire. Les jeunes sont prélevés après accord de la DDT et de l'OFB et transportés sur un îlot plus haut avec l'aide de Millière et Raboton.

Données de Perche-Nature : 7 couples à Naveil et 1 couple à Villiers-sur-Loir.

1 couple à Vallée-de-Ronsard (fusion de Couture-sur-Loir et Tréhet).

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida* (EN)

Reproduction : Année moyenne avec 236 nids sur 4 sites (contre 389 nids sur 6 sites en 2021) : 50 nids à Mur-de-Sologne, 5 à Nouan-le-Fuzelier, 112 à Millançay et 69 à Marcilly-en-Gault. Les niveaux d'eau très faibles ont poussé de nombreux couples à abandonner leur nidification en cours (au moins 113 couples recensés dans ce cas). (coord. F.Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus*

-Valloire-sur-Cisse : le 4 août (V. Delecour).

-Nouan-le-Fuzelier : ad. le 8 mai, le 18 mai (M. Mabilieu).



Photo 10 : Guifette leucoptère, Nouan-le-Fuzelier © M. Mabilieu

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*

-Saint-Laurent-Nouan : H1 le 15 janvier (J. Vion), le 16 (M. Morin), (présent depuis le 20 décembre 2021) (F. Pelsy).

-Saint-Julien-sur-Cher : le 16 décembre (F. Leterme).

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra* (CR)

3 couples nicheurs en Loir-et-Cher (un minimum de 5 jeunes).

Migration prénuptiale : du 28 mars au 27 juin pour un effectif total de 20 oiseaux.

Migration postnuptiale : du 1 juillet au 7 décembre pour un effectif total de 90 Cigognes noires en 26 vols.

Données hivernales : une dans le Perche le 23 janvier (P. Désiré).

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

Migration prénuptiale : du 16 janvier au 5 avril pour un total de 859 oiseaux en 53 vols.

Migration postnuptiale : du 26 juillet au 12 octobre pour un total de 371 oiseaux en 16 vols.

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

Hivernage :

Le total du département est de 986 Grands cormorans en 2022 contre 1330 en 2021 (hors Sologne), (coord. J. Vion/LCN).

Reproduction : Effectifs classiques avec 145 nids comptabilisés sur deux sites (contre 196 nids comptés sur 4 sites en 2021) mais la colonie de Saint-Viâtre n'a pu être comptabilisée : 62 à Marcilly-en-Gault et 83 à Vernou-en-Sologne (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*

-Neung-sur-Beuvron : du 21 juillet au 5 août (A. Callet, J-F. Labbé, L. Boussac, M. Mabilieu, M. Morin, F. Pelsy, L. Fleytou, D. Deroin),

-Valloire-sur-Cisse : les 20 et 24 août (V. Delecour).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

-Vernou-en-Sologne : le 23 mars et le 18 avril (M. Mabilieu), le 21 avril (T. Salmon).

-Neung-sur-Beuvron : 4 le 29 mars (dont 2 ad.) (A. Callet), une le 30 mars, une le 18 avril, 3 le 27 mai, une le 19 juillet (M. Mabilieu).

-Saint-Viâtre : le 26 juin, 2 le 29 juin, une le 21 juillet, (M. Mabilieu), le 22 (E. Sempé), les 26 et 29 juillet, une le 26 août (M. Mabilieu), 2 le 7 septembre (A. Callet, M. Mabilieu), une le 13 septembre, 2 le 21 décembre (A. Callet).

-Chémery : le 29 mars, le 16 avril (F. Pelsy, M. Mabilieu), le 16 juin (E. Sempé), 4 le 14 août (F. Pelsy), 4 le 15 août (M. Mabilieu), 5 le 16 (P. Desfontaines), 4 le 17 (M. Mabilieu, F. Pelsy), 5 le 18 (P. Réveillaud), 5 le 24 (M. Mabilieu, A. Pollet), 5 le 26 août (F. Pelsy), 4 le 27 août ((M. Mabilieu, F. Pelsy), le 1 septembre (A. Bompays), 4 le 2 (P. Réveillaud, A. Pollet), 4 le 3 (L. Fleytou, M. Mabilieu), 4 le 4 septembre (P. Desfontaines, F. Pelsy), 4 le 6 (F. Pelsy)), 5 le 7 (F. Spinnler), 5 le 9 (F. Pelsy, A. Pollet), 3 le 10 septembre (M. Mabilieu), 3 le 12 (F. Pelsy), 3 le 14 (F. Spinnler, F. Pelsy), 1A le 16 septembre (F. Pelsy), le 17 septembre (M. Mabilieu, F. Pelsy), le 18 septembre (F. Pelsy).

-Marcilly-en-Gault : 2 les 28, 29 et 30 décembre (M. Mabilieu).

BUTOR ÉTOILÉ *Botaurus stellaris* (CR)

-Neung-sur-Beuvron : 2 le 20 janvier (S. Girault).

-Saint-Avit : le 11 novembre (F. Pelletier).

-Pruniers-en-Sologne : le 4 novembre (M. Mabillean), les 25 et 26 novembre (A. Callet).
 -Couëtron-au-Perche : le 11 novembre (F. Beauchamp), le 16 novembre (M. Pelletier).
 -Châtres-sur-Cher : le 17 décembre (C. Voisin).

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* (EN)

Deux observations sans nidification certaine sont à noter pendant la période de reproduction : 1 individu à Saint-Romain-sur-Cher (même site qu'en 2020) et 1 à Neung-sur-Beuvron.

A noter que dans le Loiret proche : 2 couples étaient présents à Cerdon. (4 couples à Cerdon en 2020) (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax* (VU)

Reproduction : Année avec de faibles effectifs avec 52 nids sur 4 sites (contre 66 nids sur 6 sites en 2021) : 14 à Saint-Viâtre, 3 à Neung-sur-Beuvron, 26 à Veilleins, 9 à Fontaines-en-Sologne (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

Hivernage :

-Chouzy-sur-Cisse : 72 le 9 janvier (J. Vion), 64 le 13 décembre (F. Pelsy).
 -Saint-Loup : 17 le 24 janvier (J-P Jollivet), 16 le 17 décembre (C. Voisin).
 -Loreux : 18 le 30 janvier (L. Fleytou), 6 le 22 décembre (A. Callet).

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* (CR)

-Seigy : vers la fin mai (D. René).

HÉRON GARDE-BŒUFS *Bubulcus ibis* (VU)

Reproduction : Effectifs toujours importants (avec 180 nids sur 4 sites) après l'année record de 2021 (191 nids comptés sur 7 sites) : 2 couples à Saint-Viâtre, 114 à Veilleins, 24 à Fontaines-en-Sologne et 40 à Chémery (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

HÉRON POURPRÉ *Ardea purpurea* (VU)

Reproduction : Année moyenne avec 16 à 17 couples sur 6 sites (contre 7 à 8 nids sur 5 sites en 2021) mais la colonie principale de l'espèce n'a pas pu être recensée de manière exhaustive : 2 à Neung-sur-Beuvron, 3 à Veilleins, 3 à Marcilly-en-Gault, 2 à Chémery, 1 possible à Neung-sur-Beuvron et la colonie de Saint-Viâtre a été estimée à 6 couples environ (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

Reproduction : Année moyenne avec 26 nids sur 6 sites (contre 20 nids observés sur 6 sites en 2021) : 1 à Vernou-en-Sologne, 8 à Saint-Viâtre, 1 à Neung-sur-Beuvron, 9 à Veilleins, 2 à Fontaines-en-Sologne, 5 à Chémery (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

SUIVI ÉCHANTILLONS RAPACES DIURNES NICHEURS

-Le suivi sur le carré central de la carte 2022-O (Montrichard) sous la coordination de D. Hémary, a donné les résultats suivants :

	Carte 2022-O	
	Certains et probables	possibles
Bondrée apivore		1
Epervier d'Europe	1	1
Autour des palombes	1	1
Busard Saint-Martin	2	1
Buse variable	9	4
Faucon crécerelle	2	

Suivi partiel sur ce carré : seulement une trentaine d'heures, et un gros manque d'observation en mai-juin
 Observateurs : A. Bompays, F. Bourdin, F. Frazier, G. Fauvet, D. Hémary, M. Hervat, P. Hervat, A. Pardessus, A. Pollet, S. Tessier, G. Vion, J. Vion.

BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* (EN)

21 sites occupés en Loir-et-Cher (16 l'an dernier), 19 couples reproducteurs ; 2 couples en échec, 3 couples avec 1 jeune, 2 couples avec 2 jeunes, 12 couples avec 3 jeunes et 2 couples dont le nombre de jeunes est inconnu. Ce qui donne un total de 43 jeunes au minimum à l'envol. 6 couples sont sur pylône et 5 sur plate-forme (coord D. Hacquemand).

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus*

Reproduction :

-Un couple (le même que celui de Thenay de 2021 ?) à Pontlevoy élève deux nichées avec succès de 2 jeunes à chaque fois (envol fin juin et mi-août).
 -Dans le Perche : échec de la reproduction d'un couple. (Perche Nature).

-Oisly : le 2 janvier (F. Pelsy).
 -Couëtron-au-Perche : le 2 janvier (F. Beauchamp). Les 10, 16, 17, 21, et 28 février (F. Laurenceau).
 -Souday : 2 le 9 janvier et le 6 février (L. Ernis).
 -La Chapelle-Montmartin : le 26 mars (M. Roubalay).
 -Beauce-la-Romaine : le 14 mai (P. Borie).
 -Choue : le 21 mai (V. Lambert).
 -Billy : le 5 juillet (F. Pelsy).
 -Fortan : le 10 juillet (P. Volant, A. Maurice, S. Tessier).
 -La Fontenelle : 2 le 29 juillet (F. Beauchamp). 1 le 22 août, les 1 et 5 septembre (F. Laurenceau).
 -Maray : le 9 août (T. Signeau), le 14 août (C. Voisin), le 22 août (F. Leterme), 2 le 27 octobre (F. Leterme), 1 le 1 décembre, 2 les 8 et 14 décembre (A. Callet), 2 le 19 décembre (C. Voisin), 2 le 20 décembre. Callet).
 -Josnes : 2 ad. Le 9 août (J-P. Jollivet), 1 le 29 septembre (anonyme par J-P. Jollivet).
 -Marchenoir : 1 juv. Le 12 août (J-P. Jollivet).
 -Vernou-en-Sologne : 1 juv le 27 septembre (F. Pelsy).
 -La Chapelle-Montmartin : 2 le 21 octobre (A. Bompays).
 -Theillay : le 16 décembre (B. Lefebvre).
 -La Chapelle-Vendômoise : le 19 décembre (M. Boulay).



Photo 11 : Élanion blanc juvénile, Pontlevoy © Frédéric Pelsy

CIRCAÈTE JEAN-LE- BLANC *Circaetus gallicus* (VU)

14 sites suivis, 9 nids occupés, 3 nids en échec à cause des orages de grêle, 6 jeunes à l'envol (coord. F. Pelsy).

AIGLE BOTTÉ *Aquila pennata* (EN)Reproduction :

15 sites occupés (8 aires connues en 2021, 2 couples en échec, 9 couples avec 1 jeune, 4 couples avec 2 jeunes, ce qui donne un total de 17 jeunes (coord. D. Hacquemand)).

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis* (VU)

28 sites contrôlés, 16 couples cantonnés, 12 couples reproducteurs donnant 22 jeunes à l'envol. (coord. G. d'Autichamp).

Noté en période de reproduction (début mars à mi-juillet) : Boursay (M. Pelletier), Châtillon-sur-Cher (A. Pollet), Chémery (F. Pelsy), Le Controis-en-Sologne (F. Pelsy), La Ferté-Imbault (A. Callet), Fontaines-en-Sologne (F. Pelsy), La Fontenelle (M. Pelletier), Gy-en-Sologne (F. Pelsy), La Ville-aux-Clercs (T. Montchâtre), Lancôme (D. Hémerly), Mehers (F. Pelsy), Menars (G. Vion), Millancay (F. Pelsy), Noyers-sur-Cher (F. Pelsy), Orchaise (D. Hémerly), Pierrefitte-sur-Sauldre (G. D'Autichamp), Saint-Gervais-la-Forêt (J. Vion), Saint-Hilaire-la-Gravelle (T. Montchâtre), Saint-Viâtre (A. Callet), Salbris (G. D'Autichamp), Souesmes (G. D'Autichamp), Veilleins (F. Pelsy).

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus* (EN)Reproduction :

-Dans la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (Cdpne et F. Bourdin-LCN) : 29 couples certains, plus 4 probables et 11 possibles. 13 jeunes à l'envol (dont 9 sur intervention humaine). 1 jeune mort après l'envol. 20 couples en échec.

-En dehors de la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (coordination F. Bourdin-LCN) : 2 couples certains, plus 3 probables et 2 possibles. 1 jeune à l'envol.

-Aucune donnée de reproduction en Sologne du Loir-et-Cher, comme tous les ans depuis 2013. le couple de Pontlevoy est présent mais ne semble pas avoir réussi sa nidification. Deux autres couples sont présents à Marcilly et à Chémery (F. Pelsy).

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*Reproduction :

Dans la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (Cdpne et F. Bourdin-LCN) : 68 couples certains, plus 25 probables et 39 possibles. 50 jeunes à l'envol (dont 20 sur intervention humaine). 52 couples en échec.

En dehors de la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (coordination F. Bourdin-LCN) : 27 couples certains, plus 4 probables et 8 possibles. 37 jeunes à l'envol (dont 12 sur intervention humaine). 12 couples en échec.

BUSARD CENDRÉ *Circus pygargus* (VU)Reproduction :

Dans la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (Cdpne et F. Bourdin-LCN) :

19 couples certains, plus 6 probables et 6 possibles. 24 jeunes à l'envol (dont 19 sur intervention humaine, 4 jeunes morts après envol). 5 couples en échec.

En dehors de la ZPS de Petite Beauce et périphérie : (coordination F. Bourdin-LCN) :

9 couples certains, plus 1 probable et 3 possibles. 9 jeunes à l'envol, tous sur intervention humaine). 5 couples en échec.

MILAN ROYAL *Milvus milvus*

-La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine : le 5 janvier (J-P. Jollivet).

-Marcilly-en-Gault : le 8 janvier (M. Mabilieu).

-Chémery : 2 le 23 février (anonyme sur F-F).

-Soings-en-Sologne : le 14 mars (F. Pelsy).

-Fresnes : le 17 mars (F. Pelsy).

-Theillay : le 23 mars (I. Beaudoin).

-La Chaussée-Saint-Victor : le 6 avril (G. Vion).

-Vineuil : le 6 avril (M. Morin).

-Neung-sur-Beuvron : le 9 avril (M. Mabilieu).

-Pierrefitte-sur-Sauldre : le 9 avril (P. Roger).

-Neung-sur-Beuvron : le 10 avril (M. Besson).

-Boursay : le 1 mai (F. Beauchamp).

-Chitenay : le 28 mai (F. Communier).

-Méhers : le 29 mai (A. Pollet).

-Ternay : le 17 juillet (P. Volant, A. Maurice, S. Tessier).

-Pruniers-en-Sologne : le 19 juillet (F. Pelsy).

-Cour-sur-Loire : le 8 août (A. Pollet).

-Noyers-sur-Cher : le 27 septembre (A. Pollet).

-Fréteval : le 9 octobre (T. Montchâtre).

-Millancay : le 19 octobre (M. Mabilieu).

-Herbault : le 19 octobre (B. Paepegay).

-Françay : le 20 octobre (G. Vion).

-Veilleins : le 24 octobre (M. Mabilieu).

-Savigny-sur-Braye : le 25 octobre (C. Derenne).

-Saint-Romain-sur-Cher : le 1 novembre (C. et F. Pelsy).

-Vendôme : le 2 novembre (D. Caille).

-Contres : le 4 novembre (F. Pelsy).

-Naveil : le 14 novembre (G. Sauvé).

-Chaumont-sur-Loire : le 23 novembre (Y. Douvneau).

-Vernou-en-Sologne : le 23 novembre (A. Callet).

-Vineuil : le 3 décembre (P. Lhomme).

-Courmemin : le 3 décembre (F. Pelsy, J-P. Nicolas).

-Blois : 4 le 3 décembre (F. Deblaise).

-Soings-en-Sologne : le 6 décembre (F. Pelsy).

-Thoré-la-Rochette : le 11 décembre (F. Laurenceau, C. Lahoreau).

-Romorantin-Lanthenay : 2 le 13 décembre (M. Roubalay).

MILAN NOIR *Milvus migrans* (VU)Reproduction :

-En Sologne : au moins 10 couples élèvent au moins 7 jeunes (5 à 6 couples en 2021) : 1 à Marcilly-en-Gault, plusieurs à Villeherviers, plusieurs à Soings-en-Sologne, 1 à Chémery, 2 à Fontaines-en-Sologne, 1 à Chambord, 1 à Loreux, 1 à Pruniers. L'espèce est en nette progression et de très nombreux couples doivent nous échapper car aucune recherche spécifique n'est menée (coord. F. Pelsy/SNE, suivi des espèces patrimoniales).

-Vallée du Cher : 1 couple avec 2 jeunes à Couffy et un autre à Châtillon-sur-Cher, avec 2 jeunes également (A. Pollet).



© Frédéric Pelsy

Photo 12 : Pygargue à queue blanche imm., Soings-en-Sologne
© F. Pelsy

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*

- Nouan-le-Fuzelier : 1 imm. le 2 avril (M. Mabillean).
- Chémery : 1 imm. le 30 avril (M. Mabillean).
- Saint-Viâtre : 1 imm. les 31 juillet et 9 août (F. Pelsy), 2 imm. le 30 août (M. Mabillean).
- Fontaines-en-Sologne : 2 le 13 août (M. Mabillean).
- Vernou-en-Sologne : 1 imm. le 18 août (M. Mabillean), 1 imm. le 13 novembre (M. Mabillean), 2 le 30 novembre (F. Pelsy).
- Soings-en-Sologne : 1 imm. le 4 décembre (F. Pelsy).

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (CR)

- Maves : 4 le 5 janvier (B. Plana).
- Josnes : 2 le 9 janvier (J-P. Jollivet).
- La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine : 4 le 27 janvier (A. Jenecourt), 2 le 28 février (A. Hardy).
- La Chapelle-Vendômoise : le 5 mars (H. Borde).
- Maille E059N674 : le 20 mars (I. et P. Volant).
- Villeromain : le 23 mars (A. Maurice).
- Séris : le 19 juin (C. Lesfer).
- Fresnes : le 12 septembre, en migration, très haut, 13h (F. Pelsy).

GUÊPIER D'EUROPE *Merops apiaster* (VU)

Reproduction :

- Muides-sur-Loire : 8 couples (3 couples en 2020, 5 à 7 en 2021) (G.Vion).
- Secteur de Sassay-Soings-en-Sologne : Année avec des effectifs classiques avec 21 à 24 couples (contre 18 à 20 couples en 2021) : 18 à 21 à Sassay (2 sites) et 3 à Soings-en-Sologne (F. Pelsy).
- Saint-Julien-sur-Cher : 1 couple (A. Bompays).
- Selles-sur-Cher : 0 guêpier (un couple en 2021) (A. Bompays).
- Noyers-sur-Cher : 7 couples (4 en 2021, 1 en 2020, 3 en 2019) (A. Pollet).

En regroupement :

Sassay : 172 le 3 août (L. Boussac).

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla* (VU)

- La Chapelle-Montmartin : le 30 mars (anonyme sur F-F).
- Souesmes : le 11 avril, 14 mai, 13 juin (A. Callet).
- Châtres-sur-Cher : le 13 avril (A. Callet).
- Vernou-en-Sologne : le 16 avril (A. Callet, M. Mabillean), le 23 avril (A. Callet), le 24 avril (L. Fleytou), le 28 avril, 4 et 18 mai, le 9 juin (A. Callet).
- Chambord : le 16 avril (M. Mabillean).
- Courmemin : 2 le 19 avril (M-C. et M. Gervais).
- Neuvy : les 19 et 22 avril, 2 le 2 mai (D. Hacquemand).
- Theillay : le 20 avril (I. Beaudoin).
- Villeherviers : le 22 avril (M. Besson, P. Ledu), le 24 avril (F. Pelsy).
- Saint-Viâtre : le 22 avril (F. Pelsy), le 12 mai (A. Callet).
- Gièvres : le 23 avril (P. Hervat).
- Loreux : le 30 avril (A. Callet).
- Pierrefitte-sur-Sauldre : le 3 mai (A. Callet).
- Theillay : le 14 mai (C. Voisin).
- Saint-Laurent-Nouan : les 22 mai, 4 et 18 juin (C. Voisin).
- Autainville : le 29 mai (anonyme sur F-F).
- La Ferté-Imbault : les 2 et 14 juin, le 4 juillet (A. Callet).
- Thoury : le 10 juin (A. Callet).
- Fresnes : le 12 juin (F. Pelsy).
- Pezou : le 30 juillet (M-C. et M. Gervais).
- Selles-sur-Cher : le 8 août (J-P. Jollivet).
- Ruan-sur-Eggonne : le 16 août (M-C. et M. Gervais).

Reproduction probable à Souesmes et Vernou-en-Sologne.



Photo 13 : Torcol fourmillier, Saint-Viâtre © Frédéric Pelsy

PIC CENDRÉ *Picus canus* (EN)

- La Ferté-Imbault : le 2 février, 2 avril (A. Callet).
- Chaon : les 2 et 22 février, 15 mars, 11 avril (P. Roger).
- Salbris : le 22 février, le 9 mars (A. Callet).
- Saint-Viâtre : les 12 et 29 mars, le 16 juin (A. Callet).
- Cheverny : le 13 mars (P. Desfontaines).
- Neuvy : le 16 mars (D. Hacquemand).
- Chambord : le 21 mars, le 21 avril (D. Hacquemand).
- Saint-Gervais-la-Forêt : le 28 mars (J. Vion).
- Gy-en-Sologne : le 29 mars (F. Pelsy).
- Saint-Julien-sur-Cher : le 30 mars (anonyme sur F-F).
- Marcilly-en-Gault : le 2 avril (M. Mabillean), le 27 juillet (A. Callet).
- Loreux : le 17 avril (M. Mabillean).
- Huisseau-sur-Cosson : le 17 avril (D. Hacquemand).
- Souesmes : le 24 avril (G. d'Autichamp).
- Theillay : le 10 mai (C. Voisin).
- Saint-Laurent-Nouan : le 22 mai (C. Voisin).
- Chambord : le 13 novembre (M. Mabillean).

FAUCON ÉMERILLON *Falco columbarius*

- Saint-Gourgon : le 23 janvier (P. Volant).
- Villemardy : le 3 février (J. Vion).
- Contres : le 22 février (A. Maury).
- Veuzain-sur-Loire : le 3 avril (V. Delecourt).
- Suèvres : le 3 avril (G. Vion).
- Saint-Avit : le 4 avril (F. Pelletier).
- Naveil : le 24 septembre et le 15 novembre (J. Niel).
- Averdon : le 6 novembre, ♀ posée (G. Vion).
- Courbouzon : le 7 novembre (F. Pelsy).
- Chitenay : le 12 novembre (F. Communier).
- Cour-sur-Loire : le 24 novembre (G. Vion).
- Montlivault : le 27 novembre, ♂ en chasse (A. Larousse).

FAUCON PÈLERIN *Falco peregrinus* (EN)

Reproduction :

Le ♂ de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan a pondu 3 œufs mais il y a eu échec de la reproduction.

- Vineuil : le 6 janvier (M. Morin).
- Villerbon : les 3 et 27 février, le 5 octobre, 2 le 9 octobre, 1 le 20 octobre, le 18 novembre (G. Vion).
- Blois : le 26 février, 4 avril, 22 juin (G. Vion).
- Souesmes : le 11 avril (A. Callet).
- Villebarou : le 23 juin, 1A femelle le 6 novembre (G. Vion).
- Landes-le-Gaulois : les 26 juin, 2, 3 et 10 juillet (A. Maurice), les 1, 5 septembre, le 28 octobre, le 2 (A. Maurice), le 8 novembre (G. Vion), le 16 novembre (A. Maurice).
- Chaumont-sur-Loire : 1A le 30 juin (G. Vion).
- Villermain : juv. le 16 juillet (J-P. Jollivet).
- Langon : le 20 juillet (M-C. et L. Troncin-Batard).
- Orchaise : le 23 juillet (D. Hémary).

-Valloire-sur-Cisse : le 20 août (V. Delecour).
 -Selommes : le 27 août (T. Rouillon).
 -Villefrancœur : 1A le 30 août (A. Larousse).
 -La Chaussée-Saint-Victor : le 19 septembre (G. Vion).
 -Menars : le 18 novembre (G. Vion), imm.le 23 novembre (J. Vion).
 -Saint-Laurent-Nouan : les 22 et 29 novembre (F. Pelsy).
 -Blois : le 7 décembre, posé sur cathédrale (G. Vion).
 -La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine : le 11 décembre (L. Fleytou).
 -Naveil : 1A le 19 décembre (F. Salmon).
 -Mulsans : ♂ le 28 décembre (G. Vion).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio*

Notée en période de reproduction (11 juin au 17 août) à : Artins, Billy, Choue, Chambord, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Chissay-en-Touraine, Contres, Couddes, Couffy, Courbouzon, Courmemin, Couture-sur-Loir, Fontaine-les-Coteaux, Gy-en-Sologne, La Ferté-Imbault, Lassay-sur-Croisne, Mehers, Mesland, Millancay, Montoire-sur-le-Loir, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Pezou, Pontlevoy, Rilly-sur-Loire, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan, Saint-Firmin-des-Prés, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Jacques-des-Guérets, Saint-Loup, Saint-Romain-sur-Cher, Saint-Viâtre, Salbris, Sargé-sur-Braye, Souesmes, Sougé, Souvigny-en-Sologne, Ternay, Theillay, Trôo, Vallée-de-Ronsard, Veilleins, Vernou-en-Sologne, Villefranche-sur-Cher, Vineuil. A. Auchère, I. Beaudoin, L. Boussac, A. Callet, V. Delecour, T. Dubois, L. Fernandez, L. Fleytou, G. Goudet, J-P. Jollivet, F. Laurenceau, M. Mabilieu, A. Maurice, A. Maury, M-C. Montchâtre, M. Morin, D. Nabon, J-F. Patin, M. Pelletier, F. Pelsy, L. Perignon, A. Pollet, A. Roubalay, T. Rouillon, A. Sanchez, H. Terrones, S. Tessier, A. Villeger, G. Vion, C. Voisin, I. et P. Volant.

Couffy : **couple mixte** : mâle de Pie-grièche à tête rousse avec une femelle de Pie-grièche écorcheur donnant au moins un jeune volant le 10 juillet (F. Pelsy, A. Pollet).

PIE-GRIÈCHE GRISE *Lanius excubitor*

-Bauzy : du 24 octobre au 7 décembre (M. Mabilieu et F. Pelsy le 27 novembre).
 -Marcilly-en-Gault : du 28 octobre au 2 novembre (A. Callet),



Photo 14 : Pie-grièche grise, Bauzy © Frédéric Pelsy

CHOUCAS DES TOURS *Corvus monedula*

Reproduction : Avaray (J-P. Jollivet), Châtres-sur-Cher (A. Callet), Le Controis-en-Sologne (M. Besson), Courmemin (A. Callet, A. Pollet), La Ferté-Beauharnais (A. Callet), Lamotte-Beuvron (anonyme F-F), Marcilly-en-Gault (A. Callet), Neung-sur-Beuvron (A. Callet), Saint-Aignan

(O. Douard, A. Pollet), Saint-Viâtre (A. Callet), Salbris (A. Callet, E. Jankowska), Theillay (A. Callet).

Données de Perche Nature : La Ville aux Clercs : 7 nids, Meslay : 10 nids, Lisle : 10 nids, Huisseau-en-Beauce : 10 nids.

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

Reproduction : Blois (H. Borde, M. Morin), Châtres-sur-Cher (A. Callet), Chémery (H. Borde), Chouzy-sur-Cisse (D. Hémerly), Cormenon (L. Fleytou), La Ferté-Beauharnais (A. Callet), Contres (H. Borde), Faverolles-sur-Cher (A. Pollet), La Ferté-Beauharnais (A. Callet), Maray (F. et H. Soulon), Mur-de-Sologne (F. Pelsy), Neung-sur-Beuvron (A. Callet, J. Vion), Noyers-sur-Cher (A. Pollet), Saint-Aignan (A. Pollet, F. et H. Soulon), Saint-Julien-de-Chédon (A. Pollet), Salbris (A. Callet), Sassay (M. Mabilieu), Vernou-en-Sologne (A. Callet), Villebarou (H. Borde), Villiers-sur-Loir (O. Camus).

Données de Perche Nature :

Cormenon : 40 nids, Huisseau-en-Beauce : 35 nids, Saint-Amand-Longpré : 30 nids, Sargé-sur-Braye : 23 nids, Vendôme : 80 + 15 + 10 nids, Villerable : 10 nids.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulina*

-Chaumont-sur-Loire : le 22 octobre (J-M. Feuillet).

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata* (VU)

-Chapelle-Vendômoise (La) : le 7 février (H. Borde), le 9 avril (A. Maurice), le 28 août (G. Vion).
 -Naveil : le 13 février (F. Laurenceau, C. Lahoreau), le 6 mars (P. Chevallier), les 20 et 26 mars, 2 le 27 mars, 1 le 28 mars (F. Laurenceau, C. Lahoreau), le 5 avril (J. Vion), les 13 et 20 avril, 2 le 21 avril (F. Laurenceau). Le 28 avril (C. Lahoreau), les 8, 14 mai (F. Laurenceau, C. Lahoreau), le 17 mai (F. Laurenceau), le 19 mai (A. Maurice), les 10 et 14 juin (A. Maurice), le 12 juin (F. Laurenceau), le 14 juillet (F. Laurenceau, C. Lahoreau).
 -Villeromain : le 5, 20 et 31 mars, le 23 avril, le 4 mai, 2 le 3 juin (A. Maurice).
 -Villerable : 2 le 12 mars (A. Maurice), le 24 mai (P. Volant).
 -Pontlevoy : 2 le 19 mars, 1 le 23 avril (C. et F. Pelsy).
 -Oigny : les 21 et 23 mars, le 21 avril (M. Pelletier).
 -Couëtron-au-Perche : 2 les 21 et 23 mars (M. Pelletier). Le 28 mars (F. Laurenceau).
 -Saint-Avit : le 22 mars (M. Pelletier).
 -Saint-Amand-Longpré : 2 le 25 mars, 1 les 12 et 22 mai, le 13 juin (A. Maurice), le 24 août (P. Volant).
 -Villiersfaux : le 27 mars (I. et P. Volant), le 15 mai, le 4 juillet (P. Volant).
 -Coulommiers-la-Tour : le 31 mars, le 8 mai (A. Maurice).
 -Azé : le 7 avril (F. Jallu).
 -Herbault : le 5 mai, 2 ♂ chanteurs le 13 mai (D. Hémerly).
 -Chailles : le 29 mai (anonyme sur F-F).
 -Saint-Martin-des-Bois : 2 le 20 août (P. Volant).
 -Contres : le 17 septembre (D. Hémerly).
 -Blois : le 18 octobre (G. Vion).
 -Soings-en-Sologne : 2 le 1 novembre (C. et F. Pelsy).

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*

Reproduction : Angé (F. Pelsy), Chambord (anonyme sur F-F, P. Beze, M. Mabilieu), Contres (P. Desfontaines), Le Controis-en-Sologne 1 714 nids ! (F. Pelsy, E. Sempé), Noyers-sur-Cher (A. Pollet), Sassay (A. Maury, F. Pelsy), Selles-sur-Cher (A. Bompays).

Données de Perche Nature :

Villavard : 5 nids, Vallée-du-Loir : 20 nids, Artins : 5 nids.

POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix* (VU)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

Autainville (anonyme sur F-F), Blois (D. Hémerly), Chambon-sur-Cisse (J. Vion), Chambord (D. Hacquemand, M. Mabilieu), Châteauneuf (A. Pollet), Châtillon-sur-Cher (A. Bompays), Chémery (M. Leduc), Huisseau-sur-Cosson (D. Hacquemand), Faye (A. Maurice), Marcilly-en-Gault (A. Callet, M. Mabilieu), Meslay (T. Hurtrel), Millancay (C. Gaudichon), Neuzy (L. Fleytou), Nouan-le-Fuzelier (A. Callet, M. Mabilieu), Pruniers-en-Sologne (E. Sempé), Romorantin-Lanthenay (T. Dubois), Saint-Agil (M. Pelletier), Saint-Hilaire-la-Gravelle (T. Montchâtre), Saint-Viâtre (E. Bouclet, Salbris (A. Callet), Theillay (C. Voisin), Thoury (A. Callet, L. Fleytou).

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (VU)

Notée en période de nidification (mai, juin) à : Bauzy (M. Mabilieu, F. Pelsy), Billy (M. Mabilieu), Chambord (F. Beauchamp, M. Mabilieu), Chémery (L. Boussac, M. Mabilieu), Marcilly-en-Gault (M. Mabilieu), Millancay (M. Mabilieu), Neung-sur-Beuvron (A. Callet, M. Mabilieu, E. Sempé, D. Wagner), Saint-Viâtre (A. Callet, M. Mabilieu, F. Pelsy), Vernou-en-Sologne (M. Mabilieu).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

Notée en période de nidification (du début mai à fin juillet) :

Couffy, La Ferté-Imbault, Neung-sur-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Souesmes, Veilleins, Vernou-en-Sologne. (G. d'Autichamp, A. Callet, L. Fleytou, D. Hémerly, J-P. Jollivet, F. Pelsy, J-P. Jollivet, P. Ledu, H. Terrones, J. Vion, M. Mabilieu).

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*

Notée en période de nidification (20 avril à fin août) à : Bauzy, Billy, Blois, Chambord, La Chapelle-Montmartin, La Chaussée-Saint-Victor, Chaumont-sur-Loire, Chémery, Couddes, Couffy, Dhuizon, Fontaines-en-Sologne, Fougères-sur-Bièvre, Fréteval, Gy-en-Sologne, Maray, Marcilly-en-Gault, Méhers, Mont-près-Chambord, Montoire-sur-le-Loir, Montrieux-en-Sologne, Naveil, Neung-sur-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Romain-sur-Cher, Saint-Viâtre, Sassay, Soings-en-Sologne, Vallée-de-Ronsard, Veilleins, Vernou-en-Sologne, Villefranche-sur-Cher, Vineuil. (E. Bouclet, L. Boussac, A. Callet, L. Fleytou, D. Hémerly, J-P. Jollivet, F. Laurenceau, P. Leclerc, M. Leduc, M. Mabilieu, D. Martin, T. Montchâtre, F. Pelsy, A. Pollet, F. Salmon, M-C. Sauvé, G. Sauvé, T. Signeau, H. Terrones, G. Vion, J. Vion).

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* (VU)

Notée en période de nidification (mai, juin) à : Couture-sur-Loir (anonyme, F-F), Épuisay (H. Borde), Fréteval (T. Montchâtre),

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (VU)

-Méhers (forêt de Gros-Bois) : le 22 janvier, 2 sites (A. Pollet, 19 mars (F. Pelsy), le 16 novembre (A. Pollet).
-Orçay (forêt domaniale de Vierzon) : le 20 février (F. Besson, J-P. Nicolas).
-Chouzy-sur-Cisse (forêt domaniale de Blois) : le 6 mai (D. Hémerly).
-Saint-Romain-sur-Cher (forêt de Gros-Bois) : le 29 juillet et le 16 novembre (A. Pollet).
-Mont-près-Chambord (forêt domaniale de Russy) : les 27 et 29 décembre, 2 sites (O. Camus).

MERLE À PLASTRON *Turdus torquatus*

-Valloire-sur-Cisse : le 1 octobre (V. Delecour).

GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica*

-Neung-sur-Beuvron : le 28 août (P. Lhomme).
-Pontlevoy : 2 le 30 août, une le 6 septembre (F. Pelsy).

GOBEMOUCHE NOIR *Ficedula hypoleuca* (EN)

En période de nidification (mai-juin) :

Forêt de Boulogne : 7 nioirs occupés sur 20 (6 en 2019, 5 en 2020 et 2021).

Forêt de Russy : 0 nioir occupé sur 20 (0/20 en 2019, 2020 et 2021).

Forêt de Blois : 0 nioir occupé sur 20 (0 en 2020 et 2021). (Suivi de J. Vion).

TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra* (CR)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

-Avaray : le 19 juin (C. Lesfer).

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus* (EN)

-Nourray : 10 le 10 avril, 2 le 10 mai (P. Volant).

-Sainte-Anne : 1 le 23 juillet (P. Rat).

-Oucques-la-Nouvelle : 4 le 29 octobre (T. Rouillon).

BERGERONNETTE DE YARRELL *M. alba. yarrellii*

-Millancay : ♂ le 20 février (F. Pelsy), 2 le 23 février (L. Ernès).

-Houssay : 2 le 3 mars (M-A. Montchâtre).

-Fontaines-en-Sologne : ♂ le 13 mars (M. Mabilieu, F. Pelsy).



Photo 15 : Bergeronnette de Yarrell, Houssay © M-A. Montchâtre

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula* (VU)

Noté en période de nidification (avril-juillet) à :

Busloup (T. Bourget), La Ferté-Imbault (A. Callet), Lassay-sur-Croisne (E. Sempé), Marcilly-en-Gault (A. Callet, M. Mabilieu, J. Vion), Montrieux-en-Sologne (A. Callet), Nouan-le-Fuzelier (A. Callet), Saint-Gervais-la-Forêt (J. Vion), Saint-Viâtre (A. Callet, P-Y. Henry), Salbris (A. Callet, P-Y. Henry), Souesmes (A. Callet), Vernou-en-Sologne (A. Callet), La-Ville-aux-Clercs (P. Volant, A. Maurice, T. Rouillon).

BEC-CROISÉ DES SAPINS *Loxia curvirostra*

-Chémery : 2 le 23 août (F. Pelsy).

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus* (VU)

Noté en période de nidification (mai, juin) à :

Blois (L. Fleytou, B. Noailly, G. Vion, J. Vion), Chaumont-sur-Loire (L. Fleytou, F. Pelsy, J. Vion), La Chaussée-Saint-Victor (G. Vion), Crucheray (A. Maurice), Houssay (P. Volant), Huisseau-en-Beauce (P. Volant), Marcilly-en-Gault (A. Callet), Saint-Claude-de-Diray (L. Fleytou, F. Pelsy, J. Vion). Une seule donnée de reproduction en Sologne !

Alain POLLET le 2-2-2023.

CALENDRIER MIGRATOIRE DEPARTEMENTAL 2022

ESPECES NICHEUSES :

	1 ^{ère} obs.	Dern. obs.		1 ^{ère} obs.	Dern. obs.
Grèbe à cou noir	13-févr	06-nov	Guêpier d'Europe	19-avr	30-août
Bihoreau gris	27-févr	17-sept	Hirondelle de rivage	21-*3	02-oct
Héron pourpré	24-mars	30-sept	Hirondelle rustique	06-mars	09-oct
Sarcelle d'été	05-mars	14-sept	Hirondelle de fenêtr	29-mars	02-oct
Bondrée apivore	30-avr	24-sept	Pipit des arbres	29-mars	10-oct
Milan noir	06-mars	08-août	Bergeronnette printanière	26-mars	27-sept
Circaète Jean-le-blanc	10-mars	26-sept	Rossignol philomèle	22-mars	17-sept
Busard cendré	16-avr	28-août	Rougequeue à front blanc	23-mars	21-sept
Balbusard pêcheur	28-févr	03-oct	Traquet tarier	13-avr	24-sept
Faucon hobereau	09-avr	05-oct	Locustelle tachetée	13-avr	12-juil
Caille des blés	29-mars	05-oct	Phragmite des joncs	30-mars	14-août
Outarde canepetière			Rousserolle effarvate	06-avr	04-sept
Oedicnème criard	02-mars	01-nov	Hypolaïs polyglotte	16-avr	01-sept
Petit gravelot	26-févr	02-oct	Fauvette grisette	11-avr	07-sept
Sterne pierregarin	14-mars	10-sept	Fauvette des jardins	16-avr	04-sept
Sterne naine	22-avr	17-août	Pouillot de Bonelli	30-mars	21-juil
Guifette moustac	25-mars	25-sept	Pouillot siffleur	14-avr	03-juil
Guifette noire	11-avr	25-sept	Pouillot fitis	26-mars	31-août
Tourterelle des bois	12-avr	25-sept	Gobemouche gris	17-mai	18-sept
Coucou gris	22-mars	04-oct	Gobemouche noir	15-avr	22-sept
Engoulevent d'Europe	05-mai	14-sept	Pie-grièche écorcheur	04-mai	30-août
Martinet noir	11-avr	21-août	Loriot d'europe	16-avr	27-août
Huppe fasciée	12-mars	04-sept	Serin cini	07-mars	20-sept

ESPECES DE PASSAGE :

	pré-nuptial			post-nuptial	
	1 ^{ère} obs.	Dern. obs.		1 ^{ère} obs.	Dern. obs.
Oie cendrée	04-févr	26-avr	Oie cendrée	02-sept	14-déc
Bécasseau variable	27-janv	26-mai	Bécasseau variable	23-juil	20-déc
Combattant varié	10-févr	18-mai	Combattant varié	03-juil	29-oct
Chevalier gambette	30-mars	24-juin	Chevalier gambette	04-juil	31-oct
Chevalier aboyeur	10-avr	01-juin	Chevalier aboyeur	08-juil	30-oct
Traquet motteux	29-mars	19-mai	Traquet motteux	06-août	29-sept

ESPECES HIVERNANTES :

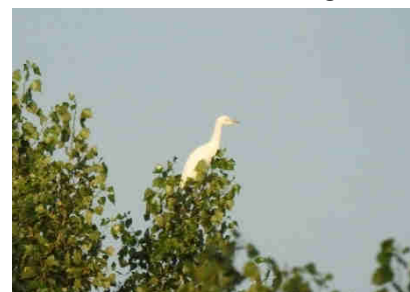
	Dern. obs.	1 ^{ère} obs.
	hiver précéd	cet hiver
Canard siffleur	03-mai	31-juil
Canard pilet	07-mai	02-sept
Faucon émerillon	04-avr	24-sept
Pluvier doré	03-avr	05-août
Grive litorne	08-avr	13-juil
Grive mauvis	21-mars	12-oct
Pinson du nord	11-avr	18-oct
Tarin des aulnes	16-avr	09-sept
Pipit farlouse	29-avr	12-sept
Pipit spioncelle	13-avr	12-oct

Migrateur (ne pas prendre les hivernants) :

	1 ^{ère} obs.	Dern. obs.
	pré-nupt	post-nupt
Busard des roseaux		
Rougequeue noir		
Tarier pâtre		
Fauvette à tête noire		
Pouillot véloce		
Chevalier guignette		

Mon feu d'artifice le 13 juillet à ... Cour-sur-Loire

Le pont Gabriel est fermé, le pont De Gaulle en travaux, qu'à cela ne tienne, le pont Mitterrand est libre, donc cap sur Cour-sur-Loire. Il est vingt heures au chevet de l'église, en face de l'île. Un pêcheur a les pieds dans l'eau – en bottes – et sort un poisson, quatre jeunes avec un chien (au demeurant très sage) pique-niquent sur un banc, des cyclistes font la pause sur un autre. On entend le silence ... et le bruit de la ligne du pêcheur à chaque fois qu'il la remet à l'eau, loin, trop loin à mon gré, trop près de la sortie du terrier de castor. Car c'est lui – seul ou accompagné – que je suis venu voir ... s'il daigne se montrer. Peu importe, le ciel est clair, la soirée douce, les moustiques pour l'heure absents. Des hérons garde-bœufs viennent se percher dans les peupliers de l'île, bien en vue. Ils n'y passeront sans doute pas la nuit, deux heures plus tard ils n'étaient plus visibles. Les cyclistes ont poursuivi leur périple, le pique-nique terminé les jeunes ont repris leur voiture et finalement, le pêcheur a quitté les lieux sans autre poisson. Plus personne, sauf une cane avec ses canetons dans les « vieilles » tiges de renoncules aquatiques, cherchant sans doute à dénicher quelque proie intéressante. Trois corneilles fouinent sur le sable derrière le Kairos (bateau assurant le passage entre Cour et Montlivault en été). Les grenouilles coassent en chœur par intermittence. Des aigrettes arpentent les différentes berges, à bonne distance des hérons cendrés, plus statiques. Des pigeons ramiers se posent juste en face et l'un d'eux boit tranquillement. Au loin, des montgolfières suivent la Loire, vers Blois. Des goélands mènent grand tapage de l'autre côté de l'île. On les aperçoit en hauteur, avant qu'ils ne cessent leur manège, ayant sans doute trouvé un dortoir à leur convenance.



Neuf heures (21h) sonnent une première fois au clocher, puis une deuxième. C'est souvent l'heure d'entrée en scène du Castor. Patience ... Pour le moment scruter de



l'amont à l'aval au niveau des rives et des saules ne montre rien de plus, mais après quelque temps, une boule de poils est visible dans les herbes. Ragondin ? Ce serait un gros ! Castor ? L'animal se déplace pour aller grignoter du saule tout près du bord et même à l'œil nu, on voit la queue. Après une brève séquence alimentaire il plonge sans raison apparente – lui seul la connaît –



invisible, réapparaître en amont, à l'île, où il toilette,

et devient jusqu'à beaucoup plus la pointe de entame une soignée à en tenaillé par pour aller



chercher sans doute des branches. Disparu ! Le temps de voir un héron cendré se quereller avec deux autres, une aigrette garzette ne tenant pas en place et deux

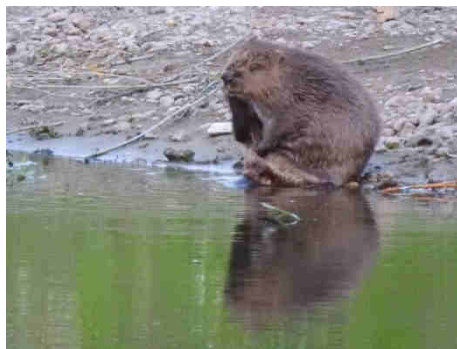
vanneaux huppés semblant se le voici revenu dans l'eau en train ronger du saule, tête vers la rive dans l'eau, façon de voir tout éventuel venant de la terre. Puis



pour laisser place à une toilette encore plus longue que la précédente.



A 22h, il y était encore, mais la lumière avait trop baissé pour mes jumelles et mon appareil photo. Je l'ai quand même vu disparaître, pour aller vaquer, à quelles occupations ? Couper des saules, changer de zone, plonger ? Je ne le saurai pas plus que vous.



Les moustiques commençaient à se faire agressifs. La cane et ses canetons se sont cachés dans les herbes et les renoncules que le pêcheur avait quittées. Quelques sternes noctambules pêchaient encore, se laissant tomber à la verticale telles des pierres. Deux ragondins, chétifs par rapport au castor ont suivi un peu la berge avant de disparaître dans l'obscurité.

Il y a eu ce soir-là peu de spectateurs, beaucoup moins que pour un feu d'artifice ... mais c'était une belle soirée de 13 juillet pour « loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais » (La Fontaine).

Les rapaces du Loir-et-Cher – sortie du 4 juin 2023



Ce matin du 4 juin, le vent de Nord-est est toujours frais, l'air sec, et pas un nuage n'occupe le ciel. Deux semaines qu'il n'est pas tombé d'eau à Blois. Sur le parking de l'église de Thoury, à 9h15, sont déjà garées plusieurs voitures. Les rapaces ont leur « Fan-club » apparemment et tant mieux. Avant même que tout le monde soit là, se montre déjà une bondrée apivore – qui se nourrit plus de guêpes que d'abeilles – et présente deux barres sombres à la queue.

Mais notre point d'observation de la matinée sera ailleurs. Route de Dhuizon puis première petite route à droite pour nous garer un peu plus loin avec à gauche un champ de graminées, sans aucune fleur, comme c'est triste ! et à droite un champ fauché, où sont restées les

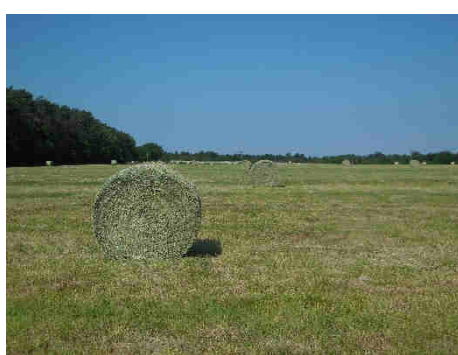
balles de foin, qui s'étend jusqu'au mur de Chambord. Cette petite route continue jusqu'à la forêt de Boulogne non sans avoir longé quelques mares. Altitude 101m.

Nous nous installons là pour une matinée d'observation, guetteurs de nature, pleins d'espoir et de rêve.

à gauche



Devant nous



à droite



Alain nous annonce 26 espèces de rapaces diurnes nicheurs en France. 10 ne nichent pas en Loir-et-Cher. Il en reste donc 16 à voir mais ... les busards ne vont pas se montrer ici, sauf exception, le faucon pèlerin est plutôt cantonné vers Saint-Laurent où il niche sur les tours A1 ou A2.

Gérard sort 2 posters avec ses photos des rapaces du Loir-et-Cher, et Alain nous les détaille pour que nous voyions bien leurs caractéristiques.

Une huppe passe, perturbant notre apprentissage, mais nous n'allons pas boudier notre plaisir de voir ce bel oiseau. Un faucon crécerelle vole aussi au-dessus de ce champ avec sa queue barrée de noir au bout (celle de la femelle l'est sur toute sa longueur). Son vol est stationnaire, il fait le Saint-Esprit. Alain nous montre aussi un poster avec le régime alimentaire de ces oiseaux : micromammifères, batraciens, reptiles, oiseaux, insectes, poissons ... variable suivant les espèces et parfois au sein de la même espèce. Il y a les opportunistes ... et les autres qui n'ont parfois que le choix de migrer en hiver.



En ce moment le faucon hobereau n'a pas encore pondu, la bondrée commence à couvrir, l'aigle botté aussi, les jeunes de buse, milan noir, faucon crécerelle et balbuzard sont nés et durant le nourrissage la femelle reste au nid avec le(s) jeune(s) et le mâle ravitaille tout le monde.

Le chant du loriot distrait notre attention. Une pie-grièche écorcheur mobilise jumelles et longues-vues. C'est alors que vole un oiseau

à plumes arrière blanches, taille buse, à longue queue, un aigle botté (les plumes recouvrant ses pattes forment des bottes). Je n'en avais jamais vu ou alors n'avais pas su le reconnaître. A l'œil nu, on voit toujours un point noir qui s'il veut bien s'approcher devient de plus en plus distinct, surtout si on peut le mettre dans le champ d'une longue-vue. C'est ainsi que l'on a pu observer un faucon crécerelle mâle.



Le chant du coucou arrive de la forêt. Loin, une buse est posée, puis deux volent avec leur queue arrondie et leurs ailes légèrement relevées. Une alouette pose un certain temps, perchée sur une botte de foin, bien distincte avec sa huppe. Un faucon crécerelle à nouveau, sur un arbre mort à l'horizon.

Un héron garde-boeufs passe. Deux buses dans le ciel. Un faucon crécerelle sur une botte de foin a gardé la pose suffisamment longtemps pour qu'on puisse le détailler malgré les vibrations de l'air. Un circaète Jean-le-Blanc lointain se montre quand nous regardons derrière nous de l'autre côté du chemin, ainsi qu'une buse et un aigle botté (encore !) ce dernier étant sombre avec les ailes arquées sous le corps et parcourant des cercles plus courts que la buse, qui elle-même se met à faire le Saint-Esprit, agacée par une corneille, ce qui nous donne une idée de la taille de tous ces oiseaux. Un cormoran traverse le ciel ... original.

Encore un faucon crécerelle, une buse, plus claire cette fois, une parade nuptiale de buses ...

Ces oiseaux sont protégés depuis 1972 et un certain nombre d'entre eux ont des plumages variables, pas seulement un dimorphisme sexuel, ni des variations saisonnières ou en fonction de l'âge, mais tout à fait individuelles, ce qui rend leur détermination compliquée, d'autant qu'on les voit de loin, pas toujours sous la bonne lumière ... Mais la nature est ainsi faite que pour observer et identifier il faut de la patience en plus des connaissances, et aussi un zeste de chance !

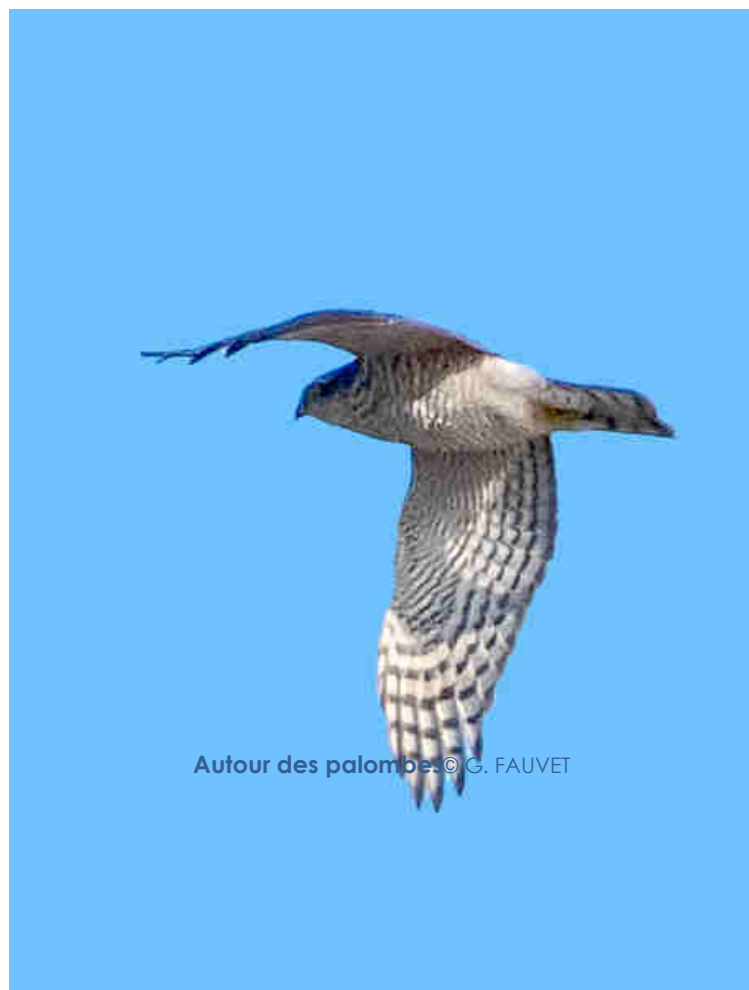
Midi approche, la campagne est silencieuse, le soleil de plus en plus chaud, le vent n'a pas molli, le ballet des rapaces continue mais ils sont plus adeptes de la danse individuelle que collective ... Cela ne nous a pas empêchés de passer une belle matinée en compagnie de ces oiseaux autrefois mal aimés et pas encore assez bien aimés de nos jours.

En souligné, le nom des oiseaux qui ne sont pas des rapaces.

Sylvette LESAINT

Dans la liste ci-dessous des 26 espèces de rapaces diurnes nicheurs en France métropolitaine, saurez-vous retrouver les 16 qui nichent dans notre département, Réponse quelque part dans le bulletin.

- 1 - Aigle botté
- 2 - Aigle de Bonelli
- 3 - Aigle royal
- 4 - Autour des palombes
- 5 - Balbuzard pêcheur
- 6 - Bondrée apivore
- 7 - Busard cendré
- 8 - Busard des roseaux
- 9 - Busard pâle
- 10 - Busard Saint-Martin
- 11 - Buse variable
- 12 - Circaète Jean-le-Blanc
- 13 - Élanion blanc
- 14 - Épervier d'Europe
- 15 - Faucon crécerelle
- 16 - Faucon crécerellette
- 17 - Faucon hobereau
- 18 - Faucon kobez
- 19 - Faucon pèlerin
- 20 - Gypaète barbu
- 21 - Milan noir
- 22 - Milan royal
- 23 - Pygargue à queue blanche
- 24 - Vautour fauve
- 25 - Vautour moine
- 26 - Vautour percnoptère



Suivi du Gobemouche noir en forêts domaniales de BOULOGNE, RUSSY, et BLOIS



Gobemouche noir © G. FAUVET

Je pense pouvoir dire aujourd'hui qu'il n'y a plus de gobemouche noir nicheur sur le massif forestier de BLOIS et qu'il est absent sur le massif de RUSSY depuis plusieurs décennies. C'est mieux et plus riche sur la forêt de BOULOGNE où il est présent en formant un noyau encore assez bien pourvu sur des parcelles au centre du massif.

J'ai donc commencé au mois de février 2023 à ramener 4 nichoirs de la forêt de RUSSY sur la forêt de BOULOGNE afin d'élargir la recherche sur la zone connue de ce massif.

Année 2023 massif de BOULOGNE

Le 22 mai contrôle de 10 nichoirs : du n° 1 au n° 10 dont 6 sont occupés ou fréquentés par le gobemouche noir avec 3 réussites de reproduction certaine, 1 abandon de ponte, 1 nichoir avec nid mais sans preuve de reproduction, et 1 avec un mâle chanteur seul, devant le nichoir sans construction de nid.

Le 24 mai contrôle de 5 nichoirs : du n° 11 au n° 15 dont 1 est occupé par le gobemouche noir avec réussite de reproduction, les 4 autres étant occupés par des mésanges.

Le 24 mai contrôle des 3 nichoirs du n° 16 au n° 18 nouvellement posés (février 2023) tous occupés par les mésanges.

Le 24 mai contrôle des 3 nichoirs du n° 19 au n° 21 nouvellement posés (février 2023) dont 1 occupé par le gobemouche noir avec réussite de reproduction, les 2 autres sont restés vides.

Le 24 mai contrôle des 3 nichoirs restants du n° 22 au n° 24 nouvellement posés (février 2023) dont 2 sont occupés par les mésanges et l'autre est resté vide.

Nettoyage habituel de ces 24 nichoirs les 21 et 28 novembre.

Année 2023 massif de RUSSY

Au mois de mai pas de contrôle par manque de temps de 6 nichoirs : du n° 25 au n° 30, le nettoyage du 08 novembre m'a permis de constater que tous ces nichoirs avaient été occupés par les mésanges.

Le 19 mai contrôle de 10 nichoirs du n° 31 au n° 40 dont 8 ont été occupés par les mésanges et 2 sont restés vides.

Lors du nettoyage du 08 novembre j'ai déposé les nichoirs n° 28, 29, et 30 pour les reposer cet hiver sur un autre secteur avec l'accord de Christian SAUBESTY.

Année 2023 massif de BLOIS

Le 30 mai contrôle des 12 nichoirs : du n° 4 au n° 15 dont 11 ont été occupés par les mésanges, et le douzième par un rougequeue à front blanc.

Le 31 mai contrôle des 8 nichoirs restants : du n° 1 au n° 3 du n° 16 au n° 20 dont 7 ont été occupés par les mésanges, et le huitième par une sittelle torchepot.

Nettoyage de 11 nichoirs le 09 novembre et des 9 restants le 23 novembre.

Conclusion :

Le bilan 2023 des nichoirs occupés par le gobemouche noir est de 7 sur 24, posés en forêt de BOULOGNE dont 5 avec réussite de reproduction, et 2 en échec, de zéro sur 16 posés en forêt de RUSSY, et zéro sur 20 posés en forêt de BLOIS.

Jacques VION.

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de BOULOGNE

N° nichoir	date	espèce	commentaires
1	22/05/2023	Gobemouche noir	construction du nid. le 06/06 ponte de 6 œufs
	21/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
2	22/05/2023	Gobemouche noir	6 jeunes d'une semaine. le 06/06 nichée envolée
	21/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
3	22/05/2023	Gobemouche noir	début construction de nid. le 06/06 la femelle sort du nichoir, nichoir non ouvert
	21/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
4	22/05/2023	Gobemouche noir	ponte de 6 œufs
	21/11/2023		nettoy. Confirmation nichée en échec (reste 6 œufs)
5	22/05/2023	Mésange bleue	ponte de 8 œufs (adulte s'envole à l'ouverture du nichoir)
	21/11/2023		nettoy. nichée en échec (reste 10 œufs)
6	22/05/2023		nichoir vide
	21/11/2023		nettoyage, nichoir sert d'abri
7	22/05/2023	Mésange charb.	nichée envolée (reste 1 œuf)
	21/11/2023		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
8	22/05/2023	Mésange charb.	nichée d'environ 1 semaine
	21/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
9	22/05/2023	Gobemouche noir	nichée de 6 jeunes d'environ 5 jours
	21/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
10	22/05/2023	Gobemouche noir	nichoir vide, mâle seul chante devant le nichoir
	21/11/2023		nettoy. nichoir sans construction de nid (reste de frelon)
11	24/05/2023	Mésange	nichée prédatée
	28/11/2023		nettoyage, confirmation de prédation
12	24/05/2023	Mésange bleue	nichée envolée (reste 1 jeune mort)
	28/11/2023		nettoyage
13	24/05/2023	Mésange bleue	nichée envolée
	28/11/2023		nettoyage, (reste 1 œuf)
14	24/05/2023	Gobemouche noir	nichée à 3 jours de l'envol (sur ancien nid de mésange)
	28/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée
15	24/05/2023	Mésange	nichée prédatée
	28/11/2023		nettoyage, confirmation
16	24/05/2023	Mésange	1 nichée envolée
	28/11/2023		nettoyage, confirmation
17	24/05/2023	Mésange	1 nichée envolée
	28/11/2023		nettoyage, confirmation
18	24/05/2023	Mésange	nichée envolée
	28/11/2023	Mésange charb.	nettoyage, (reste 5 œufs d'une 2ème nichée)
19	24/05/2023	Gobemouche noir	femelle sur le nid, nichoir non ouvert, le 06/06 la femelle nourrit 5 jeunes
	28/11/2023		nichée envolée, suivie mésange en échec (reste 3 œufs)
20	24/05/2023		nichoir vide
	28/11/2023		nettoyage, sert d'abri
21	24/05/2023		nichoir vide
	28/11/2023		nettoyage, sert d'abri
22	24/05/2023	Mésange charb.	nichée en cours (ponte de 6 à 7 œufs)
	21/11/2023		nettoyage, nichée envolée (reste 3 œufs)
23	24/05/2023	Mésange bleue	nichée envolée (reste 1 œuf)
	21/11/2023		nettoyage confirmation
24	24/05/2023		occupé par une fourmilière
	21/11/2023		nettoyage, nichoir vide

Le 21/02/2023 repose des 3 nichoirs (n° 16, 17, 18) et repose des 2 nichoirs (n°19, et 20) ainsi que du nichoir (n° 21) venant du massif de RUSSY
le 21/02/2023 repose des 3 nichoirs (n° 22, 23, 24) venant du massif de RUSSY

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de RUSSY

N° nichoir	date	espèce	commentaires
25	mai		non suivi
	28/11/2023	Mésange	nettoyage 1 nichée envolée
26	mai		non suivi
	28/11/2023	Mésange	nettoyage 1 nichée envolée
27	mai		non suivi
	08/11/2023	Mésange	nettoyage 1 nichée envolée
28	mai		non suivi
	08/11/2023	Mésange charb.	nettoyage 1 nichée envolée (reste 1 œuf)
29	mai		non suivi
	08/11/2023	Mésange charb.	nettoyage 1 nichée envolée (reste 2 œufs)
30	mai		non suivi
	08/11/2023	Mésange	nettoy. nid prédaté, pas de reproduction visible
31	19/05/2023	Mésange charb.	nichée envolée, alarme des adultes
	08/11/2023		nettoy. prédation sur 2ème nichée probable
32	19/05/2023	Mésange	petit apport de mousse dans le nichoir
	08/11/2023		nettoyage, confirmation nichoir sans reproduction
33	19/05/2023	Mésange charb.	nichée à 7 jours de l'envol
	08/11/2023		nettoyage, confirmation nichée envolée (puces+++)
34	19/05/2023		nichoir vide
	08/11/2023	Mésange	nettoyage, 1 nichée avec prédation probable
35	19/05/2023	Mésange	nichée envolée
	08/11/2023	Mésange charb.	nettoyage, 2ème nichée morte dans le nichoir
36	19/05/2023	Mésange	nichée envolée
	08/11/2023		nettoyage, confirmation au moins 1 nichée envolée
37	19/05/2023	Mésange charb.	nichée à 1 semaine de l'envol
	08/11/2023		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
38	19/05/2023	Mésange	construction partielle du nid sans reproduction
	08/11/2023		nettoyage, confirmation 1 nichée à l'envol
39	19/05/2023	Mésange charb.	nichée prête à l'envol
	08/11/2023		nettoyage, (reste 1 œuf)
40	19/05/2023	Mésange charbo.	nichée morte (8 jeunes à qlqs jours de l'envol)
	08/11/2023		nettoyage, araignée et reste de bombyx

Le 08/02/2023 dépose des nichoirs n° 21, 22, 23, 24 en prévision de les reposer sur le massif de Boulogne

Suivi du gobemouche noir en forêt domaniale de BLOIS

N° nichoir	date	espèce	commentaires
1	31/05/2023	Mésange	nichée envolée
	09/11/2023		nettoyage, confirmation (puces+++)
2	31/05/2023	Mésange	nichée envolée
	09/11/2023		nettoyage, confirmation (puces+++)
3	31/05/2023	Mésange	nichée envolée
	09/11/2023		nettoyage, confirmation (puces+)
4	30/05/2023	Mésange	nichée envolée
	09/11/2023		nettoyage (nichoir déplacé exposé à la pluie)
5	30/05/2023	Mésange	petit apport de mousse sans reproduction
	09/11/2023		nettoyage, (sert de dortoir)
6	30/05/2023	Mésange bleue	nichée en cours, couve (9 œufs)
	09/11/2023		nettoy. nichée envolée (reste 1 œuf, arbre mort)
7	30/05/2023	Mésange bleue	prédation (reste 4 œufs)
	23/11/2023		nettoy. nich. déplacé très humide (reste 4 œufs)
8	30/05/2023	Mésange charb.	nichée envolée (reste 1 œuf)
	23/11/2023		nettoy. confirmation de nichée (puces+++)
9	30/05/2023	Rougequeue f. b.	nichée prédâtée (nichoir ouvert ?)
	23/11/2023		nettoyage (puces++)
10	30/05/2023	Mésange bleue	nichée envolée (reste 1 œuf)
	23/11/2023		nettoyage confirmation nichée envolée
11	30/05/2023	Mésange	nichée envolée (fond du nichoir très humide, nettoy.)
	23/11/2023		nettoyage, nichoir vide
12	30/05/2023	Mésange	nichée envolée
	23/11/2023		nettoyage, confirmation 1 nichée envolée
13	30/05/2023	Mésange	nichée envolée (puces +)
	23/11/2023		nettoyage, confirmation nichée (puces +++)
14	30/05/2023	Mésange	1 nichée envolée (puces +++)
	23/11/2023		nettoyage, confirmation nichée (puces++)
15	30/05/2023	Mésange	nichée envolée
	23/11/2023		nettoyage, confirm. nichée envolée (puces+++)
16	31/05/2023	Mésange bleue	nichée envolée (reste 4 œufs ?)
	09/11/2023		nettoy. confirm. 2ème nichée envolée
17	31/05/2023	Mésange charb.	nich. en cours (3 jeunes et 6 œufs, envol de l'adulte)
	09/11/2023		nettoyage, (reste 4 œufs)
18	31/05/2023	Sittelle torchepot	nichée envolée (maçonnage en terre du trou d'envol)
	09/11/2023		nettoyage
19	31/05/2023	Mésange	nichée envolée
	09/11/2023		nettoyage, confirmation
20	31/05/2023	Mésange charb.	nichée envolée (reste 1 œuf)
	09/11/2023		nettoyage, (reste 1 œuf)

Le 09/11/2023 déplacement du nichoir n° 4 de qlqs m. (exposé à la pluie et très humide)
déplacement également du nichoir n° 6 de qlqs m. (arbre support mort)

Entre pessimisme et espoir

Ce 15 décembre, sur les cyclamens du bord de fenêtre, passant de fleur en fleur... un bourdon, un gros à abdomen gris. Un rouge-gorge picore, accroché comme une mésange, les cacahuètes de la mangeoire. Les perce-neige ne se contentent pas de pointer leur nez, certaines sont fleuries au fond du jardin. Sur le grillage d'un autre jardin du quartier des passiflores sont en fleurs, pas une, mais bien plusieurs, satisfaites de l'humidité ambiante enfin retrouvée. Et le soir il fait encore 12°C à 17h. Mi-novembre, en Brenne, les grues étaient absentes, encore perdues dans les contrées nordiques. J'en ai vu seulement trois, là où d'ordinaire elles sont des centaines à pareille époque. Elles n'étaient pas arrivées.

Et voilà que la NR annonce, aussi le 15 que si le barrage de Villerest est rempli à 96%, celui de Naussac ne l'est qu'à 27% !

billet

Barrages

Il a beaucoup plu bergère ! Dans le lit de la Loire, les bancs de sable passent l'hiver sous l'eau. Ce jeudi 14 décembre, la station de mesure du débit du fleuve de Blois, à hauteur du pont Jacques-Gabriel, indiquait 774 m³ par seconde. Et les prévisions indiquent que d'ici à samedi, la barre des 1.000 m³/s sera dépassée. Si on est encore loin du pic des dernières crues « historiques », à savoir 1.700 m³/s en janvier 2018 et 3.000 m³/s en décembre 2003, les étiages faméliques des derniers étés semblent loin. Et pourtant... Beaucoup plus en amont sur le bassin-versant, si le barrage de Villerest (Loire) est désormais rechargé à hauteur de 96 %, la réserve de Naussac (Lozère), implantée sur un affluent de l'Allier, affiche à ce jour un taux de remplissage de 27 %, qui n'a quasiment pas évolué depuis la fin de l'été. La situation demeure donc inquiétante alors qu'en période estivale, ces deux lacs artificiels permettent de soutenir le débit du fleuve, afin de garantir le refroidissement des centrales nucléaires mais aussi l'alimentation en eau potable de plusieurs agglomérations, dont celle de Blois. En prévision des futurs jours difficiles, le « château d'eau » est donc encore loin d'être plein.

C. G.

le chiffre

48

C'est, en pourcentage, la proportion de nappes phréatiques dont le niveau est désormais supérieur à la normale. Avec les fortes pluies en octobre et novembre, la situation s'est améliorée de manière « notable », a annoncé jeudi le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM). Toutefois, 41% des nappes sont encore en déficit d'eau, contre 65% il y a un mois. « Seules les nappes du Languedoc et du Roussillon conservent des niveaux plus bas qu'en 2022 », précise le BRGM.

Et 41% des nappes phréatiques françaises sont encore en déficit d'eau... C'est mieux qu'à la fin de l'été heureusement, mais ...Bon ou mauvais augure ? Signe de réchauffement et de changement climatique inquiétants, même si d'autres le sont beaucoup plus. Je ne suis pas très optimiste ce 15 décembre. Alors j'attends un moment clément pour aller voir si la Loire m'apporte un peu de joie... Le 18, en aval du pont Gabriel, rive gauche, les canards nagent sur « la Loire à vélo ». Ils ne sont pas seuls. Des poules d'eau se faufilent entre les buissons inondés où un ragondin s'est fabriqué un « nid » d'herbes sèches. Un grèbe castagneux plonge inlassablement. Les cormorans profitent du courant plus faible près de la berge, nagent et plongent avec ou

sans poisson à la clé ! Un martin-pêcheur, vient se poser sur un arbuste... juste devant moi et lisse ses plumes avant de se remettre à guetter du haut de son perchoir dominant « Loire à vélo ». Il a fini par renoncer et s'est envolé plus loin. Dans les saules s'affairent des bergeronnettes grises et des bergeronnettes des ruisseaux en compagnie d'un rouge-gorge. Moineaux et merles vaquent à leurs occupations dans l'herbe du talus non atteinte par la crue. Le chant de la bouscarle de Cetti attire mon attention et mes yeux jusqu'à ce petit oiseau perché bien en vue sur un buisson de saule, beige et gris, très discret sauf par sa voix. Une mouette domine la situation, seule.

Encore une fois, la Loire ne m'a pas déçue et en rentrant chez moi, un moustique me rappelle que bientôt les nichoirs seront occupés sur la façade, le ravalement de décembre 2022 n'ayant pas été source de perturbation. Le premier destiné aux martinets a accueilli des moineaux 2 jours après avoir été remis en place (nettoyé et repeint) puis des martinets

en mai... très discrets comme toujours. Le deuxième, destiné aux hirondelles de fenêtre a servi aux moineaux – les trous de ce nichoir pourtant tout neuf et LPO étaient trop grands- le troisième, aussi pour hirondelles de fenêtre, LPO aussi, plus vieux et bien nettoyé est resté désespérément vide cette année 2023 mais le ravalement n'est pas la cause, il n'y a quasiment pas eu d'hirondelles dans le quartier ! Et même malheureusement ailleurs...

Alors entre optimisme et pessimisme, continuer à faire ce qui est possible chacun à son niveau peut constituer un modus vivendi acceptable, à défaut de changer le monde !

Sylvette LESAINT

N.B. Je n'avais pas d'appareil photo pour aller au bord de la Loire... cela m'arrive

SUIVI DE LA POPULATION DES STERNES ET AUTRES LARIDÉS SUR LA LOIRE EN LOIR- ET-CHER

C'est de nouveau une reproduction très perturbée pour les sternes et autres laridés cette année 2023 avec une montée d'eau au 20 mai, mais surtout l'apparition du virus de la grippe aviaire sur les îles de Loire dès la fin mars.

Les premiers cadavres de Mouettes rieuses déclenchent un premier ramassage avec les agents de l'OFB qui permet de confirmer malheureusement la présence du virus, les semaines qui vont suivre seront catastrophiques pour les adultes et les nichées de Mouettes rieuses et mélanocéphales.

Les sternes un peu moins touchées subiront elles aussi plus tardivement des pertes assez conséquentes à la fois sur les adultes et les nichées.

Site de MUIDES.

Non suivi cette année mais la montée d'eau du 20 mai a forcément compromis l'installation des quelques Sternes naines qui s'y installent habituellement.

Site de MENARS-SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY.

Avec la montée d'eau du 20 mai le site est resté très humide, et non favorable à l'installation des oiseaux.

Site de COUR/LOIRE.

Suite aux travaux de dévégétalisations effectués par les services de la DDT à l'automne 2022, une gravière a permis après la montée d'eau l'installation de quelques sternes naines cette année.

Merci aux bateliers de l'association Les Marins du Port de Chambord de nous avoir transportés pour la pose et dépose des panneaux sur ce site.

Site de VINEUIL-LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR (îlot ancien barrage).

Sur cette gravière les sternes se sont installées un peu plus tardivement et en nombre moins important que l'année dernière, elles y ont été rejointes par un probable report de Mouettes rieuses et mélanocéphales venant des Tuileries.

Tous ces oiseaux ont subi cette épidémie de grippe aviaire, et un grand nombre d'entre eux y ont laissé leur vie. Les deux espèces de sternes qui semblaient depuis la berge, un peu moins touchées au début n'ont pas été épargnées, à la fois avec la montée d'eau, et par cette épidémie.

Le ramassage des panneaux au début septembre nous a permis d'identifier encore plus d'une cinquantaine de cadavres d'adultes et jeunes ce qui laisse à penser que la perte qu'ont subie les adultes est malheureusement supérieure pendant les quelques mois de la reproduction.

Notons une donnée importante, avec le ramassage par un agent de l'OFB d'une Sterne pierregarin baguée en Afrique du sud.

Les travaux DDT prévus sur ce site à l'automne n'ont pas été réalisés avant la montée de la Loire, ce qui vient accentuer l'inquiétude sur le devenir de la population et la reproduction des sternes les années à venir.

Site de BLOIS (Les TUILIERIES).

Comme l'année dernière, présence de quelques Sternes pierregarins dans la saison, mais aucune installation sur ce site.

Les Mouettes rieuses sont présentes en grand nombre dès le début mars nombre qui ne cessera d'augmenter comme pour les Mouettes mélanocéphales pour atteindre au moins dix mille individus les semaines suivantes.

Malheureusement l'épidémie de grippe aviaire va décimer une grosse partie des oiseaux nicheurs restants sur le site.

Les premiers cadavres de rieuses apparaissent au début avril, puis leur nombre ne cesse d'augmenter rapidement au cours de ce mois (25 cadavres le matin, et 35 le soir du 17/04, 100 cadavres le 19/04, et près de 200 le 24/04 ...).

Dans la première quinzaine de mai la gravière se couvre de cadavres, le 07/05 Frédéric PELSY parvient à compter 1343 Mouettes mélanos sur le nid, mais qui vont malheureusement subir en grande partie le même sort que les rieuses sur la deuxième quinzaine du mois de mai.

Au début juin des centaines de cadavres jonchent le sol de cette gravière, et très peu de jeunes arriveront à survivre à ce désastre.

Les Goélands leucophées profiteront de cette désorganisation pour piller généreusement les poussins de Mouettes rieuses, en soirée nous avons observé avec Frédéric jusqu'à 5 ou 6 poussins prélevés sur une heure.

Au 20 juin il n'y a plus de vie sur la gravière, transportés par les bateliers de l'Observatoire Loire et assistés des agents de l'OFB nous avons décidé de nous rendre sur cette île le 18 juillet à la recherche de quelques bagues (1 mouette rieuse baguée en Espagne, 4 mélanos baguées en France, et 4 mélanos baguées au nord de l'Europe).

Un nombre impressionnant, environ 1500 carcasses pouvant être encore ramassées, mises en tas et ne pouvant pas être ramenées pour être mises à l'équarrissage, les agents de l'OFB ont alors décidé de les incinérer sur place.

Comme l'année dernière ce site a été l'objet d'un chantier d'entretien dirigé par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Loir-et-Cher en fin d'été.

Merci à l'Observatoire Loire pour nous avoir transportés de la berge vers ces deux sites à chaque fois que nous avons eu besoin.

Site de BLOIS (La SAULAS).

Ce site reste en APB mais il n'est plus en mesure d'accueillir les sternes aujourd'hui.

Site de CHAUMONT-SUR-LOIRE.

Quelques Sternes pierregarins et naines s'installent sur la petite île en rive gauche en amont de la grande île en APB mais la montée d'eau du 20 mai recouvre toute la gravière et conduit à l'abandon du site.

Merci à l'association Millière et Raboton pour son aide apportée une nouvelle fois en 2023.

Jacques VION

Muides - non suivi en 2023

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
20/05/2023	montée d'eau avec noyade de la gravière	
Totaux*	0	0

*total: maximum d'oiseaux nicheurs au plus fort de la reproduction

Ménars - suivi J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
14-juin		2 adultes présents
14-juin	niveau d'eau encore trop haut, pas d'installtion cette année	
Totaux*	0	0

Cour/Loire - suivi G. VION et J. VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
01/06/2023	8 adultes présents	40 adultes présents dont 3 semblent s'installer
10/06/2023	4 adultes présents	9 couveuses minimum
14/06/2023	pose panneaux (avec Nova Loire)	
09/09/2023	ramassage panneaux (avec Nova Loire)	
Totaux	0	9

La Chaussée-St-Victor/Vineuil îlot ancien barrage - suivi J. VION, F. PELSY, CEN41

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
28/03/2023	pose panneaux (avec l'observatoire Loire)	
30/03/2023	35 adultes au dortoir	
01/05/2023	40 adultes dont 5 sur le nid + 20 (grav. amont)	10 adultes présents + 5 (gravière amont)
14-mai	65 (aval) + 3 (amont) couv. ou sur le nid (3 cadavres)	30 ad + 2 cantonnées (aval) + 2 couples (amont)
20-mai	montée d'eau (gravière amont noyée 100% et aval env.20%)	
26-mai	115 couveuses (aval env. 10 cadavres) + 3 ad. (amont)	4 couv. (aval) + 30 ad. début d'installation (grav. amont)
06-juin	157 nids et premiers poussins (aval, 9 cadavres)	41 couveuses (aval)
14-juin	95 couv. + 30 nids avec pss (aval) + 12 couv. (amont)	80 couv. (aval) + 27 couv. (amont)
20-juin	47 couv. (aval) + 14 couv. + 1 nid avec 2 pss (amont)	83 couv. (aval) + 27 couv. (amont)
25-juin	premiers jeunes volants	premiers poussins
29-juin	16 couv. + pss + jeunes volants (aval)	43 couv. + qlqs nids avec pss visibles (aval)
03-juil	5 couv. + 6 nids avec pss (amont)	12 couv. + 12 nids avec pss (amont)
13-juil	nombreux jeunes volants et non volants	poussins et quelques jeunes volants
20-juil	jeunes volants et encore qlqs non volants (aval)	plus rien de visible (aval)
20-juil	1 pss 1 jeunes (2 semaines) + jeunes volants (amont)	plus rien de visible (amont)
30-juil	repro. Terminée, qlqs jeunes volants	
05-sept	ramassage panneaux (environ 50 cadavres adultes et jeunes SP et SN)	
Totaux*	169	110

Blois Tuileries - suivi J. VION, F. PELSY

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
28-mars	<i>pose panneaux (avec l'Observatoire Loire)</i>	
20-avr	214 adultes présents au dortoir	
mai/juin	<i>pas d'installation de sterne</i>	
01-sept	<i>ramassage des panneaux (avec l'Observatoire Loire)</i>	
Totaux*	0	0

Blois Saulas - suivi Jacques VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
Totaux*	0	0

Chaumont - sur - Loire (gravière amont rive gauche hors APB) - suivi Jacques VION, CEN 41

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
03/05/2023	20 adultes présents	4 adultes présents
08-mai	7 couveuses visibles	10 ad. présents dont 1 en début d'installation
20-mai	<i>montée d'eau noyade du site (pose et dépose des panneaux par Millière et Raboton)</i>	
mai/juin	<i>pas de réinstallation sur le site</i>	
08-sept	<i>récupération des panneaux</i>	
Totaux*	env. 7 (réussite = 0)	1 (réussite = 0)

Chaumont - sur - Loire (île aval APB) - suivi Jacques VION

Date	Sterne pierregarin	Sterne naine
Totaux*	0	0

Nord département Vallée du Loir (suivi Perche Nature F. LAURENCEAU, M.A. MONCHATRE)

COUTURE SUR LOIR : pas d'installation de Sterne pierregarin cette année.

MONTOIRE Grande Métairie : 1 couveuse Sterne pierregarin

Première obs. de pierregarin le 17/03/23 NAVEIL plan d'eau des Riottes (obs. F. LAURENCEAU)

Première obs. de naine le 24/04/23 VINEUIL Ancien barrage (obs. J. VION) ST LAURENT/NOUAN (F. PELSY)

Dernière obs. de pierregarin le 21/09/23 La CHAUSSEE ST VICTOR Ancien viaduc (obs. G. VION)

Dernière obs. de naine le 21/08/23 ST DENIS/LOIRE Amont ancien viaduc (obs D. HEMERY)

Installation et reproduction du Goéland leucophée (obs. G. VION)

BLOIS Terrasse bâtiment hôtel des impôts/ archives
1 couple

BLOIS Résidence Anne de Bretagne (bâtiment arrière Rue Jean MOULIN)
non suivi

BLOIS Terrasse immeuble entre église St Joseph et Av de France
non suivi

VINEUIL piles ancien pont SNCF
juin 23 2 couples nicheurs pile rive gauche
juin 23 1 couple nicheur pile centrale

Installation et reproduction de la Mouette rieuse (obs. J. VION, F. PELSY)

BLOIS Saulas

Site non favorable à l'installation

BLOIS Tuileries

le 25/02/23	entre 400 et 500 oiseaux présents
le 25/03/23	env. 8200 oiseaux présents (rieuses et mélando.)
le 28/03/23	pose des panneaux avec l'Observatoire Loire
le 29/03/23	premier ramassage de 30 cadavres avec l'OFB pour analyse
le 05/04/23	18 cadavres visibles
le 17/04/23	25 cadavres à 9h40 et 35 cadavres à 22h00
le 19/04/23	plus de 100 cadavres visibles
le 24/04/23	au moins 190 cadavres
le 28/04/23	le nombre de cadavres ne semble pas avoir augmenté
le 07/05/23	environ 380 cadavres de rieuses et qlqs mélando.
le 08/05/23	453 cadavres de rieuses
le 26/05/23	qlqs poussins et jeunes visibles et des centaines de cadavres
le 30/05/23	seulement 7 grands jeunes visibles, et des centaines de cadavres (désastre)
le 06/06/23	seulement 20 grands jeunes visibles
début juillet	toutes les mouettes encore vivantes ont quitté le site
le 18/07/23	incinération sur place d'env. 1500 cadavres (rieuses/mélando.) par l'OFB et récup. 1 bague
le 01/09/23	ramassage panneaux avec l'Observatoire Loire

VINEUIL Ancien Barrage

le 01/05/23	31 sur le nid, et 17 cadavres
le 14/05/23	env. 60 couveuses, 2 nids avec poussins
le 26/05/23	80 couveuses ou sur le nid
le 14/06/23	environ 70 couveuses visibles
le 20/06/23	50 couveuses + 1 nichée
le 29/06/23	13 couveuses et 3 nids avec jeunes, environ 25 cadavres
le 13/07/23	15 jeunes visibles, 60 cadavres rieuses/mélando.
le 20/07/23	environ 30 jeunes visibles
le 05/09/23	plusieurs centaines de cadavres de rieuses et mélando. Recherche de bague

Installation et reproduction de la Mouette mélanocéphale (obs. J. VION, F. PELSY)

BLOIS Saulas

Site non favorable

BLOIS Tuileries

le 25/03/23	environ 8200 oiseaux présents rieuses/ mélando.
le 28/04/23	environ 230 sur le nid, et premiers poussins
le 07/05/23	1343 nids occupés, qlqs dizaines de cadavres
le 08/05/23	77 cadavres
le 30/05/23	nombreux nids avec 3 poussins, les mouettes mélanocéphales semblent moins touchées semble moins touché par le virus que les rieuses
le 08/06/23	forte augmentation du nombre de cadavres
le 18/07/23	ramassage d'environ 1500 cadavres, dont les 3/4 sont des mélando. 8 bagues récupérées

VINEUIL Ancien Barrage

le 01/05/23	2 adultes présents
le 14/05/23	2 couveuses + 70 adultes présents
le 26/05/23	52 couveuses

le 14/06/23	30 couveuses visibles
le 20/06/23	20 couveuses visibles
le 29/06/23	7 couveuses + 2 nids avec poussins
le 13/07/23	environ 60 jeunes visibles, qlqs cadavres
le 20/07/23	environ 60 jeunes visibles, augmentation de la mortalité
le 05/09/23	ramassage panneaux, plusieurs centaines de cadavres rieuses/mélano. 1 bague récupérée

Reproduction du Petit Gravelot (obs. J. VION)

BLOIS Tuileries

non suivi

VINEUIL Barrage amont

le 14/05/23	5 adultes présents
le 03/07/23	2 couveuses + 6 poussins visibles
le 13/07/23	7 poussins et jeunes minimum

MENARS

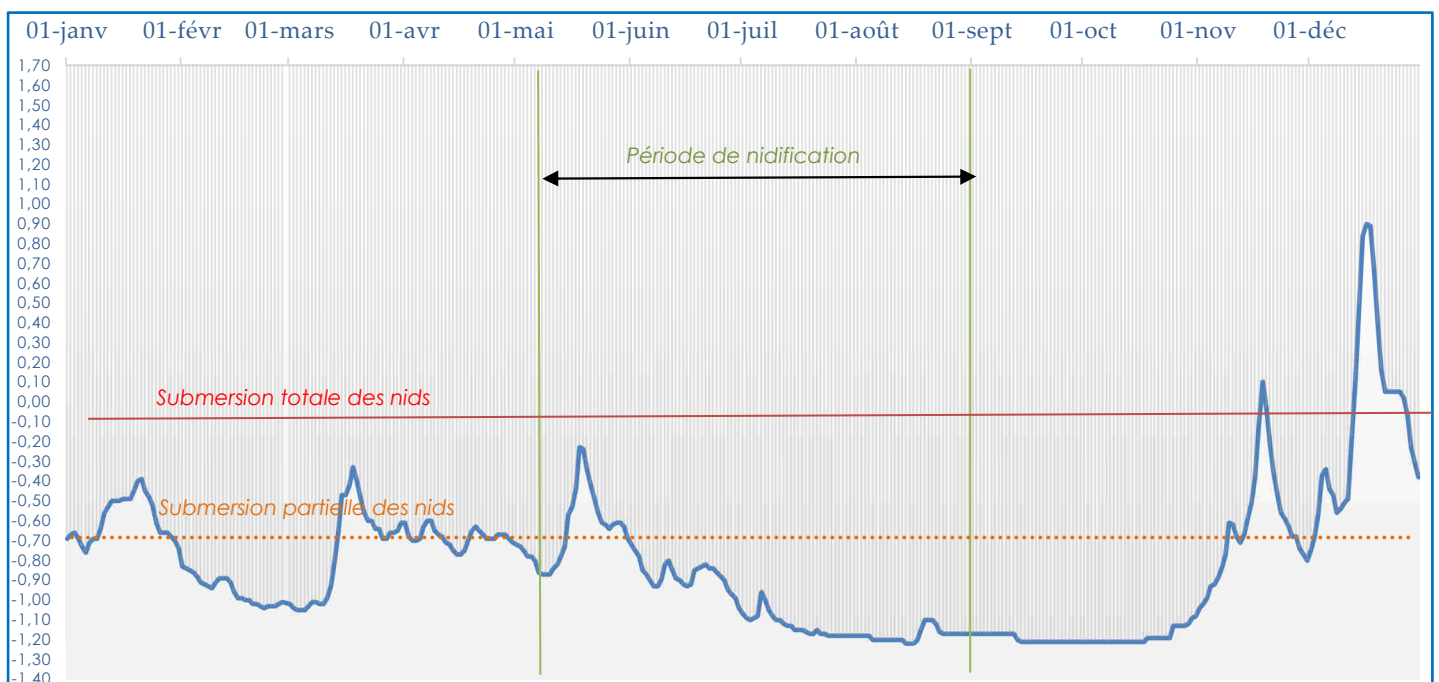
le 20/05/23 noyade du site
non suivi après montée d'eau

MUIDES

non suivi

CHAUMONT/LOIRE

le 08/05/23	1 couveuse + 8 adultes
le 20/05/23	noyade du site



Fluctuations des niveaux de la Loire relevées par Vigicrues à la station de Blois en 2023

<https://www.vigicrues.gouv.fr/niv3-station.php?CdEntVigiCru=10&CdStationHydro=K447001001&GrdSerie=H&ZoomInitial=3>

CAMPAGNE BUSARDS 2023

Une météo encore défavorable, mais une équipe soudée et motivée autour d'un animateur au top et des exploitants plus concernés, pour un bilan satisfaisant.



Photo CDPNE

La protection des busards en ZPS Petite Beauce est désormais institutionnalisée en Loir-et-Cher. C'est le CDPNE qui, dans ce cadre, est depuis 2016, le partenaire officiel de La Communauté Beauce Val de Loire (CCBVL) suite au désengagement à l'époque de LCN.

Cet article est de LCN est là pour compléter le compte rendu du Comité Départemental de Protection de la Nature de Loir et Cher (CDPNE) présenté au Comité de pilotage (COPIL) de la ZPSPB 2023 qui s'est tenu à Mer, le 5 octobre 2023 et dont une bonne partie était consacrée au bilan de la stricte protection des nichées de busards installées en cultures céréalières et CIVES (Cultures intermédiaires à vocation énergétique), tel que prévu contractuellement.

Le CDPNE a ainsi coordonné en 2023, l'action d'une équipe de **40** personnes avec, en CDD à 100 % de début mars à fin août, Valentin Jego, un animateur à la compétence affirmée qui a fait merveille tout comme Théophile Dugault, l'an dernier.

Statut	Organisme	Effectifs
Professionnels	CDPNE 41	5
	Ligue de Protection des Oiseaux Centre Val de Loire (LPOCVL)	1
Fonctionnaires de l'état	Office Français de la Biodiversité (OFB 41)	5
Bénévoles	Loir-et-Cher-Nature (LCN)	6
	Perche Nature	3
	LPOCVL et autres	20
TOTAL		40

LCN de son côté a encore cette année, apporté sa contribution au suivi de la dynamique des 3 espèces de busards, la considérant comme essentielle au regard de son objet, l'étude et la protection de la nature en Loir-et-Cher mais aussi pour répondre aux **enjeux du DOCOB (point E) de la ZPS** avec en corollaire, une aide importante apportée au CDPNE à la recherche et à la protection des nids.

Elle a maintenu sur le terrain le noyau de ses fidèles bénévoles qui ont donné de leur temps, mis à disposition leurs véhicules, leur matériel...

LCN a aussi passé beaucoup de temps à reprendre toutes les observations (1219 données) de l'équipe busards, qui ont été méticuleusement réexaminées et autocritiquées.

BUSARDS 2023 : BILAN TEMPS et KMS des bénévoles Loir-et-Cher Nature						
	TEMPS (heures)				KM effectués	
	Surveillance		réunions	administratif		
	ZPS et périphérie	hors ZPS			ZPS et périphérie	hors ZPS
François BOURDIN	222,25	85	19	290	5243	1889
Jean Pierre JOLLIVET	180		14		3371	
Dominique HEMERY	112		14		1315	
Michel Kerdal	47		14		454	
Fanny FRAZIER	45				80	
Alice RENAULT	105,75	27,75				
	712	112,75	61	290	10463	1889
	1175,75				12352	

BILANS

Données 2023 du CDPNE en ZPSPB présentées en COPIL :



CDPNE
Environnement et société :
l'expert de vos projets

	Couples reproducteurs	Jeunes volants	Jeunes volants sur intervention
Busard cendré	16	34	34
Busard Saint-Martin	39	98	98
Busards des roseaux	18	31	31

Données 2023 Loir-et-Cher Nature

Synthèse campagne busards 2023 en Loir-et-Cher								
		ZPSPB et périphérie (Travail LCN, CDPNE, LPO, OFB groupe busards 41)			Hors ZPSPB et périphérie (Travail LCN, Perche Nature, OFB)			
Espèce		BC	BSM	BRX	BC	BSM	BRX	TOTAL
Sites	certain	20	69	23	12	29	14	167
	probable	3	31	14	3	10		61
	possible	9	43	18	1	10		81
	Total	32	143	55	16	49	14	309
Jeunes volant		38	104	30	25	45	11	253
Jeunes volants sur intervention		36	100	30	22	24	3	215
Jeunes morts avant ou après envols		2	1	2	3	3	0	11
Echecs certains pour la plupart suite à dérangements humains (arrosages, moisson, négligences..) et mortalité naturelle dont prédation importante.		11	39	14	1	10	4	79

La Protection des busards institutionnalisée en Loir-et-Cher ?

Probablement et cela, grâce à Loir-et-Cher Nature qui, de 1976 à 2016, avec des moyens ridicules, a d'abord essuyé les plâtres, puis affronté des tempêtes mais qui n'a jamais baissé les bras.

Un événement juridique majeur intervint en 2006. L'arrêté ministériel du 3 mars 2006 du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable apporta à la "ZICO PETITE BEAUCE CE 03" (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux), fruit d'un travail de plus de vingt ans de Loir-et-Cher Nature, le statut de site NATURA 2000 "ZPS PETITE BEAUCE FR2410010" (Zone de Protection Spéciale) au titre de la Directive 79/409/CEE modifiée dite « Directive Oiseaux » pour quatorze espèces d'oiseaux figurant sur la liste relevant de l'article L.414-1-IIalinéa 1 du code de l'environnement dont les busards.

En 2011, une véritable éclaircie est apparue au niveau terrain avec la mise en œuvre du DOCOB (Document d'Objectif) de la ZPS sur l'impulsion de Marc Fesneau, maire de Marchenoir et président de La Communauté de communes Beauce et Forêt, qui avait compris les enjeux en apportant à LCN quelques moyens au regard du travail accompli.

Dès 1983, LCN avait aussi initié, dans une moindre mesure, une action similaire sur d'autres zones du département en plaine de grande culture.

Zones géographiques		Surfaces
1	Gastine Tourangelle et Petite Beauce Ouest.	35 000Ha
7	Petite Beauce, Gastine Tourangelle et Vallée de la Brisse	13 000Ha
8	Beauce, Nord de la forêt de Marchenoir, versant nord des marais de l'Aigre et abords	20 000Ha
9	Plateau de Pontlevoy et Forêt de Montrichard	17 500Ha
10	Vallée, Coteaux du Cher et Boischaut Nord	9 600Ha

Aujourd'hui, seule Perche Nature a vraiment su prendre le relais pour les zones 1, 7 mais pour 2024, des prémices encourageantes, naissent du côté de Sologne Nature Environnement (SNE) pour la zone 10. Voilà, la page est tournée, et maintenant place aux souvenirs



François Bourdin 1989



François Bourdin 2007



François Bourdin 2011



Dominique Hemery 2011



Dominique Hemery 2011



Jean Pierre Jollivet 2011



Jean Claude Lorgeoux et
François Bourdin 2015



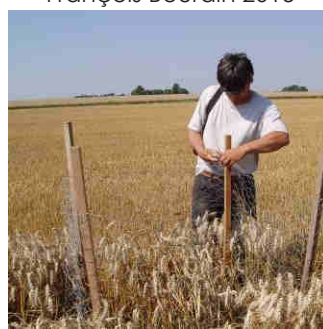
Jean Claude Lorgeoux 2011



Jean Claude Lorgeoux 2008



Augustin Tricot 2005



Augustin Tricot 2014



Michel Paris 2014



Michel Kerdal 2012



Michel Kerdal 2014



Tony De Barba et ? 1989



François Bourdin
et JP Reinert 1987



F. Salmon et F. Bourdin
marquage Villeromain 2009



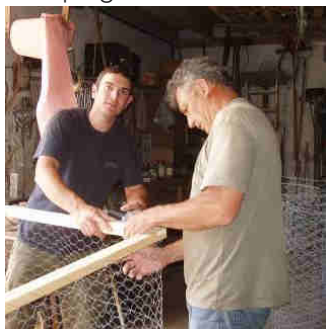
Marquage BC Villeromain
2009



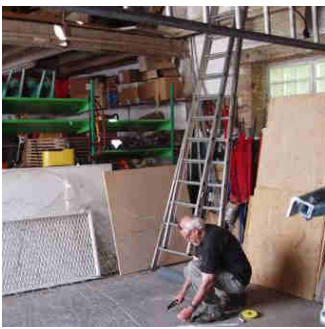
Gérard Fauvet 2011



Gérard Fauvet 2011



Construction cages 2014
Jacques Vion



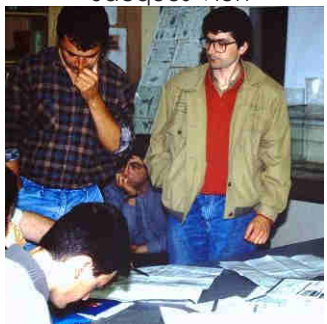
Construction cages 2014
Alain Perthuis



Alain Hardy et Tony de
Barba 1989



Jean Pierre Jollivet et Jean
Claude Lorgeoux 2007



Réunion de travail CJNA
Marolles 1991



Réunion de travail busards
CJNA Marolles 1991



Repas en commun
busardeux Marolles 1992



Repas en commun
busardeux Marolles 1992



Repas en commun
busardeux et sympathisants
Marolles 1993



Repas en commun
busardeux et sympathisants
Marolles 1993



François Bourdin 2007



Photo Nouvelle République du
Loir-et-Cher du 2 février 2024
devant la préfecture du Loir-et-
Cher.

Mais attention à la campagne busards 2024 qui risque d'être chaude !

François BOURDIN

Quoi ? Des oiseaux de mer en Loir-et-Cher ?.....N'importe quoi !

Et pourtant si, cela arrive ! Petite étude sur la période 1963 à 2023.

Les oiseaux de mer passent une grande partie de leur existence en mer avant et après la période de reproduction sur la terre ferme.

Ainsi nous pouvons quelque-fois admirer des canards marins (se reproduisent dans la toundra mais hivernent en mer) :



Macreuse brune, Villavard © Célia Lahoreau

La **Macreuse brune** a été observée 15 fois entre 1963 et 2023, parfois par 2, 3 ou 4 individus ensemble, en hiver (entre la fin-octobre et la mi-janvier). Parfois le séjour peut durer plusieurs jours : en 2023 : deux Macreuses brunes sont restées 15 jours à Chouzy-sur-Cisse.

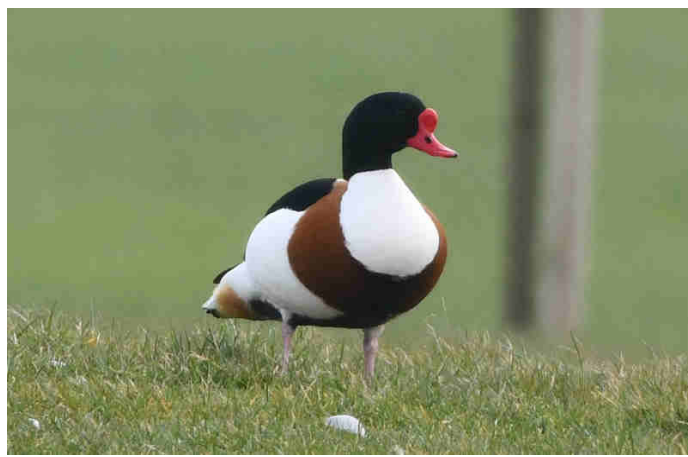


Harelde boréale, Saint-Viâtre @ J-M. Chartendrault

L'**Harelde boréale** (ancien nom : Harelde de Miquelon). Elle nous vient donc d'une région un peu plus au nord que Dunkerque ! Elle n'a été observée que 4 fois : un mâle et deux femelles sont restés à Saint-Laurent-Nouan en 1989 du 14 janvier au 15 mars ! Une, mais immature en novembre 1993 à Marcilly-en-Gault. Un mâle et deux femelles le 1 janvier 1997 à Onzain et une femelle est restée à Saint-Viâtre en 2006 du 25 mai au 10 juin. La voici en photo !

Les observations de la **Macreuse noire** sont plus réparties sur l'année : observations en hiver mais également en mars, avril, juin et août ! Elle fut observée moins de fois (12) mais parfois en groupe plus important : 7 en mars 1983, 5 en octobre 1993.

(Pas de photo prise localement de l'espèce)



Tadorne de Belon, Oucques @ P. Désiré

Le **Tadorne de Belon** niche sur les rivages marins (Atlantique, Manche, mer du Nord et mer Méditerranée). Un graphique des observations sur les 10 dernières années montre un petit pic en juillet correspondant probablement au déplacement vers leur site de mue de la Mer des Wadden, de quelques tadorne du midi. Il y a ensuite un grand nombre d'observations en novembre, décembre et janvier correspondant à la migration postnuptiale puis à l'hivernage. Enfin un troisième pic apparaît en avril-mai correspondant à la migration prénuptiale. Il est beaucoup moins rare que les macreuses et pourrait même devenir un futur nicheur en Loir-et-Cher car il niche dans le Loiret et dans le Maine-et-Loire (lagunage de sites agro-alimentaires, lagunages de traitement des eaux usées).

Chez les limicoles, deux espèces, passant l'hiver en mer ont été observées en Loir-et-Cher :



Phalarope à bec étroit, plumage hivernal, Galapagos
© F. Pelsy



Phalarope à bec large, Mézières-en-Brenne (Indre) © A. Pollet

Nicheur près des points d'eau de la toundra arctique, le **Phalarope à bec étroit** a été observé deux fois : une femelle en juin 2015 à Chémery et un jeune en août 2022 à Nouan-le-Fuzelier, les deux fois par le même observateur chanceux Mathieu Mabilieu !

Le **Phalarope à bec large** a été observé 4 fois : 3 fois en octobre-novembre (1970, 1973, 1993) et une fois au printemps en mai 2015. Il se reproduit également dans la toundra arctique, les plus proches étant en Islande et au Groenland. Il va hiverner au large de l'Afrique.

Explorons la grande famille des Laridés :



Mouette tridactyle adulte, Fontaines-en-Sologne © F. Pelsy



Mouette tridactyle immature, Pontlevoy © F. Pelsy

Les fortes dépressions d'ouest peuvent pousser vers nos terres la **Mouette tridactyle** : elle a été observée 12 années, durant ces 60 dernières années : 1967, 1972, 1978, 1984, 1995, 1998, 1999, 2002, 2005, 2014, 2018 et 2022. La grande majorité de ces observations à lieu en décembre, janvier et février. En 2022, plus de 50 Mouettes tridactyles ont été vues sur tout le département entre le 20 novembre et le 19 décembre : adultes et immatures. En France elle niche en Bretagne, en Normandie et dans le Pas-de-Calais.



Mouette de Sabine, immature, Vernou-en-Sologne © F. Pelsy



Mouette pygmée, Noyers-sur-Cher © A. Pollet

Bien plus rare et venant du Haut-Arctique (Groenland) la **Mouette de Sabine**, a été trouvée 2 fois en Loir-et-Cher : une adulte en septembre 1993 (A. Perthuis) et une immature (deuxième année) trouvée par A. Callet à Vernou-en-Sologne en 2018. Elle séjourna du 13 au 25 avril, donc un séjour très long à l'intérieur des terres.

La **Mouette pygmée** est régulière aux deux passages. Elle niche en Finlande, Suède, Pays Baltes, Ukraine...



Sterne arctique, Norvège © A. Pollet

La **Sterne arctique** n'a été trouvée que 2 fois ! (Mai 2013 et mai 2015). Elle niche en Fennoscandie, dans les Pays baltes, au Royaume-Uni, en Islande...



Sterne hansel, Camargue © G. Fauvet

La **Sterne hansel** est très rare dans notre département : notée en juin 1971 et 2 à Blois en septembre 2023. Elle niche autour de la Méditerranée, de la mer Noire et au nord de l'Allemagne.



© Frédéric Pelsy

Sterne caugek, Lassay-sur-Croisne © F. Pelsy

La **Sterne caugek** qui niche en Bretagne, sur la côte atlantique et en Camargue, a été trouvée 8 fois ces 60 dernières années, principalement en avril.



© Frédéric Pelsy

Sterne caspienne, Chémery © F. Pelsy

La plus grande des sternes, la **Sterne caspienne**, a été notée 12 fois, dont un groupe de 7 en 1991 à Naveil, lors de ses migrations entre la mer Baltique et les côtes de l'Afrique.

En provenance de ses colonies de la mer Noire, la **Mouette mélanocéphale** niche maintenant dans notre département depuis 1995.



Goéland cendré, premier hiver, Vineuil © F. Pelsy

Le **Goéland cendré**, nicheur dans le nord de l'Europe peut être observé en hiver chez nous.



Goéland argenté, Blois © F. Pelsy

Le **Goéland argenté**, nicheur sur la côte Atlantique et dans le nord de la France s'observe de plus en plus en Loir-et-Cher.



Goéland leucophée, Blois © G. Fauvet



Goéland brun immature, Blois © F. Pelsy

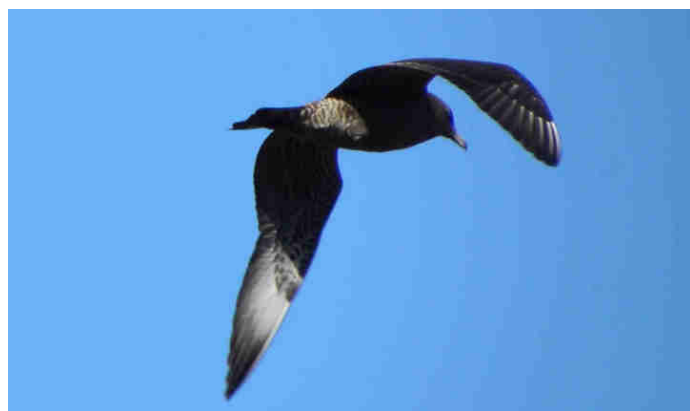
Le **Goéland leucophée**, nicheur sur la côte de la Méditerranée, en vallée du Rhône, est en expansion vers l'Ouest. Il niche sur la Loire à Blois depuis 1997.

Le **Goéland brun**, nicheur sur les côtes bretonnes et de Normandie, s'observe de plus en plus régulièrement en hiver en Loir-et-Cher.

Font également partie des oiseaux marins nos 2 sternes qui nichent à Blois : la **Sterne naine** et la **Sterne pierregarin**, ainsi que la **Mouette rieuse**.



Goéland marin, Vineuil © F. Pelsy



Labbe pomarin, Romilly © F. Laurenceau

Le **Goéland marin**, nicheur sur la côte Atlantique et en Normandie est observé à l'unité depuis 2011, principalement sur la Loire

Nous arrivons à la famille des Labbes :

Le **Grand labbe** fut observé 2 fois la même année : en février et en avril 1964 à Blois. Les plus proches nicheurs sont en Islande, Irlande, Écosse, Norvège...

Le **Labbe pomarin** n'a été observé que 2 fois : en juin 1990 et en octobre 2014 !



Labbe parasite immature, Saint-Laurent-Nouan © J. Guillemart



Plongeon arctique, premier hiver, Villiers-sur-Loir © F. Laurenceau

Le **Labbe parasite** est plus fréquent : noté 10 fois : 3 fois en juin, 1 fois en juillet, 2 fois en août, 4 fois en septembre. Cela fait bien 10 fois ? Les plus proches populations sont en Islande, en Fennoscandie, au nord de l'Écosse...Il peut migrer au-dessus des terres pour rejoindre une zone d'hivernage en Méditerranée.

Mais il y a eu aussi près de 10 observations de labbes indéterminés (parfois noté comme parasite probable...).

Les plongeurs !!

Le plus rare dans notre département est le **Plongeon arctique**, nicheur en Fennoscandie, en Écosse, en Russie. Il ne fut trouvé que 7 fois durant ces 60 dernières années. 3 fois en novembre, 2 fois en décembre, 1 fois en janvier et une fois en mars. Le plus long séjour fut de 9 jours.



Plongeon catmarin, premier hiver, Lassay-sur-Croisne Loir © F. Pelsy

Le **Plongeon catmarin** niche en Fennoscandie, en Islande, en Écosse, au Groenland et dans le nord de la Russie. Il n'a été observé que 9 fois. Principalement en hiver, adulte ou juvénile, l'oiseau peut parfois rester une petite semaine. Cependant un immature est resté sur un étang de Marcilly-en-Gault du 10 février jusqu'au 17 juin 2000. Était-il blessé ? Mystère...



Plongeon imbrin, premier hiver, Noyers-sur-Cher © A. Pollet

Le **Plongeon imbrin** se reproduit en Islande et au Spitzberg. Il a été observé 12 fois, dont 3 années au Lac des 3 Provinces à Noyers-sur-Cher (2001, 2006, 2016). La majorité des oiseaux était des immatures (oiseau de premier hiver).

Et nous arrivons aux Océanites, oiseaux de mer par excellence !



Océanite tempête, Saint-Aignan © T. Totis

La plus petite de toutes : l'**Océanite tempête** (ancien nom : le Pétrel tempête). L'oiseau de mauvais augure selon les marins...

Pour elle, je déroge à ma règle du retour en arrière de 60 ans car il n'y a eu que deux observations : la première en janvier 1935, oiseau capturé à Saint-Aignan et le second oiseau trouvé le 13 décembre 2021 dans le bassin des manchots du zoo de Beauval à Saint-Aignan aussi ! Incroyable, mais vrai, dans la même commune ! Mais, hélas, Il est mort le lendemain. Était-ce le même qui était revenu 86 ans plus tard ?



Océanite culblanc, Nouan-le-Fuzelier © Pierre Roger

Un peu plus grande en envergure l'**Océanite culblanc** a été observée 3 fois en Loir-et-Cher : le 15 décembre 1978 à Blois, le 9 décembre 2006 à Nouan-le-Fuzelier, trouvée morte par l'observateur (tempête Véra du 8 décembre) et le 5 novembre 2023 à Blois après le passage de la tempête Ciaran sur les côtes atlantiques !

Et complètement fou : un **Fou de Bassan** tué en 1938 ou 1939 à Vernou-en-Sologne (bon, je n'aurais pas dû le mettre car c'était avant 1963 ! Mais c'est tellement fou !).

Plus anecdotique : 2 observations de **Cormoran huppé** : novembre 1977 à Marcilly-en-Gault et septembre 1990 à Chaillais

Un grand merci à tous les observateurs et photographes.

Alain POLLET



Découverte d'un nid de pygargue à queue blanche en Sologne du Loir-et-Cher

Cette note relate la découverte d'un nid de **pygargue à queue blanche**, *Haliaeetus albicilla*, en Sologne du Loir-et-Cher en 2023.



Le 23 mai 2023 je visite une propriété privée de Sologne pour rechercher la présence d'espèces dites « patrimoniales » en Sologne (guifette moustac, grèbe à cou noir, héron pourpré etc. ...). En visitant un petit étang de la propriété, j'entends un cri que je ne connais pas (un peu comme un grand corbeau un peu éraillé) : un pygargue à queue blanche alarme au-dessus de l'étang ! Il cerce au-dessus de l'étang quelques instants et je prends quelques photos. Je repère le lieu, en me disant que ce pygargue semble s'y plaire pour alarmer de cette façon. Cela pourrait être un indice pour une future nidification. En effet, les observations de pygargues se multiplient en Sologne depuis une dizaine d'années et particulièrement depuis 2022 (de 0 à 3 individus différents fréquentent la Sologne de 2014 à 2020, puis au

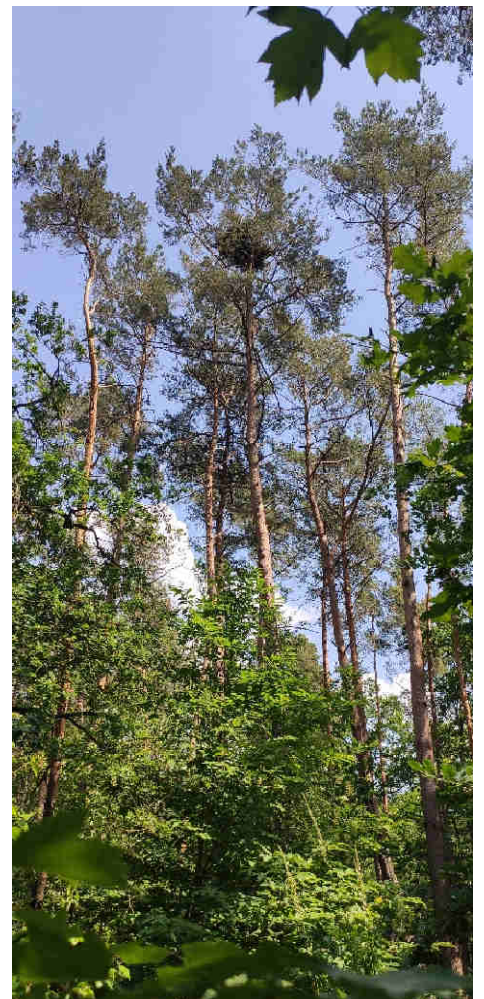
moins 5 différents en 2022 et 2023 pour 12 et 19 observations). La Sologne, grande région boisée d'étangs pourrait être attractive pour un couple nicheur, mais tous les individus observés récemment sont immatures ou subadultes (5ème année).

Je fais le tour de l'étang pour visiter une pinède où niche un couple d'autours. Au milieu de la pinède, un très large nid est visible. Le nid est tellement large (comme celui d'une cigogne) que je comprends qu'il ne s'agit pas du nid de l'autour, ni d'un autre rapace habituel de la région. Cela ne peut être que celui du pygargue ! Le nid est situé à environ 18 à 20 mètres de haut, dans un pin sylvestre. Comme je connais ce lieu je suis certain qu'il a été construit en 2023. Il est très large mais pas très épais, fait de branches de taille imposante. Un autre pin est couché à proximité et dégage un accès idéal sur le nid. Je suis complètement abasourdi car j'imaginais une nidification possible en Sologne, mais pas avant 2024 ou 2025. Je prends quelques photos et m'éclipse rapidement.

En accord avec le garde de la propriété que j'ai prévenu, je reviens le 30 mai dans la matinée pour observer ce qu'il se passe sur le site du nid, à une distance d'environ 500 m. Le nid lui-même n'est pas visible car il est au milieu de la pinède et à l'abri des regards. A 10h25, un autour alarme et un pygargue subadulte arrive avec une proie dans les serres et descend sur le nid. L'autour le poursuit jusqu'au nid. A 10h45 l'autour alarme de nouveau et un autre

pygargue subadulte plus imposant (une femelle) arrive et se pose sur le nid. L'autour la poursuit jusqu'au nid également. Je suppose qu'un nourrissage d'un jeune a pu avoir lieu. Les deux oiseaux ont un

bec entièrement jaune, une tête pâle, mais des rectrices à extrémité sombre. Ce sont deux oiseaux subadultes, probablement dans leur 5ème année et le mâle dans sa 4ème année.





Après avoir pris quelques conseils auprès de naturalistes qui suivent la nidification de pygargues dans d'autres régions, je visite le nid rapidement le 6 juin avec le garde de la propriété. La femelle décolle du nid. Nous trouvons dans la pinède un angle qui nous permet de voir dans le nid et constatons la présence d'un jeune sur le nid, tout emplumé sans trace de duvet. Nous prenons des photos. Il est âgé d'environ 65 jours et doit donc s'envoler prochainement (entre 72 et 80 jours). Nous trouvons le nid d'autour qui est situé à 80 m de celui du pygargue.

Le 20 juin le nid est vide : le jeune a pris son envol.

C'est donc la première fois que le pygargue niche à nouveau en Sologne depuis la fin du 18ème siècle où les derniers couples ont été notés dans le parc de

Chambord ainsi qu'au bord de la Loire à St Laurent Nouan (Perthuis, 2007).

En France, le pygargue à queue blanche nichait sur le continent jusqu'au 18ème siècle, probablement localement jusqu'à la fin du 19ème siècle. Il a disparu de Corse au milieu du 20ème siècle (Csabai, 2020). Cette régression rapide était la conséquence des activités humaines.

Depuis sa protection en Europe dans les années 1970, le pygargue a commencé une reconquête de ses anciens territoires. Celle de la France a débuté en 2011 avec un couple lorrain qui a niché avec succès en élevant deux jeunes en 2011 à l'étang du Lindre en Moselle (François et al. 2016).

Cette reconquête s'est poursuivie avec l'installation avec succès d'un couple en Brenne dans l'Indre en 2018, puis d'un autre en 2019 en Champagne humide dans l'Aube, puis en 2022 en Meurthe et Moselle. Le nid de Sologne dans le Loir-et-Cher est donc le cinquième nid connu en France.

Les couples de pygargues semblent donc apprécier pour l'instant les grandes régions d'étangs du Grand Est et du centre de la France pour nicher.

Remerciements : le garde et les propriétaires de la propriété privée où s'est installé le couple solognot pour leur accueil bienveillant, Edouard Lhomer (LOANA) pour ses conseils, Jacques Olivier Travers (Les Aigles du Léman) pour son aide à déterminer l'âge du jeune.

Biblio :

- Csabai E. (2020) Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche – 2020 – 2029. Ligue pour la protection des oiseaux – DREAL Centre Val de Loire – Ministère de la Transition Ecologique : 85 p
- François J., Lorentz D. & Meyer D. (2016). Le Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* de nouveau nicheur en France continentale. Ornithos 23-4 : 186-195.
- Perthuis A. (2007). Les Oiseaux du Loir-et-Cher, Editions du Cherche Lune : 247 p.

Frédéric PELSY, Sologne Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature

Solution de la page 45

Non nicheurs en 41

2-3-9-16-18-20-22-24-25-26

Nicheurs en 41

1-4-5-6-7-8-10-11-12-13-14-15-17-19-21-23